

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 30 août 2023 à 18h00 au CCM
Openbare zitting van woensdag 30 augustus 2023 om 18u00 in het GCM**

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à la nouvelle plaine de jeux Avenue Jean de La Hoese.
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de nieuwe speelplaats aan de Jean de La Hoese-laan.**

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Est-ce qu'on peut écouter l'interpellation citoyenne? S'il vous plaît, je propose qu'on écoute les citoyens, mais je vois qu'il y a un groupe entier qui n'est pas là. Mais oui, le groupe mama, ils ne sont pas là. Mais non, ce n'est pas grave. Mais je pense que c'est un constat. Pardonnez-moi, je constate qu'ils ne sont pas là. Je vous propose qu'on écoute les citoyens. Est-ce que quelqu'un y voit une objection? Très bien. Alors, je propose qu'on commence la transmission, allez-y! Et qu'on écoute les citoyens.

Monsieur Schneider, c'est vous qui allez prendre la parole ? Il s'agit d'une interpellation citoyenne concernant un espace situé à l'angle de l'avenue du Karreveld et de la rue Jean de la housse.

Je donne la parole à monsieur Schneider.

M. Schneider :

Madame la bourgmestre,
Madame la première échevine,
Mesdames et Messieurs les Echevin(e)s,

Je fais partie d'un groupe qui vise à s'impliquer de façon citoyenne dans l'aménagement raisonné et concerté de l'espace public de notre commune, principalement notre quartier Karreveld, Osseghem, Machtens. Il faut développer la Participation citoyenne au-delà des contrats de quartier, d'autant qu'un budget qui est attribué à monsieur l'Echevin Azaoum est prévu à cet effet. Je tiens à signaler que nous avons interpellé monsieur Azaoum à ce sujet et que nous n'avons toujours pas eu de réponse.

Nous espérons que notre démarche pourra influencer sur les politiques publiques d'aménagement de la ville qui sont bien souvent mise en œuvre en dépit du bon sens, et sans concertation avec le citoyen, que la participation citoyenne est une volonté du gouvernement régional bruxellois.

Notre action vise avant tout les espaces verts, qui sont pour nous les catalyseurs et les révélateurs de nombreux problèmes de notre commune: la propreté, le civisme, la sécurité, les finances, la gestion écologique et durable, le respect démocratique de tous les citoyens.

L'aménagement de l'aire de jeu à l'angle des avenues du Karreveld et Jean De la Hoese a particulièrement attiré notre attention, car il est l'exemple parfait de

l'application d'un modèle d'aménagement et de concertation avec le citoyen complètement obsolète et anti-démocratique.

Plusieurs points nous semblent importants.

Tout d'abord l'absence de concertation. Une enquête publique a été réalisée, semble-t-il. Nous demandons à voir où sont les résultats. Nous avons demandé plusieurs fois à les consulter et n'avons obtenu aucune réponse. Au vu de la réaction de nombreux habitants du quartier Karreveld, nous ne croyons pas que cette enquête ait pu collecter beaucoup de réponses positives en faveur de l'aire de jeu. Les travaux ont été effectués sans concertation avec les habitants, notamment pour les stationnements des riverains. Un habitant de l'avenue Jean De la Hoese a dû discuter directement avec l'entreprise Nutons pour que les stationnement soient libérés le soir. La commune, qui appelle à la concertation, n'a jamais répondu à nos demandes à ce sujet.

Deuxièmement, l'absence de logique et défaillance dans l'application des règles urbanistiques. Nous avons constaté dès le départ que l'aire de jeu est à moins de trois mètres de l'avenue du Karreveld, avenue très passante, avec grosse circulation et embouteillages fréquents à partir de 17 heures, heure d'affluence des enfants sur l'aire de jeu. Qu'en est-il de l'enquête de sécurité qui doit être effectuée avant chaque implantation de jeux d'enfants et qui paraît à chaque fois dans les circulaires du spf fédéral et aussi à la région bruxelloise? Qu'en est-il de l'enquête de cette sécurité sanitaire, quand on sait que les enfants sont exposés aux émanations de particules fines de la circulation et que les circulaires fédérales et régionales préconisent des haies ou autres barrières contre cette pollution? La dernière enquête européenne paru montre qu'entre 40.000 et 60.000 enfants meurent chaque année dans l'union européenne du fait de la pollution de l'air. Nous nous demandons quelle valeur le collège, et en ce compris notre bourgmestre, qui est pourtant médecin, accorde à la vie de nos enfants ? Est-ce, parce que nous vivons à Molenbeek, que nous n'avons droit qu'à des aménagements de seconde zone ? Nous invitons à ce propos le collège des Bourgmestre et Echevins à visiter l'aire de jeux située au square Marlow à Uccle, réalisé durant la même période et qui applique toutes les prescriptions requises.

Pourtant, les prescriptions existent, notamment ceux qui concernent l'accès au chien pour éviter la contamination des lieux par les déjections, la fermeture de l'espace par des haies ou des grilles et aussi l'isolement de cet espace la nuit pour éviter les dérapages nocturnes sur l'aire de jeu, comme c'est le cas actuellement, tapage nocturne, drogues et autres nuisances. Un mail a d'ailleurs été adressé aux responsables de la police, madame Scarlata et monsieur Goessens, en date du 20 juillet 2023, à la suite d'une agression d'un des riverains sur l'aire de jeu à cause d'Un tapage nocturne à une heure du matin, le mercredi 19 juillet.

De plus, nous avons constaté des défaillances du contrôle communal dans la gestion des travaux. Lors des travaux, aucune visite de chantier n'a été effectuée par le service communal des travaux publics, supervisé par monsieur Van Damme, pour contrôler la bonne marche du chantier. Il en résulte des malfaçons, comme la dépression dans les klinkers qui occasionne à chaque pluie une marre au niveau de l'aire de jeu. De plus, les terres arables qui ont été déposés pour les plantations ont été directement déversées sur les déchets de béton et les gravats de bitume, sans que ceux-ci soient évacués comme visée dans le contrat d'appel d'offres.

Alors, comment pouvoir planter dans ces conditions ? Aucun contrôle des plantations n'a été opéré. Il est stipulé dans les plans qui ont été diffusés à la

population avant les travaux: plantation d'arbustes ce sont des graminées qui ont été plantées, taille maximale 35 centimètres, hautement allergènes pour les enfants. On est très loin de la barrière contre la pollution. En date du 24 juillet et les photos qui ont été communiquées sont là pour le prouver, la plupart des plantations effectuées étaient mortes et, à l'heure actuelle, ce ne sont que des mauvaises herbes.

Le pire pour nous, c'est que l'étude a été menée par un bureau de Lasne. La commune la plus pauvre de Belgique, Molenbeek-Saint-Jean, utilise donc l'argent de ses contribuables pour payer un bureau dans la commune la plus riche de Wallonie. Le service des Espaces Verts et des Plantations de Molenbeek est plein de talents et de bonne volonté et il aurait pu assurer cette étude et éviter à la commune cette dépense. Nous croyons savoir que Molenbeek est sous tutelle financière. Qui sont les responsables qui ont contrôlé les appels d'offres pour ce marché public?

Le service des Espaces Verts et Plantations, n'avait même pas été mis au courant des travaux. Le recours à ce service aurait assurément permis de réduire le coût pharaonique de cette réalisation qui va à l'encontre de toutes les prescriptions urbanistiques, environnementales, sanitaires et sécuritaires.

Je vous remercie de votre attention.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Ce sont les chefs de groupe qui peuvent intervenir dans l'interpellation citoyenne. Vous êtes chef de groupe aujourd'hui. Madame Evraud ? Ok, madame Evraud et puis, monsieur De Block.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je vous remercie beaucoup pour votre attention à la sécurité des enfants, à vos remarques, dont certaines sont certainement judicieuses, et je suis certaine qu'il y aura des réponses qui vous seront fournies. Mais au niveau de la localisation, en tout cas, je voudrais vous dire que, malheureusement, les monuments et sites n'ont pas permis un autre endroit pour l'installation de cette plaine de jeux, et on n'a malheureusement pas beaucoup d'endroits pour mettre des plaines de jeux pour les enfants et on en a besoin. Et il y a un problème de verdurisation aussi. Ça, on est bien d'accord et on compte sur la police et les gardiens de la paix pour veiller à ce qu'il y ait de la sécurité et, pour ce qui est du reste, je suppose que madame la présidente vous donnera les réponses.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Merci, en tout cas, pour votre interpellation, toutes les précisions. Je pense que vous avez tout à fait raison que pour une plaine de jeux, l'implantation a besoin d'être réfléchi avec le voisinage. Les gens qui pensent qu'une plaine de jeu est juste une affaire d'installation, d'infrastructures ils ont complètement tort, ils se trompent. Je pense qu'on peut le voir dans le petit parc qui s'est installé dans la rue des Etangs noirs. On peut le voir avec l'expérience de Bonnevie, avec la plaine de jeux de

Bonnevie. On peut le voir aussi sur la plaine de jeux qui est un peu plus loin au Karreveld et où il y a eu déjà des interpellations du PTB aussi. On a besoin de plaines de jeux, on a besoin de plaines de jeux bien réfléchis, bien entretenues et réfléchis avec les gens, parce qu'une plaine de jeux qui n'est pas réfléchi, et ça approprié par les gens du quartier, va, à un moment donné, causer des problèmes, être délaissée, victime de vandalisme, parfois des problèmes au niveau de tapage nocturne et des choses comme ça. Je pense que c'est vraiment vrai. C'est toute l'expérience de toutes les plaines de jeux et je pense que c'est correct, d'une certaine façon, que la commune ne dit pas ok, on va fermer toutes les plaines de jeux, entouré avec une grande grille. Ok, mais il faut garantir qu'il y a vraiment une interaction avec les citoyens, et c'est un processus. Ce n'est pas juste concevoir et élaborer, c'est vraiment faire en sorte que le quartier et puisse co-construire, presque cette plaine de jeux. On l'a raté, d'une certaine façon, je trouve, à l'endroit rue des Etangs Noirs, et on voit que toutes les choses qui ont été, toutes les remarques qui ont été faites à l'époque par le voisinage se sont avérés vrais. Chaque fois qu'on rate l'occasion d'écouter les citoyens, on se tape les conséquences. Moi, je suis vraiment curieux, parce que ce n'est pas la première fois que des citoyens interviennent sur les plaines de jeux, ce n'est pas la première fois qu'on critique le manque de la participation citoyenne dans l'élaboration de projets. Moi, je suis vraiment curieux d'entendre la voix de l'échevin de la participation citoyenne et comment il conçoit son rôle dans l'élaboration de ce genre de projet.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci, madame la bourgmestre, merci pour votre interpellation. Moi, quand j'ai lu cette interpellation, la première chose que j'ai fait, je suis allé sur le site de monsieur Van Damme. Là-dedans, effectivement c'est de manière détaillée sur cet aménagement de cette aire de jeu. Il y a plusieurs réponses, que j'ai pu trouver, qui sont là-dedans, les enquêtes publics. Il y a des toboggans, balançoires. On parle des îlots de chaleur, on parle que la zone verte, est imperméable à l'eau. Elle peut nous aider à limiter les inondations et toute une série de choses.

Quand je vous écoute, je me dis: il y a quand même une incohérence entre la réalité et ce qui a dû être fait par rapport à ce qui nous dit ce site.

Effectivement, là, vous posez la question si les citoyens étaient consultés? Vous vous dites que non mais monsieur l'échevin à mon avis, va sûrement nous répondre, parce que, d'après les informations qui sont ici devant moi, apparemment, il y a une enquête publique à vérifier comment et il y a eu une centaine de réponses. Je pense voir à quelle période ça a été fait, est-ce que tout le monde a pu être consulté, est-ce que c'était pendant la période Covid, je sais pas. Nous aussi, on attend quelques réponses.

Vous dites qu'il y a quand même pas mal d'eau quand il pleut fort. Ici, en théorie, ça doit être pour les inondations. Il a dû y avoir un côté imperméabilité à voir pour les îlots de chaleur, mais la végétation pas adaptée, à voir, parce que la réalité, vraiment, ne reflète vraiment pas ce qui a vraiment été fait ou ce qui a été conçu. Je pense que c'est là qu'il y a un souci. Evidemment, pour tout ce qui est sécurité des enfants, ça c'est une question qui revient assez régulièrement, peut-être à un moment donné, il y a un projet qui est fait, il faut réadapter, il faudra écouter après aussi, le

citoyen, pas toujours avant. Peut-être, qu' une adaptation est possible, je ne sais pas, ça, vous nous expliquerez sûrement.

Mais après, cette question qui revient assez souvent ici au sein de ce conseil, c'est la question des espaces verts, la question de densité de la population, la question de sécurité routière, parce que vous dites: c'est dangereux, oui, mais on ne peut pas juste travailler sur cet axe là et oublier le reste de Molenbeek. On attend toujours un plan de mobilité, on attend toujours une commune où il y aura quand même une mise en place d'un plan de circulation qui apaisera certains quartiers, qui donnera en tout cas, peut-être, des solutions par rapport à ceux que vous demandez: diminution de la pollution de l'air et aussi de créer des espaces qui sont sécurisés pour les enfants. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Sumlu.

Ik geef het woord aan de Heer Bijmens.

De Heer Bijmens:

Merci pour votre interpellation. J'habite aussi dans le quartier. Mon fils, il joue quand même là-bas. C'était un espace inutile. Mon fils, il joue là-bas aussi, mais ça se voit que ce n'est pas bien fait. J'habite dans le quartier. Je n'étais pas en courant qu'il y avait une consultation de voisinage. Peut-être, j'étais juste hors des limites, je ne , l'échevin va répondre. Mais ça se voit aussi qu'il y a des choses pas bien, comme la plantation. Les enfants jouent sur les plantes qui poussent encore. Ça, ce n'est déjà pas bien. Il y a beaucoup d'eau sur un endroit et c'est trop ouvert. Mon fils, il a deux ans et demi. Je dois très bien le surveiller pour qu'il ne saute pas sur la rue. Il doit juste sauter et il se trouve sur la rue. C'est un peu mal fait. Une barrière, je pense que c'est une bonne idée, parce que c'est un accident qui va arriver à ce coin-là. Les jeux sont bien, à mon avis. Mon fils les aime bien, mais c'est trop ouvert. Comme tous les petits parcs à Molenbeek, la nuit, il y a des jeunes qui s'amuse là-bas, à boire et à fumer. Il faut vraiment regarder, pour un peu de sécurité, de fermer la nuit. J'attends les réponses.

Mme la Présidente :

Heel erg bedankt.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci madame la présidente. Merci. Monsieur ainsi que l'ensemble des signataires de l'interpellation citoyenne. Je me réjouis qu'on puisse vous entendre et répondre à vos préoccupations. J'ai fait des recherches d'usage avant d'analyser la situation, le dossier. Moi, je constate qu'il y a eu de la participation citoyenne. Une enquête en ligne a été réalisée en 2022. Plus de 100 personnes y ont répondu, ce qui est significatif pour un petit projet, si je peux me permettre de dire ainsi, et les résultats, c'est que la majorité souhaite un espace de détente pour un public de personnes âgées, un focus plutôt pour les personnes âgées ainsi que pour les enfants, et on le voit aujourd'hui avec certains bancs qui sont adaptés pour les publics concernés.

Je rappelle aussi que nous sommes dans une commune densément peuplée. De nombreux concitoyens ne disposent pas d'espaces verts et c'est important qu'il puisse effectivement avoir des espaces. C'est notre rôle en tant que politique que de pouvoir initier à ce genre de projet. Et puis, certains ont dit qu'effectivement les espaces verts permettent de réduire les îlots de chaleur. C'est vrai, surtout dans une commune comme la nôtre.

Néanmoins, dans un nouveau projet comme celui-ci, il est tout à fait normal d'y avoir des ajustements. Et moi, je demande au collège de prendre en considération les aspects que vous avez témoigné ce soir et qu'on puisse effectivement trouver des solutions pour éventuellement mettre une clôture, pourquoi pas avec des plantes grimpantes, pour pouvoir protéger les publics concernés. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci, merci à tous. C'est essentiellement pour son dernier conseil communal, Monsieur Van Damme, qui va répondre et puis, le cas échéant, d'autres échevins ou moi-même nous interviendrons.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

Dhr. de Schepen Van Damme :

Merci, madame la bourgmestre. Bonjour tout le monde. Cette réponse sera mon dernier acte politique. Je vais en profiter pour être un peu plus long, parce que je trouve que c'est une question importante et, en même temps, la conclusion que vous y attachez me désole vraiment. Je suis vraiment triste d'entendre tous les aspects négatifs que vous décrivez à ce projet, parce que je le vis de toute autre façon et je pense beaucoup de molenbeekois avec moi. En ce qui concerne les remarques sur la sécurité, le tapage nocturne, je laisse la bourgmestre y répondre. Ce n'est pas vraiment de ma compétence.

Tout d'abord je voulais dire quelque chose qui rejoint un peu ce qui a été dit par monsieur Boufraquech, entre autres, c'est qu'on vit dans une commune hyper densément peuplée, on a une densité de population de 20.000 personnes par km² et ça veut dire que l'espace public est encore plus important que dans n'importe quelle autre commune. Parce que pour beaucoup de gens qui vivent dans des logements souvent très étroit, l'espace public est un peu l'alternative à leur pièce de vivre, à leur salon, à l'endroit où ils passent leur temps et les espaces publics sont hyper importants pour toute la population molenbeekoise, et c'est pour ça que l'espace public a été vraiment un des axes fort d'investissement dans cette législature.

Je tiens à préciser que, même si nous avons investi beaucoup, nous avons à chaque fois pu compter sur des subsides régionaux ou fédéraux ou même européen, pour les projets qu'on a réalisés. A très grande majorité ces projets, grâce à notre administration, qui travaille sans relâche, a pu permettre à la plupart de ces interventions d'être subventionné par des fonds externe. Ce n'est pas différent ici. Il y a presque 100.000€ qui a été investi de la part de la région dans ce projet ci, et donc nous avons réalisé, pas seulement beaucoup d'espaces publics. À la fin de la législature, il y aura cinq grandes places qui auront été entièrement rénovés, renouvelées, rendues au citoyen, je veux dire. Mais en même temps, il y a pleines de rues qui ont été renouvelés et j'en ai fait un point d'honneur aussi, d'installer beaucoup de nouvelles, plaines de jeux et d'infrastructures sportives dans l'espace public pour nos citoyens. Chaque fois, cela a été fait avec une participation citoyenne, chaque fois

ça a été fait à la demande de citoyens, chaque fois ça a été fait avec le citoyen, et j'en suis vraiment très fier.

J'en suis vraiment un peu désolé d'entendre je reprends mon texte, d'entendre que vous dites qu'il n'y a pas eu de participation ou de consultation. C'est faux. C'est fondamentalement faux, et je le regrette vraiment que ce soit repris par certains conseillers aussi, parce que je ne peux pas vous en vouloir à titre personnel. Peut-être que vous n'avez pas vu, peut être que vous n'étiez pas encore là, peut être que vous n'étiez pas au courant. Mais les conseillers, je suppose qu'ils sont quand même mieux au courant.

Je vais vous expliquer comment on l'a fait. On a fait deux moments de consultation, évidemment, une consultation obligatoire après avoir fait les plans, qui est l'enquête publique. L'enquête publique a duré un mois, qui s'est déroulé en décembre 2022 et pour laquelle il y a eu des affiches, où il y a eu une communication digitale aussi, comme pour toutes les enquêtes publiques, et qui est librement consultable et qui est obligatoire, soyons clair. Mais ce moment a eu lieu, mais avant ça, en avril 2022, avant de faire les plans, nous avons fait une consultation citoyenne, justement pour savoir ce que le quartier voulait à cet endroit-là. Nous avons en effet eu une centaine de réponses, ce qui pour un petit projet comme ça, est beaucoup, c'est beaucoup plus que beaucoup d'autres projets. Pour vous donner une idée, pour l'aménagement de toute la rue Picard, on a eu 100 réponses, 100 personnes aussi. Ça veut dire proportionnellement, pour un petit projet comme celui-ci on a eu beaucoup, beaucoup de retours et beaucoup de gens ont été mis au courant. On a mis des affiches, on a mis des flyers dans les boîtes, on a mis une enquête online, et ça veut dire qu'on a quand même pu toucher beaucoup de gens avec notre intention de transformer cet espace, qui était un espace entièrement bétonné, qui n'avait aucune utilité parce qu'il n'y avait ni stationnement à cet endroit, ni nécessité pour les voitures dépassées, parce qu'il y avait possibilité de le faire juste à côté, ni perméabilité et c'est un espace totalement perdu que nous avons voulu transformer dans un espace de jeu et dans un espace perméable et personnellement, je suis très fière du résultat.

Qu'est-ce que cette participation citoyenne nous a donné? Le but de cette participation, c'était qu'on avait lancé quelques exemples, mais on avait aussi donné la possibilité aux gens de proposer eux-mêmes des propositions. Le résumé de cette enquête, il est très simple, c'est que plus au moins, un peu plus de 50 % des gens voulaient une plaine de jeux pour enfants, plus ou moins 30 % voulait plutôt une infrastructure sportive pour adultes, axés plutôt avec, on a eu plusieurs remarques par rapport aux personnes âgées et monsieur Boufraquech je pense et monsieur Sumlu ont fait référence à ça. On a eu aussi la suggestion d'installer une table de ping-pong et pétanque, des options qu'on n'a finalement pas retenues parce qu'elles étaient beaucoup moins soutenues, une vingtaine de pourcent. Donc sur cette base-là, nous avons fait travailler un bureau d'études, un bureau d'études qui est installé à Lasne, et vous criez scandale là-dessus. Je regrette vraiment, peut être que vous n'êtes pas au courant, mais en tant que pouvoir public, heureusement, nous ne choisissons pas comme ça les entreprises avec qui on peut travailler. Non, il y a des procédures objectives qui empêchent justement de faire en sorte qu'il y a des magouilles, ou qu'il y a des petits amis, ou qu'il y a des entreprises qui ne sont pas agréés, qui font des travaux. Et nous avons lancé un marché public pour l'aménagement de nos espaces publics et le bureau d'études qui est sorti cet appel public et qui a proposé le meilleur prix, c'est un bureau Alan. Vous pouvez le regretter. Moi, je suis plutôt content de leur boulot. Mais finalement, c'est la règle normale que celui qui sort comme meilleur d'un appel d'offres reçoit le marché, et le contraire serait aberrant et même illégal. Là-dessus aussi, je suis un peu surpris de votre indignation par rapport au suivi normal d'une procédure normale.

Suite au fait qu'on a fait des plans, on a fait l'enquête publique et on a demandé un permis d'urbanisme. Le permis d'urbanisme ce n'est pas nous même qui nous octroyons un permis d'urbanisme, c'est la région qui nous octroie un permis d'urbanisme. Ce sont des fonctionnaires régionaux de plusieurs administrations: l'administration de l'aménagement du territoire, mais aussi l'administration régionale qui s'appelle Bruxelles environnement, qui s'intéressent des espaces verts, qui sont dans la commission de concertation et qui ont donné un avis unanime, favorable à notre projet, qui ont évidemment fait des remarques, qu'on a adapté légèrement les plans selon leurs marques. Mais ce qui a été placé, ce qui a installé là est entièrement conforme aux règles en vigueur en la matière, tant en matière d'espace public, qu'en matière de l'aménagement du territoire. Là aussi, je pense que nos fonctionnaires ont été exemplaires et quant à leur présence sur le chantier, évidemment, ils n'ont pas été à tout moment là, vous avez raison, mais de là à dire qu'ils n'ont jamais été là, c'est aussi une remarque assez particulière, parce que c'est assez insultant de dire que les fonctionnaires qui ont suivi les travaux et qui sont quand même régulièrement passés sur place, n'ont jamais été là et n'ont jamais suivi les travaux, ce n'est pas correct non plus.

En somme, le résultat est là et je pense que les riverains ou les gens du quartier en général, ont montré que c'était un succès. Il y a tout le temps des gens, il y a tout le temps des enfants, il y a tout le temps des mamans et des papas qui sont assis en regardant leurs enfants et qui ont l'air très heureux. D'ailleurs, c'est un des projets, et c'est un peu bizarre, parce qu'on a fait des projets de millions d'euro. Ici, c'est un projet de plutôt 100.000 €. On a eu, c'est un des projets pour lesquels on a eu le plus de retours positifs de tous les projets que j'ai fait pendant cette législature-ci. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a évidemment pas de problème. On peut comprendre qu'il y a des problèmes de tapage de temps en temps, et c'est malheureusement le cas pour beaucoup d'espaces publics, et je pense que la bourgmestre pourrait peut-être y répondre en partie. Ça ne veut pas dire que l'espace en-soi est une mauvaise chose.

Il y a aussi des problèmes avec les plantations. Les plantations ont été plantées et c'est un espace fort fréquenté. Beaucoup de gens, beaucoup d'enfants ont marché sur ces plantations, une grosse partie a disparu et on va devoir replanter. On va devoir réfléchir comment faire en sorte que ce soit mieux qu'aujourd'hui et c'est vrai qu'il y a quelques problèmes techniques de suivi du chantier. Il y a quelques malfaçons par rapport à l'infiltration et par rapport à la flaque d'eau qui s'y présente, et nos fonctionnaires sont en train de travailler là-dessus. On a déjà envoyé une mise en demeure à l'entreprise pour corriger le travail fait à ce niveau-là. C'est vrai que, là aussi, il y a des améliorations qui pourraient être faites.

Par rapport à la sécurité, rien ne nous empêche d'installer les jeux tel que c'est là. Mais on a entendu la plainte de certaines personnes et on va installer des barrières croix Saint-André le long de l'avenue du Karreveld pour empêcher les enfants, s'ils ne seraient pas surveillés, de s'en courir comme ça dans la rue. C'est une remarque bien notée et normalement, d'ici quelques jours, ils seront installés et ce problème-là, ou ce possible problème là, sera remédié.

Je vais clôturer avec ça, je dois avouer que je suis plutôt fier du résultat. Je suis plutôt confiant que beaucoup de gens sont pour et aiment bien, mais je suis aussi conscient que rien n'est parfait et que, peu importe ce qu'on fait dans la vie politique, il y a toujours des remarques par certaines personnes et qu'il est impossible, dans la vie politique, de satisfaire tout le monde. Je suis vraiment désolé d'entendre que vous êtes décidé si négativement par rapport à l'espace mais personnellement, je suis très fier de cette réalisation et je pense que c'est une bonne chose de l'avoir installé.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur Van Damme.

J'étais effectivement étonné du début de l'interpellation parce que, vous voyez, on a vraiment souhaité remplacer un espace qui était vide, qui était perdu, par quelque chose d'utile pour le quartier. Et c'est vrai que, en tant que collègue, on a l'impression d'avoir réussi.

Brièvement, dès les premiers jours, on s'est rendu sur place, l'Echevin Van Damme et moi-même, et on a pu constater effectivement qu'au niveau des plantations, c'était très compliqué et on a déjà pressenti à l'époque qu'on allait probablement devoir faire une deuxième plantation. Et c'est ce qui se passe. Il y a vraiment une difficulté, effectivement.

En ce qui concerne la sécurité, c'est une demande, comme il l'a dit, qui a été répété et qu'on va réaliser.

Pour finir, vous avez posé la question du tapage nocturne. Il est certain que dans notre ville aujourd'hui, et je ne parle pas que de Molenbeek, c'est un sujet qui prend de plus en plus d'ampleur. Moi, dès que je suis arrivé aux commandes de la commune, c'est un des sujets sur lesquels j'ai attiré l'attention du chef de corps et de la police. Ça a été assez compliqué, parce que c'est vrai que on a deux policiers dans la salle. Ils savent mieux que nous que dans un corps de police qui n'est pas tout à fait en nombre suffisant par rapport aux missions qu'on a sur le territoire. C'est le type de mission qui passe parfois à l'attrape ou derrière les autres missions, parce qu'évidemment si on doit choisir entre aller s'occuper d'un arrachage de sac ou de trafic de drogue ou de tapage nocturne, vous comprenez que si on n'a pas tout à fait assez de policier, ce qui est notre cas, et je le dis de manière un peu euphémiste, on va s'orienter vers les deux premières missions au détriment de la dernière. Et ça a été une discussion entre le chef de corps et moi pendant assez longtemps et finalement, on a pu trouver une nouvelle technique et c'est celle qui est en vigueur aujourd'hui. Je vous invite à l'utiliser et à me signaler si vous en êtes satisfait ou au contraire, s'il y a des défauts. La nouvelle technique, quelle est-elle ? Au fond, au lieu de responsabiliser la patrouille qui va sur place pour le tapage nocturne et qui risque, dans ces messages, d'être réaffecté vers une mission plus prioritaire, on responsabilise sur la prise du cas tapage nocturne le DPZ, c'est-à-dire le central téléphone que de la zone, et le central téléphonique de la zone doit signaler s'il est possible d'envoyer une patrouille ou pas. Si ce n'est pas possible, on revient vers le citoyen et invite le citoyen également, si jamais ce n'est pas possible, à reconfirmer une heure après, s'il a toujours besoin. En ayant ce lien et en responsabilisant le central téléphonique plutôt que l'estafette qui, par nature, peut être affecté ailleurs ou appelé, on obtient de meilleurs résultats puisque, en particulier, on n'a plus des citoyens qui appellent pour un tapage nocturne, par exemple à une heure du matin, et puis qui sont réveillés deux heures plus tard par la patrouille parce qu'entre temps, elle a fait 1000 autres choses qui était prioritaire, et qu'elle arrive trop tard. On a une technique différente, qui est basée sur davantage de communication entre les citoyens et la police, et on me dit que ça fonctionne mieux. J'espère que c'est le cas, parce que je sais que c'est une nuisance importante pour les citoyens et par contre je sais aussi tous les efforts que nous avons fait et nous sommes arrivés à avoir plus de policiers. Je suis contente parce qu'on a réussi, mais ça ne suffit toujours pas et ça reste un cadre général compliqué d'appréhender le tapage nocturne dans les missions policière. Je ne peux que vous encourager si vous avez des soucis, même si c'est plusieurs jours de suite, même si ça vous semble au départ embêtant, ou vous vous dites: ce n'est pas mon rôle de faire ça, ou que c'est de le faire, parce qu'en plus de la

technique dont je viens de vous parler, il y a aussi une question d'identifier les points noirs du tapage nocturne. Lorsqu'un endroit fait l'objet de signalements répétés il devient un point noir, tapage nocturne et alors on y va aussi de manière proactive, sans attendre les appels. C'est ce qui va se passer si vous vous appelez de manière régulière et que vous avez beaucoup de problèmes et que c'est constaté, c'est ce qui va se passer. Je ne dis pas que vous n'aurez plus jamais un cri, mais en tout cas, ça, c'est ce que ce qu'on a mis en place pour mieux appréhender cette question dans notre ville aujourd'hui.

Voilà, vous allez avoir votre temps de réponse et vous serez le dernier à parler. Je sais que ça peut être parfois frustrant, parce que vous aurez peut-être envie de nous poser des questions, mais ça, ce n'est pas la manière dont ça s'organise dans notre règlement actuel. Et je vous invite éventuellement après, dans l'Informelle peut être que certains échevins peuvent vous rejoindre pour encore parler avec vous. Vous avez une dernière parole, de trois minutes.

Je donne la parole à monsieur Schneider.

M. Schneider :

Je voudrais revenir, sur la question sécurité, tapage nocturne. J'ai eu cet après-midi un délégué du sous divisionnaire du commissariat de Molenbeek-Saint-Jean qui m'a dit qu'il était à peine au courant de ce nouveau système. Juste pour vous signaler que, le 19 juillet, à une heure et demie du matin, j'ai dû me lever, sachant que je me réveillais à six heures du matin pour aller travailler. J'ai appelé la police, qui ne pouvait pas se déplacer, et que je suis allé sur place à sa demande, pour essayer de raisonner les gens. C'était une famille avec des personnes adultes qui criaient, qui jouaient, qui parlaient fort. Il en a résulté une incapacité de travail de trois jours après une agression de leur part. J'ai retéléphoné à la police, qui n'a toujours pas voulu se déplacer. A un moment donné, il faut aussi donner une consigne aux patrouilles de police de bien vouloir verbaliser quand il constate un tapage nocturne, parce que qu'ils ne le font pas. Ils ne le font pas. J'ai demandé à chaque fois: pourquoi vous ne verbalisez pas? Il faut qu'il y a un règlement qui stipule sur l'espace vert que, à partir de 22h30, il ne peut plus y avoir d'activité etc. Donc là à un moment donné, il faut que vous vous accordiez avec, vous êtes la chef de la police de Molenbeek, essayez de voir un peu ce qui se passe sur ce côté, parce que là, nous sommes démunis. Ça, c'est la question sécurité.

Pour revenir avec ce que disait monsieur Van Damme à-propos de la participation citoyenne, vous avez remarqué que l'interpellation a été signée par 50 personnes, qui sont 50 personnes du quartier Karreveld, et nous avons en ce moment une pétition qui va être mise en ligne pour recueillir le maximum de personnes qui ne sont pas contre l'aire de jeu, mais la façon dont cette aire de jeu a été faite, c'est-à-dire la non isolation des enfants par rapport à la sécurité routière et ce tapage nocturne. Au vu des signatures que nous recueillons pour cette pétition, nous constatons que la participation citoyenne a été biaisée dès le départ parce qu'on n'a pas donné tous les tenants et aboutissants de la réalisation.

Pour terminer, vous nous dites qu'il y a des problèmes de malfaçon, etc. J'espère vraiment que vous allez mettre en œuvre une mise en demeure pour la société qui a réalisé les travaux. Parce que quand je discute avec le chef des plantations de Molenbeek-Saint-Jean et qu'il me dit que quand on creuse à 20 centimètres sous les plantations, on retrouve les débris de bitume et de béton, ce qui empêche la plantation de strate arbustive qui était prévu sur le plan et qui n'est pas actuel, je me dis qu'il y a un problème de contrôle par rapport à ce qui a réellement été réalisé et ce qui avait été promis sur le papier. On nous promet des arbustes et on

nous met des graminées, on nous met des graminées et on nous met des arbres. On veut bien lutter contre les dômes de chaleur. Mais là, désolé de vous le dire, je suis moi-même dans le métier et il y a d'autres façons de lutter contre les dômes de chaleur que de mettre de la terre avec, par-dessus, une nappe géotextile en plastique et ensuite des copeaux de bois. Il y a d'autres façons, beaucoup plus éco durables, pour lutter contre ce système d'asphyxie des sols et de dôme de chaleur.

Alors, quand on voit, et je terminerai là-dessus, nous avons interpellé monsieur Achaoui, au niveau des plantations, sur ce problème dès la réunion, une réunion qui a eu lieu au mois de mars ou avril au Sippelberg. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de réponse de sa part. Et quand on nous dit qu'on plante de façon éco durable et qu'on nous propose des arbres comme les liquides en barres, qui ont été placés au nombre de cinq sur le site, qui sont des arbres réputés pour planter dans des terrains frais, humifère et bien arrosées. Jusqu'à présent, il n'y a jamais personne qui est venue arroser. C'est sûr, on a eu un mois de juillet qui était plutôt plus vieux, mais vous allez voir l'état des arbres actuellement, ils font pleurer. A un moment donné il faut responsabiliser aussi les échevins par rapport à ces choix, parce que nous, citoyens, on a beau nous dire que ce sont les subventions de la région, mais c'est quand même moi, dans mes impôts, qui permet à la région de subventionner de tels projets. C'est ce que je voulais répondre.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur. Je pense que l'échevin va se diriger vers vous et que vous pourrez continuer, parce que sinon, on a le reste de l'ordre du jour. En ce qui concerne le tapage, il y a une loi. Donc, je pense que si vous voulez, moi, je suis, je veux bien recevoir votre plainte, parce que je pense que vous avez été mal informé, tout simplement. Merci monsieur. Bonne suite à vous.

2. Secrétariat communal - Démission de Monsieur Jef VAN DAMME en tant qu'Echevin et Conseiller communal - Prise de connaissance.

Gemeentelijk secretariaat - Ontslag van Mijneer Jef VAN DAMME als Schepen en Gemeenteraadslid - Kennisname.

Mme la Présidente :

Bien, nous arrivons, je pense, à un point qui est à la fois un point qui va nous occuper un petit peu et un point triste, un point gai, c'est un peu un mélange qu'on n'a pas souvent. Il s'agit de la démission de Jef Van Damme puisque Jef Van Damme nous quitte en tant qu'échevin mais également en tant que conseiller communal. Et peut-être que je vais commencer avec un petit, un petit hommage, même s'il est toujours vivant.

Dus vanavond wil ik onze collega Jef Van Damme in de kijker zetten omdat zijn aanwezigheid bij de vergadering van onze Gemeenteraad vanfaag de laatste zal zijn. Je l'ai déjà dit c'est la dernière fois qu'il est avec nous. Vanaf 1 september zal Jef zijn talenten elders inzetten namelijk bij de GVC, de Vlaamse Gemeenschapscommissie, als hoge ambtenaar dus een zeer belangrijke functie binnen het hoogste orgaan van de Vlaamse Gemeenschap in Brussel. Félicitation Jef, pour cet excellent choix de la Vgc et qui nous voit bien triste, puisque, si je suis tout à fait persuadée que tu t'acquitteras de ta nouvelle tâche avec l'enthousiasme et les qualités immenses que nous connaissons, nous allons regretter les 20 ans de bons et loyaux services que tu as amené en politique. Et j'ai pu te connaître au collège, ici, puis je n'y étais pas, mais j'ai bien suivi ce que tu faisais au conseil communal, et puis aussi comme député, on était collègues sur les bancs du parlement bruxellois et, pour finir, dans ce collège.

Un départ, c'est forcément un moment particulier, c'est un moment d'émotion parce qu'il n'y a rien à faire, ici, dans cette enceinte, et encore plus autour de la table du collègue il y a des liens personnels, voire amicaux, qui se sont créés, puisque nous avons travaillé chaque jour ensemble, et je peux le dire pour tous les collègues qui sont ici, je pense, chaque jour ensemble, dans le même but, c'est-à-dire gérer au mieux la commune pour les intérêts des citoyens et à titre personnel, et, en ce qui concerne ma formation politique, également dans des objectifs encore plus proches, puisque nous avons une vision de la vie et de la réalité sociologique et de ce qu'on peut faire en politique, qui sont extrêmement proches. Au-delà des réalisations, de la dynamique et du travail que tu as réalisé je pense que j'ai aussi envie de dire, quand même que tu es un homme assez remarquable et c'est l'homme qui va nous manquer le plus. Je veux le dire.

Aujourd'hui, j'ai vu qu'il y a dans la salle des fonctionnaires, ça, ça me touche et je pense que ça va te toucher également. Ça fait bien plaisir. Je pense qu'aussi bien au niveau des habitants qu'au niveau des fonctionnaires, au niveau de tes collègues, tu as été pour ton caractère, puisque tu as quand même un caractère bien trempé, pour ton accessibilité, pour ta conscience professionnelle, pour ton attachement et ton dévouement pour notre commune et pour ses habitants, tu as été apprécié, fortement apprécié.

Il me revient une tâche, parce que chacun de vous pourra prendre la parole s'ils le souhaitent, et je sais que beaucoup vont le faire, et chacun va y aller un peu de son anecdote personnelle, peut être aussi des grandes tirades mais moi, il me revient quelque chose d'un peu plus particulier à faire comme présidente de séance et bourgmestre, c'est un peu retracer quand même le travail que tu as réalisé, et ça je le fais avec grand plaisir, mais c'est long, c'est long. Je vous préviens, je vais essayer de faire un peu court, mais c'est quand même assez long, puisque Jef Van Damme a passé 20 ans au service des citoyens, 20 ans qui ont permis de faire évoluer la commune, 20 ans qui ont changé la commune. Je politieke carrier in Sint-Jans-Molenbeek begon in 2005, het jaar waarin je voor het eerst de sjarp van het schepenambt droeg. Donc c'est en 2005 qu'il a commencé avec une écharpe scabinale, donc d'échevin. A cette époque, tu t'occupais déjà d'enseignement également de culture et tu étais en charge de la mobilité. C'est une époque qui était bien différente de celle d'aujourd'hui où la mobilité crispe énormément. C'était peut-être le début, mais ce n'était pas encore l'époque d'aujourd'hui c'était une époque où tout devait advenir. C'était une époque où il y avait vraiment des changements extrêmement importants à porter et pour lesquels étais impliqué. Dus bepaalde wijken autovrij maken, het parkeerbeleid herzien, de wegen aanpassen aan zacht vervoermiddelen, fietspaden, plaatsen veiligheid voor voetgangers, enz. Déjà de beaux chantiers!

Évidemment, il y avait déjà pas mal de critiques. Il faut le dire, on peut le dire, et tu as déjà dû, à l'époque affronter l'opposition de certains. Maintenant, ce temps est assez passé puisque, entre-temps, tu as fait beaucoup d'autres choses, avec deux mandats d'échevins, le mandat de député et je vais revenir maintenant sur une de tes plus belles réussites en tant qu'échevin de la culture et de l'enseignement néerlandophone. Je sais que ça te tient particulièrement à cœur, c'est la construction, entamée en 2006, d'une école néerlandophone supplémentaire « de Knipoog ». Je pense que ça, c'était vraiment une chose très importante pour toi. Et puis, maintenant, tu as eu un rôle extrêmement actif dans le développement des écoles, plus seulement les écoles néerlandophones, mais aussi toute la politique du développement des écoles et des plaines de jeux et des terrains de sport. Ça, c'est quelque chose qu'on a fait ensemble, pour lequel je te remercie. Tu as également, je hebt ook een infrastructuur opgezet om ouders va jonge kinderen en babys te helpen bij het kopen

van meestal dure baby spullen. Ça, c'est la création d'un service spécial dédié à l'achat de matériel à bas prix pour l'Accueil des nouveau-nés et des enfants en bas âge. C'est une initiative tout à fait originale qui te revient pleinement. Dit jaar opent een gloednieuw gebouw zijn deuren om de kinderen van het Nederlandstalige kinderdagverblijf "Harlekijntje" te verwelkomen. Ça c'est un chantier sur lequel on avait beaucoup discuté avant d'arriver au pouvoir toi et moi, et que tu as mis en œuvre, pour finir, de la manière qui avait été lancé par le collège précédent. Mais je suis désolé, c'est un peu long, mais c'est parce qu'il y a vraiment beaucoup. Je trouve que c'est quand même le moment de le dire. Après, ce sera trop tard. Il le mérite. On est bien d'accord.

Tu as lancé aussi, comme je l'ai fait du côté francophone, tu l'as fait du côté néerlandophone, le soutien pédagogique et l'école d'été mais aussi des cours de néerlandais supplémentaire pour les enfants et les jeunes. Par exemple, cet été, c'est encore quatre cents enfants de Molenbeek-Saint-Jean qui n'avaient pas l'habitude de maîtriser une langue en usage dans notre pays, qui ont été initiés au néerlandais.

Ensuite, il y a les initiatives que tu as mené cette fois avec l'écharpe et la prérogative des chemins, des travaux publics, la rénovation de la place communale. Oui, c'était toi, la place Brunfaut, la place Blanche, la place Jef Mennekens. Evidemment, ton rôle central, puisque tu m'as, tu m'as soutenu à tous les moments, et même plus que ça à certains moments mais c'est un travail qu'on a fait amplement de manière conjointe, et je te remercie pour le dynamisme que tu y a mis, c'est tous les travaux subsidiés, puisque, formellement, c'est ma compétence, mais de fait, puisque c'est toi qui étais dans ces bâtiments, avec tous nos fonctionnaires qui sont dédiés à ça, c'est toi qui a mis le plus d'énergie au niveau du personnel politique c'est l'ouverture de la grande halle, c'est la rénovation du site autour de la gare de l'ouest c'est toute l'implication dans nos négociations multiples et on a fait le, le, le briefing de Saliha déjà, je peux le dire ici, on l'a déjà fait sur les relations avec les autres niveaux de pouvoir et la manière dont on a pu acquérir une place comme petite commune dans tous les grands programmes qui s'installe à l'initiative de la région et du pouvoir fédéral, comment on a pu attirer, que ce soit des fonds pour la place Beekkant, que ce soit notre place dans les décisions sur le pourtour de la gare de l'ouest sur l'installation à Manchester, et j'en passe, évidemment, l'initiative du parc récréatif aquatique. Tout ça, ce sont des choses pour lesquelles tu t'es fortement impliqué et qui, sans toi, n'en serait pas au degré d'avancement où elles sont aujourd'hui. Et ce sont autant d'initiatives je pense, qui, demain, apporteront une plus-value énorme pour la population de Molenbeek, quand ce n'est pas déjà le cas, parce que, il faut savoir que la moitié de notre programme de rénovation scolaire est déjà acquis et soit réalisé, soit pleinement lancé. Alors, la construction du nouveau centre de quartier et de sport. Tu as pris le relais des précédents avec brio. Bref, et j'arrive à la fin, un travail exemplaire, je le pense. Je pense que tu as vraiment fait évoluer la commune dans le bon sens, que tu l'auras marqué de ton empreinte. C'est comme ça qu'on dit en français. Je ne sais pas comment le dire en néerlandais, mais peut être certains le feront mieux que moi, et je voudrais te dire merci. Un immense merci au nom de toutes les molenbeekoises et de tous les molenbeekoïis. Bonne chance! Merci.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, madame la présidente.

On n'a pas toujours été d'accord ça, on s'est bien rentrer dans les plumes, mais dans l'ensemble tu as quand même fait un boulot fantastique. Tu connais bien tes

dossiers, tu les as bien suivis, et j'ai regretté que tu n'écoutes pas mieux mes avis à propos des handicapés, parce que ça, tu les as bien oubliés. Malheureusement, j'en ai encore payé les conséquences la semaine dernière. Mais je te félicite en tout cas pour ta nomination. Je ne doute pas que tu vas performer dans ta nouvelle fonction, parce que tu es un bosseur et que tu es certainement l'homme de la situation, et je te souhaite vraiment bonne chance Jef. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Cher Jef, sincères félicitations.

Moi je vais être un peu plus bref.

La première fois, notre rencontre, c'était au cabinet de monsieur Pascal, qui est ministre, je ne sais pas si tu te souviens de ça, tu n'étais pas encore à la commune. Je suis allé en tant qu'échevin évidemment demander de l'appui, des moyens, et je sais à l'époque même au cabinet tu nous as appuyé même que tu n'étais pas encore au Collège et nous avons travaillé ensemble de 2006 à 2012 sous la responsabilité de Philippe Moureaux. Moi j'étais échevin des travaux publics, de logement, de l'économat et toi, tu étais échevin de la mobilité. Tu venais d'un cabinet et tu avais un peu hard je veux dire tu étais têtu, pas insistant, beaucoup plus. Il y avait des moments de tensions entre nous sur certains projets, sur certaines visions. Ce n'était pas uniquement avec moi mais aussi le Collège. Nous avons toujours gardé de bonnes relations, de bonnes amitiés. Après on se connaît très bien l'un et l'autre. Tu es un bon travailleur. Tu connais bien tes dossiers et c'est ça qu'il nous fallait au Collège, des gens qui travaillent, qui connaissent bien ses dossiers et qui se sacrifie au citoyen. Je ne doute pas que dans ta nouvelle fonction tu feras la même chose avec la même expérience et beaucoup plus même. Ça reste toujours un service aux citoyens. Cette fois ci, c'est beaucoup plus large que Molenbeek, puisque ça prendra toute la région. Et évidemment, attentif, parce que maintenant, c'est un fonctionnaire, la neutralité oblige même. Je pense que cette neutralité-là, il ne sera pas à 100 %. Te connaissant il y aura toujours un petit peu quelque part mais ça fait partie de l'être humain.

Donc mes sincères félicitations et je te souhaite bonne chance dans cette nouvelle fonction. Je te voyais sincèrement ministre du côté flamand. Peut-être que ce souhait-là se réalisera , peut-être que non, la vie nous le dira. Moi je te vois vraiment ministre. Merci et bonne chance.

Mme la Présidente :

Ik geef het woord aan de Heer Bijmens.

Dhr. Bijmens:

Ik denk dat een woordje van de Burgemeester en van Jef Van Damme wel gepast is op zo'n moment. Ik heb vorige keer gezien bij Rajae Maouane dat we daar 40 à 45 minuten aan hebben verloren. Dus ik zou willen vragen aan de Voorzitter of we de vriendelijkheden en de complimentjes die leuk zijn voor Jef Van Damme kunnen plaatsen buiten de Gemeenteraad en gewoon verder gaan want ik zie dat er 398 agendapunten zijn. Dank U.

Mme la Présidente:

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je serai court, ik zal kort zijn. Ik denk dat... in elk geval gefeliciteerd met de nieuwe functie. Ik denk dat Jef iemand is die echt zijn dossiers kent en gaat voor zijn dossier en soms niet genoeg luistert maar er echt voor gaat. Dat is ook misschien een zwakte soms. Ik denk dat Jef voor velen een beetje het gezicht is geweest voor een hele boel Nederlandstalige aangelegenheden en projecten maar niet allen dat. Ik denk dat we elkaar kunnen vinden in het belang van publieke ruimten, publiek eigendom ook en zorgen dat we als gemeente niet alles overlaten, niet alles verkopen aan de privé maar zorgen dat we met publieke infrastructuur en projecten ook zelf vorm geven aan onze gemeente en zorgen dat die toegankelijk blijft voor iedereen en infrastructuur aanbiedt voor iedereen. Voilà. Bon vent!

Mme la Présidente:

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Je dirais, on ne se connaît pas beaucoup. Nos débuts étaient un peu tumultueux mais en même temps, on a peut-être pris un peu de temps pour pouvoir savoir qui on était. Il y a une chose que j'ai compris avec le temps, tu es peut-être dans ce collège, tu étais l'échevin peut être le plus proche d'écolos. Maintenant, quand j'entends évidemment madame Evraud qui dit on n'était pas d'accord ou monsieur Daif, maintenant je comprends un peu plus pourquoi, sur certaines matières... Après, j'ai envie de dire tu étais le seul que je voyais souvent sur son vélo. Quand on passait dans la rue, il y avait un petit « salut Jef, ça va bien » ? Je voyais souvent Jef. C'était souvent plaisant, plaisant de te voir dans ce cadre-là, on a un peu pris le temps de se connaître et j'ai envie de dire je n'ai pas eu 20 ans pour pouvoir te connaître, mais pour le peu de temps ou on a pu se fréquenter j'ai envie dire que je garderais un bon souvenir. En tout cas, merci pour l'inauguration de la place communale et j'ai envie de dire « bon vent dans tes nouvelles fonctions et passe de temps en temps nous dire bonjour ».

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci madame la Présidente.

Beste Schepen, beste kameraad, Beste Jef,

Na bijna twintig jaar politiek engagement voor Brussel en Molenbeek verlaat je vandaag de politiek. Dat zijn twintig jaren vol ongelooflijke realisaties, bvb. Extra Nederlandstalige scholen, de make over van onder meer het gemeenteplein en het Jef Mennekensplein, de eerste molenbeekse bibliotheek, de grootste brussel zomerschool, gerenoveerde en nieuwe sporthallen en gemeentelijke woningen. De grote hall ook in de Heyvaertwijk.

Au nom du groupe PS/Vooruit, en tant que camarade, mais surtout en tant que molenbeekois nous te sommes reconnaissants pour tout ce que tu as réalisé, surtout parce que l'objectif de ton travail politique, et par ailleurs celui de tout socialiste, a toujours été d'améliorer la qualité de vie de nos habitants et de lutter contre les injustices sociales. J'espère que cette philosophie te guidera également dans ton nouveau défi professionnel.

J'en profite en passant pour remercier ton chef de cabinet, qui est ici présent, Andrea De Kerpel, pour le travail qu'il a aussi réalisé, parce que, si j'ai bien compris, il quitte aussi Molenbeek pour aller travailler pour la ministre, Madame Anne Persoon. Bedankt voor alles ! Merci pour tout !

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Piquard.

Mme Piquard :

Jef, j'ai eu la chance de le connaître depuis 20 ans et je ne le regrette impérativement pas. On a cité toutes les réalisations, tout ton investissement politique ici, pour la commune, et c'est vrai, c'est vrai, ce que madame la bourgmestre a dit, c'est plus vrai que vrai et ça a duré 20 ans.

Je voudrais quand même te dire que, au début, quand tu es arrivé, et surtout quand tu avais la mobilité, je ne sais pas si tu te souviens, j'ai moi qui était de la génération, ma voiture, c'est ma liberté, eh bien pour finir Jef, je vais te dire que tu as encore eu une réalisation de plus, qui est peut-être plus privé eh bien je comprends et j'accepte maintenant toutes tes idées, des idées que tu as créées, et je suis pour le vélo avec encore un peu plus de sécurité. Jef, humainement tu vas me beaucoup me manquer.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Azaoum.

M. Azaoum, Echevin :

Merci Madame la présidente.

Ecoute, Jef, ça fait un moment qu'on se connaît et c'est vrai que j'ai aussi appris à t'apprécier et si vous voulez, pour moi, Jef, c'est deux éléments importants. D'abord la personne, Jef est une personne ouverte sur le monde, ouverte sur la diversité, jamais ressenti, en tout cas, le moindre préjugé dans aucune situation, et je t'avoue honnêtement que c'est une qualité extraordinaire. La deuxième chose, c'est vrai que tu as insufflé sur Molenbeek-Saint-Jean, un côté comme ça, un côté très vert, un côté cycliste et finalement, tu as tellement travaillé là-dedans qu'aujourd'hui Molenbeek est une commune qui est heureuse d'avoir autant de cyclistes. Sincèrement, tu as fait un travail extraordinaire par rapport à ça, et on voit enfin le fruit de ton travail, notamment avec ce canal on a l'impression que c'est une autoroute de vélo, mais c'est magnifique. En tout cas, c'est très bien. Et l'autre chose, tu nous as été extrêmement utile dans les moments difficiles qu'on a pu vivre sur nos installations sportives. On a toujours pu compter sur toi. Il y a des moments où ce n'était pas facile, c'est vrai, parce qu'il fallait faire des choix. Tu n'as pas 20.000 personnes qui travaillaient pour toi, et il fallait des priorités. Mais en tout cas, tu as toujours fait les choses avec beaucoup de justesse,

beaucoup de respect et je te souhaite vraiment, avec beaucoup de sincérité, bon vent dans tes prochains combats. Je sais que le VGC de Bruxelles sera entre de très bonnes mains dans les tiennes. Je te souhaite en tout cas beaucoup de réussite dans la suite à toi. Ciao ciao Jef !

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Zamouri.

Mevr. Zamouri :

Ik wil ook mijn dank betuiging aan Jef die ondertussen eigenlijk een beetje een Bob de Bouwer is geworden hier in Molenbeek. Het is natuurlijk heel dankbaar en heel goed ook.

Om heerlijk te zijn, moi, j'ai connu Jef de deux, des deux côtés. Je l'ai connu au parlement, dans le Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie, là où on jugeait ce qu'il va faire maintenant, comme lijdend ambtenaar, et à la commune pendant une année ou j'ai été échevine, on a quand même réalisé ensemble une belle chose. Toi, tu as fait le fietspad sur la rue Vandenpeereboom, moi, j'ai nettoyé et Abdellah Achaoui il a mis les lumières. Franchement, on venait de rentrer et on a fait ça immédiatement. Donc, quand il s'agit de prendre les choses en main franchement, je pense à toi. Ça, c'est sincèrement.

Je t'ai connu aussi, au Raad van de VGC comme un grand antifasciste, antiraciste. Tu te rappelles la petite vidéo qui a fait le tour du monde, gij zijn bruine rakker que tu as dit à ce monsieur du Vlaams Belang. Donc, tu étais vraiment en rage, et ça, c'est ton caractère aussi, ça te caractérise. C'est bien, il faut de la passion dans la politique, mais maintenant, tu vas devenir leidend ambtenaar et comme Mohamed Daif l'a dit, tu vas garder ton tempérament, tu vas le garder, mais tu vas bien pouvoir l'utiliser dans ce que tu vas faire et je suis sûre et certaine que tu vas faire ce travail. Tu es le meilleur candidat pour ça. Tu étais d'ailleurs le meilleur candidats qui est sorti des examens mais tu vas le faire très bien. Pourquoi? Parce que tu as connu le haut et le bas. Maintenant tu vas le uitvoeren, je ne sais pas comment on dit ça en français, l'exécuter. Je te connais aussi, bien sûr, un caractère, mais quand on travaille beaucoup, on n'a pas toujours le temps d'être gentil avec tout le monde non plus donc du respect, et je comprends ça aussi parce que j'ai ça un petit peu aussi. Mais franchement c'est een heel grote winst voor de Vlaamse Gemeenschapscommissie en ik wens jou alle succes toe.

Mme la Présidente:

Een heel groot verlies voor ons.

Je donne la parole à madame Saliha Raiss.

Mme Raiss :

Ik heb wel een tussenkomst voorbereid. Ik ga die met veel enthousiasme voorlezen.

Best mensen,

Vandaag staan we hier samen met een bijzonder moment te markeren. Het afscheid van een voortreffelijke Schepen, Jef Van Damme, die Molenbeek met zijn

charisma en professionaliteit heeft gediend gedurende zijn ambtstermijn. Het is een tijd van gemengde emoties waarin we erkennen dat we een waardevolle en belangrijke gekozen vertegenwoordiger verliezen terwijl we tegelijkertijd enthousiast zijn over de toekomst en het voortzetten van zijn werk.

Jef, jouw toewijding aan Molenbeek en je charisma hebben een blijde indruk op ons achtergelaten. Gedurende je ambtstermijn heb je jezelf bewezen als een schepen die niet alleen bekwaam en professioneel is maar ook als iemand die hart heeft voor onze gemeente en haar inwoners.

Je hebt met passie en vastberadenheid gewerkt aan het verbeteren van de levenskwaliteit van de mensen hier en je hebt ons allen geïnspireerd met je onvermoeibare inzet. Jouw professionaliteit heeft niet alleen Molenbeek verandert maar ook de manier waarop we politiek bedrijven en beleid vorm geven.

Voor mij persoonlijk en voor onze politieke groep Vooruit is het een eer geweest om met jou samen te werken. Wij hebben niet alleen een collega verloren maar ook een mentor. Je hebt ons geleerd hoe belangrijk het is om te luisteren naar de stemmen van diegenen die wij vertegenwoordigen en om te streven naar het algemeen welzijn.

Terwijl we vandaag afscheid nemen van je rol als schepen kijken we vol vertrouwen naar de toekomst. Ik ben buitengewoon trots om je werk verder te mogen uitrollen en in jouw voetsporen te kunnen treden als toekomstige schepen. Ik beloof plechtig om voort te bouwen op de fundamenten die jij hebt gelegd en om met dezelfde vastberadenheid te streven naar vooruitgang en welzijn voor alle inwoners van Molenbeek.

Jef, moge je nieuwe wegen bewandelen met dezelfde passie en moed waarmee je Molenbeek hebt gediend. Jouw nalatenschap zal in onze harten voortleven en je verdiensten zullen blijvend zijn. Dan U wel voor alles wat je hebt gedaan en moge de toekomst je niets dan voorspoed en succes brengen. Merci Jef!

Mme la Présidente:

Je donne la parole à monsieur Bacart.

M. Bacart :

Merci madame la Présidente.

Best Jef, ik zal niet herbeginnen van kwaliteit te spreken. Ik heb U vorige week een mail gestuurd. Ik kan alleen maar zeggen de beste toekomst voor U, voor uw familie, en voor uw werk. We wonen niet heel ver van mekaar. En dank U wel nog.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame l'échevine Schepmans.

Mme l'échevine Schepmans :

Je pense que je suis une des municipaliste qui connaît depuis le plus longtemps Jef. On se connaît depuis plus de 20 ans. Tu es un échevin qui, comme on l'a souligné, connaît ses dossiers, qui les suit, un échevin qui a du caractère, qui est parfois un peu obstiné et qui ne compte pas son temps pour, justement, accomplir les projets.

Dans les contacts avec nous et au collègue, tu as toujours eu donner des réponses aux questions qui étaient posées. Tu as toujours assuré une collaboration tout à fait positive et je te dirais: Jef, comme disait le grand Jacques, t'es pas tout seul, t'es pas tout seul! Et nous sommes nombreux ici, au conseil communal, à regretter ton départ.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Best Jef,

Je zal het niet geloven maar ik zal je missen. Echt waar en dat voor verschillende redenen natuurlijk. Veel collega's hebben hier veel gezegd over U, over uw temperament, uw karakter, enz. maar tussen ons was het altijd heerlijk. Het was niet gemakkelijk om over debatten te discussiëren. Gelukkig dat onze burgemeester tussen ons kwam om op een zeker moment ...

Je dois dire que j'ai beaucoup appris, sincèrement, parce que, pour moi, c'était une première en tant qu'échevin dans l'exécutif et pouvoir discuter des dossiers aussi complexes, parce que les travaux publics et la mobilité, généralement, ça va de pair. Mais là, c'était d'une autre manière. Mais je dois avouer que, malgré les tensions positives, malgré les discussions très longues, constructives, tous les projets qui ont été sur la table ont été menés finalement avec des corrections, avec des débats mais ik heb veel geleerd en ik wou U bedanken voordat. Ik zal U missen en veel succes voor de toekomst.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Cher Jef,

C'est un moment un peu difficile pour nous, parce qu'il est vrai que pendant toutes ces années, on a fortement collaboré, puisque nos services étaient à l'œuvre dans toutes les réalisations que tu as faites. Et c'est vrai que, de ce côté-là, si je dois un petit peu te caractériser, je te l'ai déjà dit, j'ai dit que si on est un peu dans les termes qui sont utilisés pour les monarques, etc, d'avant, moi, je t'ai appelé le bâtisseur, Jef, le bâtisseur, Jef de bouwer, parce que, effectivement, tu as réalisé beaucoup, tu as fait de très, très belles réalisations. Ça fait aussi beaucoup d'années qu'on se connaît et si un des premiers contacts, on va dire, par rapport professionnel, c'est que moi, je m'occupais plutôt des activités économiques, ce que je fais encore maintenant, on avait eu un petit crash par rapport au ce qui a été, après le filtre, ici dans la rue Vanderstichelen, et c'était toujours une vision un peu antagoniste, parce que le développement de l'économie est assez mal conciliable avec la vision de la mobilité, de la nouvelle mobilité, même si, bien sûr, il y a des aménagements. Mais à ce moment-là, et encore aujourd'hui il y a un peu un antagonisme qui existe par rapport à ça, mais j'ai compris quelque chose par rapport à ça, parce que on a dit que tu avais un caractère, ce caractère fort que tu as chaque fois que tu t'es énervé, tu l'as été, non pas parce que tu n'aimais pas les matières, etc, mais parce qu'on le faisait à un moment qui n'était pas adapté. J'ai compris que pour qu'il puisse y avoir une entente

et des projets, il faut le faire au bon moment, avec toi, parce que tu as un rouleau compresseur au niveau du travail. Et si on revient avec quelque chose qui n'est pas dans le plan de la réalisation, on va avoir un problème avec toi. Je pense que ça, c'est ce qu'on retiendra de toi, des trucs du travail, un travailleur, et vraiment, on va te regretter particulièrement. Et je te souhaite un bon vent. Et on est aussi impatient de voir aussi, et on est certain que la personne qui te remplacera a les qualités voulue aussi pour le faire. On est aussi impatient de travailler avec elle. Merci.

Mme la Présidente :

C'était long, mais je pense que tout le monde avait envie de s'exprimer positivement.

Dhr. de Schepen Van Damme :

Merci, c'est émouvant. Merci beaucoup à vous tous. Je viens d'apprendre un nouveau mot de Olivier Mahy, c'est l'oraison funèbre. J'ai eu le plaisir d'entendre mon oraison funèbre, politique, on va dire, et je dois dire que tout ce que vous dites, ça me va droit au cœur. C'est vraiment quelque chose qu'on dit souvent quand des gens, partent mais je sais que chacun qui s'est exprimé une relation personnelle qui fait que les mots qui ont été dits touchent évidemment très, très profondément ma personne et le politicien que je suis, maintenant que j'étais je veux dire deux choses, parce qu'il y a pleines de choses individuelles que je vais dire quand je vous revois, j'espère demain, à la fête de revoir, que je lance gratuitement pour tout le monde, et j'invite aussi les molenbeekoïses, demain soir, à partir de seize heures, à la grande halle. Mais je dirais merci à tout le monde, individuellement, quand je les vois.

Je veux dire deux choses qui sont plus générales. La première, c'est que tous les éloges à ma personne, ce sont aussi des éloges à la collectivité que nous sommes, parce que je n'ai jamais réalisé des projets tout seul, c'est toujours avec des gens, avec des fonctionnaires, avec d'autres politiciens, avec un collègue, avec les Molenbeekoïses et c'est ce travail collectif, ce travail d'ensemble qui nous, qui nous motive et qui fait réaliser les projets. Certes, j'étais peut-être la personne la plus visible dans beaucoup de ces projets, mais je n'ai jamais été la seule personne et je n'aurais jamais pu faire ces choses tout seuls. C'est un travail de groupe, un travail de team, un travail d'équipe et je vous remercie tous dans cette assemblée et au-delà, d'avoir voulu collaborer avec moi, même si, parfois, je suis quelqu'un de très têtu et de très acharné sur certains dossiers, d'avoir voulu travailler avec moi et d'avoir voulu réaliser avec moi des projets que je crois au bénéfice de tous les molenbeekoïses.

La deuxième chose que je veux dire, c'est que, et ça c'est un mot uniquement pour les politiciens dans la salle, c'est que j'aime, j'ai aimé d'être politicien. J'adore c'est un super job. Pouvoir réaliser des choses pour les gens, pour ton entourage direct, pour ton environnement direct, pour la ville où tu vis, c'est peut-être le métier le plus beau qu'on peut s'imaginer mais c'est aussi un métier dur, et il est devenu plus dur, je trouve, ces dernières années, on doit l'avouer et je pense que, il faut se rendre compte que ce métier que vous faites, que nous faisons, c'est un métier hyper important et que nous ne sommes pas toujours récompensés pour ce que nous faisons. Je sais que l'immense majorité d'entre nous ici dans la salle, ne travaille pas, ne fait pas ce job pour l'argent. Nous le faisons parce que nous aimons notre ville, parce que nous aimons les gens et parce que nous voulons nous battre pour un monde meilleur et nous commençons dans notre commune. Nous sommes à Molenbeek dans une situation qui est peut-être le contexte le plus difficile qu'on peut s'imaginer pour faire de la politique, et ce n'est pas pour lamenter ou pour dire que pauvre nous mais la réalité est là. Nous sommes la commune la plus pauvre du pays, en dehors de tous

les autres défis que nous avons devant nous. Et oui, l'argent et l'absence d'argent rend beaucoup plus difficile le fait de faire de la politique, parce que l'argent ça veut dire des fonctionnaires, ça veut dire de la police, ça veut dire des enseignants, ça veut dire des balayeurs de rue, ça veut dire des bâtiments, et nous sommes très mal lotis à ce niveau-là. Nous l'avons été depuis très longtemps et nous le sommes toujours. C'est pour ça que je me suis toujours battu, avec vous aussi, pour aller chercher de l'argent à d'autres niveaux de pouvoir qui, je le répète, investissent trop peu dans notre commune. Mais pour revenir à nos métiers, c'est une raison de plus pour admirer le travail que nous faisons et que vous allez continuer à faire. C'est quand même faire le mieux, le mieux possible, qu'on soit dans l'opposition ou dans la majorité, et j'étais dans les deux, c'est d'essayer de continuer à travailler pour les molenbeekoïses, malgré les circonstances difficiles, et de continuer à travailler, malgré parfois, le fait qu'on doit décevoir des gens, qu'on doit expliquer des choses difficiles aux gens, qu'on doit dire non aux gens. On ne sait pas faire mieux. On essaye, mais on essaiera, mais ce n'est pas sûr qu'on y réussira. Et donc, je vous admire, je vous admire pour pouvoir continuer, pour avoir le courage de continuer à faire le travail. Et je fais aussi appel à tous ceux qui se sentent intéressés dans la politique: lancez-vous, lancez-vous, même si c'est un métier dur, même si ce n'est pas toujours facile, même si tout le monde ne sera pas reconnaissant. On a besoin de vous, on a besoin de vos forces, on a besoin de votre engagement pour notre commune et pour la société. Merci beaucoup.

3. Secrétariat communal - Démission de Madame Rajae MAOUANE, Conseillère communale ECOLO SAMEN - Prise de connaissance.

Gemeentelijk secretariaat - Ontslag van Mevrouw Rajae MAOUANE, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN - Kennisname.

Mme la Présidente :

Madame Rajae Maouane démissionne également. Elle nous l'avait déjà annoncé et nous avons déjà eu l'occasion d'échanger.

4. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Monsieur Mohammed Kalandar.

Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mijnheer Mohammed Kalandar.

Mme la Présidente :

Il s'agit de l'installation du nouveau conseiller communal, qui prend la place laissée vacante par Jef Van Damme, et j'appelle pour le groupe Ps/Spa, PS/Vooruit Mohammed Kalandar. Il s'agit de lever la main droite et de signifier le serment de conseiller.

M. Kalandar :

Je jure fidélité au roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

Mme la Présidente :

Bienvenu, merci.

Monsieur Kalandar, il faut signer.

5. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Pascale BARRET en remplacement de Rajae MAOUANE, démissionnaire. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Pascale BARRET, ter vervanging van Rajae MAOUANE, ontslagnemende. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

J'appelle maintenant la conseillère qui va prendre la place de Rajae Maouane. Il s'agit de Pascale Barret.

Mme Barret :

Je jure fidélité au roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

6. Secrétariat communal - Établissement du tableau de préséance des membres du Conseil communal.

Gemeentelijksecretariaat - Opmaken van de ranglijst van de leden van de Gemeenteraad.

Mme la Présidente :

Chers conseillers, vous avez vu l'établissement du coup, du nouveau tableau de préséance du conseil.

7. Secrétariat communal - Présentation de la candidature à la fonction d'échevin, déposée en vertu de l'article 15 alinéa 4 de la Nouvelle loi communale - Madame Saliha RAISS.

Gemeentelijk secretariaat - Voorstelling van de Kandidatuur tot de functie van schepen ingediend in toepassing van artikel 15 alinea 4 van de Nieuwe Gemeentewet - Mevrouw Saliha RAISS.

8. Secrétariat communal - Election et prestation de serment de la nouvelle quatrième Echevine, Madame Saliha RAISS, en remplacement de Monsieur Jef VAN DAMME, démissionnaire.

Gemeentelijk secretariaat - Verkiezing en eedaflegging van de nieuwe vierde Schepen, Mevrouw Saliha RAISS, ter vervanging van Mijnheer Jef VAN DAMME, die zijn ontslag heeft genomen.

Mme la Présidente :

Comme vous avez sans doute pu le comprendre, nous allons devoir reporter la présentation de la candidature à la fonction d'échevin de madame Raiss, puisque les signatures nécessaires ont été acquises trop tard, et nous ne sommes pas en mesure de pratiquer ce vote aujourd'hui. Nous aurons un conseil extraordinaire, spécialement pour les deux points qui concernent le remplacement de Jef Van Damme au niveau de son échevinat la semaine prochaine, même heure, même lieu, mercredi prochain.

*Les points sont retirés de l'ordre du jour.
De punten worden van de dagorde gehaald.*

*Jamel Azaoum quitte la séance / verlaat de zitting.
Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.
Hicham Chakir quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.
Mohamed Amine Akrouh quitte la séance / verlaat de zitting.
Emre Sumlu quitte la séance / verlaat de zitting.
Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.
Fatima Zahmidi quitte la séance / verlaat de zitting.
Pascale Barret quitte la séance / verlaat de zitting.*

**9. Receveur communal - CPAS - 112-20230719-A-0003 - Comptes 2022.
Gemeenteontvanger - OCMW - 112-20230719-A-0003 - Rekeningen 2022.**

Mme la Présidente :

Nous avons parmi nos madame Bastin et l'équipe du CPAS, puisque nous avons la présentation des comptes du CPAS. Je ne sais pas s'il y a formellement une présentation. Vous avez prévu une présentation Madame Bastin ?

Je cède quelques instants la présidence à monsieur Achaoui.

M. le Président :

Je donne la parole à madame Bastin.

Mme Bastin :

Merci, monsieur le président.

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les échevins,
Mesdames, messieurs les conseillers communaux,
Mesdames et messieurs,

Le point à l'ordre du jour aujourd'hui est les comptes 2022 du CPAS.

D'abord, je voudrai remercier, les collègues qui m'accompagnent qui sont, vous les connaissez, je pense, monsieur Lambremont, qui est le directeur financier, et monsieur Bex, le directeur du service des finances.

Je tiens à vous rappeler avant tout que la présentation des comptes n'a pas une visée politique, mais montre l'exécution du budget et la réalisation des projets politiques sociaux qui se trouvent dans le budget, dont l'aliénation des biens du CPAS.

Vous verrez que les dépenses d'exploitation et les recettes d'exploitation collent au plus juste avec les estimations des crédits budgétaires. Il n'y a aucune marge. Je pense que c'est important de le souligner. Je prends pour exemple les dépenses de personnel. Depuis trois ans, il y a eu zéro engagement à charge et, en réalité, on a fait beaucoup d'efforts dans l'exécution du budget jusqu'à supprimer, comme je vous l'ai dit au budget précédent, supprimer un service. Les dépenses de personnel sont liées directement à l'inflation et au rehaussement des minima. Il faut noter que 65 % des ressources sont redistribuées et 3% seulement sont consacrés au fonctionnement des services, dans lesquels on retrouve les frais d'hébergement des résidents d'Arcadia. Les comptes ont été approuvés lors du conseil de l'action sociale du 19 juillet 2023, et ce à l'unanimité. Après avoir reçu des avis positifs requis le compte budgétaire de l'exercice 2022 du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean est soumis ce soir au vote du conseil communal, vote portant sur son exactitude et sa légalité, présent d'un résultat final négatif de - 432.265,40 €. Par les mécanismes comptables

prévus, la dotation communale du budget 2023 se verra augmenté d'un montant équivalent pour se porter à 37.765.182,40 €.

Une approche plus approfondie du compte budgétaire 2022 met en avant les éléments suivants: le résultat du compte budgétaire cumulant les exercices propres et antérieurs pour les services d'exploitation et d'investissement présente un résultat excédentaire de + 75.829,51 €, et ce malgré un contexte budgétaire extrêmement difficile, conjugué à une nouvelle crise sociale et économique lié à l'augmentation du prix d'énergie. Une augmentation du fonds pour créances aléatoires de 508.104 €, venant en soustraction du résultat comptable cité ici avant. Cette augmentation, démontre à suffisance la difficulté des récupérations auprès des personnes souvent insolvables, c'est-à-dire que nos contentieux sont extrêmement difficiles à récupérer. Nous le faisons systématiquement, nous continuons, nous persévérons dans ce sens-là, mais c'est extrêmement difficile et nous comprenons tout à fait les difficultés des habitants de Molenbeek à redonner ce qui nous est dû.

Pour le surplus, avec des taux moyens de réalisation de plus de 95 % en recettes et en dépenses, il y a lieu de considérer que les objectifs politiques inclus dans le budget 2022, est approuvé par les autorités de tutelle, ont été réalisés dans le cadre de l'exécution du budget 2022. Quant au profil économique du CPAS, il demeure semblable à celui des autres exercices, malheureusement, à savoir des dépenses de personnel de fonctionnement bien en dessous des moyennes régionales, pour des dépenses d'aide sociale qui sont quant à elles bien supérieurs.

Je terminerai en rappelant la nécessité, et je parle à tous les politiques, à quelques niveaux qu'il soit, de la nécessité d'un refinancement structurel des CPAS par les instances régionales et fédérales, et ce afin d'assurer au mieux les missions ou les nouvelles missions qui leur sont confiées par l'autorité supérieure, généralement sans moyen financier suffisant à la clé. Monsieur le président, mon intervention concernant le compte 2022 du CPAS. Merci.

M. le Président :

Merci beaucoup, madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, monsieur le président, je vais essayer d'être bref, quoi que j'ai quelques questions par rapport à ce compte.

Madame la présidente, je vous remercie pour la présentation. J'ai juste quelques questions techniques :

- La première, et je pense que c'est important, quelle est l'évolution des dépenses de personnel de l'année 2021 par rapport à 2022? Il est important pourquoi? Parce qu'il y a eu l'indexation importante en 2022, et c'est pour voir quelle était l'influence de cet index, son et s'il y a eu des dépenses supplémentaires par rapport à l'évolution salariale sur base de l'index.
- Ma deuxième question: je demande au receveur du CPAS s'il veut bien nous donner le détail de l'évolution du fond pour créances aléatoires? Madame la présidente évoque ici la récupération auprès des particuliers. Je suppose que ce n'est pas le seul poste qui pose problème. Il serait intéressant d'avoir le détail de l'évolution du fonds pour créances aléatoires.

- Une dernière question, c'est que je vois que le service d'investissement ou le service extraordinaire présente un mali de plus 1.000.000 €. et ce mali, je n'arrive pas à l'expliquer. Je demande à madame la présidente ou à un des agents du CPAS de bien vouloir expliquer pourquoi le service d'investissement n'est pas en équilibre et qu'il représente un mali de plus 1.000.000 €. Merci.

M. le Président :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je vous remercie, monsieur le président. Evidemment que je remercie aussi le personnel du CPAS et sa présidente d'être ici et de nous expliquer leur préoccupation. Nous avons évidemment été sensible aux 3% seulement des dépenses de personnel, dans un contexte qui n'est quand même vraiment pas simple. Que vous puissiez fonctionner avec le même personnel, malgré des problèmes qui sont devenus beaucoup plus importants à gérer, et avec la crise énergétique et avec la crise économique, qui n'est certainement pas résolu. Vous êtes parvenu à réaliser votre budget. Je vous remercie aussi d'avoir fait écho du besoin absolu de refinancement des CPAS. On n'insiste vraiment pas assez sur ce problème-là surtout pour une commune comme Molenbeek qui est, comme on l'a dit plutôt, une commune très, très pauvre, la plus pauvre d'ailleurs. Il y a une question juste que je me suis posée au point, mais celle-là, c'est vraiment un point technique. On parle de remboursement de subvention, soit à 100 %, soit à 50 ou 65 % au point 8320.465 40 ou 30 ou 10. Je suis étonnée de ces montants et j'aurais bien voulu vous demander une explication.

M. le Président :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Très brièvement, je pense que le résultat final du CPAS montre plutôt que les interventions que le PTB a fait au début lors de ce budget, des interventions critiquant un budget qui n'était pas un budget vérité, qui sous estimait finalement les dépenses, n'était pas à la hauteur des enjeux. Je pense que finalement, la commune va devoir assumer 4 millions de dotation supplémentaire et je ne suis vraiment même pas convaincu que, dans ce budget 2022, avec un moment d'augmentation de crise énergétique qu' on a été vraiment encore à la hauteur des besoins.

J'ai cherché très concrètement, par exemple, les statistiques des dossiers d'aide et le montant précis au niveau énergétique. J'ai vu des moyens de personnel dans le rapport, j'ai vu des statistiques sur plein de choses, mais pas sur le nombre de dossiers. C'est quand même une crise énergétique importante de 2022, je crois déjà le début en tout cas et je trouve que ça ne va pas que pour un moment important, avec une crise énergétique et pour plein d'autres choses, on ne chiffre pas plus clairement dans ce rapport, combien d'aides ont été données, combien de dossiers ont été faits. On dit qu'il y a un guichet qui a été ouvert. Super, quelle analyse! Rien! Je trouve que c'est une occasion quand même raté sur quelque chose qui a influencé tellement les gens pendant cette année-là, ou en tout cas la fin de cette année-là.

M. le Président :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à madame Bastin.

Mme Bastin :

Je propose peut-être pour les premières questions, Monsieur Lambremont, vous pouvez, vous avez toutes les données. Vous les avez préparés en tous les cas.

M. Lambremont :

Mesdames et messieurs les conseillers,

Pour la première question: l'évolution des dépenses de personnel de 2022 à 2021, c'est brut hein. C'est vraiment la nature économique dépense de personnel sans aucun niveau de détail, l'évolution s'élève à 4.340.704,12 euro.

Pour ce qui concerne les créances aléatoires, vous avez retrouvé toute l'information dans les rapports financiers qui accompagne le compte évidemment. Il faut peut-être juste souligner que l'évolution se situe essentiellement et principalement au niveau des créances datant de plus de cinq ans. C'est à ce niveau-là

La question du mali d'investissement la question est très particulière au CPAS. La charge de la dette, au niveau des CPAS, se retrouve également dans le service d'investissement, les remboursements de tranche de capitaux d'emprunt. Forcément, on est en déséquilibre systématiquement, l'équilibre ne se calcule pas à ce niveau-là, il se calcule sans la charge de la dette. Contrairement à la commune, la charge de la dette, se retrouve au service ordinaire, tandis qu'au CPAS elle se retrouve au service extraordinaire!

En ce qui concerne les pourcentages de remboursement. Effectivement, la principale catégorie de revenu d'intégration, là où on a le plus de dépenses, ce sont les RIS à 70 %. Ça dépend un petit peu de la position administrative du public qu'on aide et c'est principalement, un subside pour une dépense totale RIS. On reçoit un subside du SPP que 70 % de subsides.

Mme la Présidente :

Oui, il faut bien en être conscient, c'est-à-dire que la population de plus en plus pauvre, je dirais, s'adresse au CPAS. Mais ça signifie aussi que nous avons 30 % des montants de revenus d'intégration que nous allouons à nos usagers qui sont sur fonds propres. Lorsque les salaires augmentent, lorsque les allocations sociales augmentent, ces 30 %, bien sûr, augmentent également, et c'est ça que nous demandons, c'est de refinancer le CPAS en nous accordant en restitution plus de 70%. Par exemple, 85. Rien que 5% nous donnerait déjà 5 millions. Je pense que si on nous accordait plus, on ne demande pas à 100 %, bien sûr, mais au moins 10 % ou 15 % si c'est possible, les CPAS pourraient survivre mieux qu'ils ne le font maintenant.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, monsieur le président. Madame Bastin, tout à fait, il faudrait refinancer les CPAS. Cela dit, c'est votre parti politique qui étant membre du gouvernement fédéral, c'est surtout auprès de votre parti qu'il faut plaider pour l'augmentation de l'intervention de l'état fédéral dans le revenu d'intégration pour la partie, en tous les cas, qui est financé qu'à 70 %, parce qu'une partie du revenu intégration, à ma connaissance, est financé à 100 %. C'est bien de le dire au conseil communal, c'est très bien de le rappeler auprès des conseillers communaux, mais croyez-moi, ça n'aboutira pas. C'est ce que j'ai déjà dit à madame la Bourgmestre et donc je me permets de vous le redire. Je vous remercie pour les réponses. Par contre, par rapport, et je reviens à ma question, par rapport au service d'Investissement et j'entends que la charge de la dette est inscrite au service d'investissement au niveau des budgets de CPAS, contrairement au budget communaux. Cela dit, ça pose une autre question: comment on peut rater la charge de la dette étant une prévision budgétaire tout à fait connue ? Donc les banques transmettent chaque année à l'avance au CPAS, aux communes, aux pouvoir public, de manière générale, quel est le montant de la part de la dette qu'ils doivent rembourser durant l'année qui arrive, durant l'année budgétaire. Ici vous ratez d'un million vos prévisions budgétaires, ça me choque encore plus, à moins qu'il y ait une autre explication. Mais rater d'un million ses prévisions budgétaires par rapport à quelque chose qui est connu au préalable c'est surprenant. Y-a-t-il une réponse par rapport à cela? Merci.

M. le Président :

Merci monsieur Haouari.

Je donne la parole à monsieur Lambremont.

M. Lambremont

Il n'y a pas d'équilibre au service d'investissement puisque, si on regarde, on ne va pas financer la charge de la dette. Les modes, les recettes du service d'Investissement sont soit des recettes de vente de biens, de subsides d'investissement ou d'emprunt mais ici, en l'occurrence c'est majoritairement de l'emprunt et on n'emprunte pas pour rembourser la charge des emprunts antérieurs. Donc effectivement ça sort de l'équilibre.

M. Bex :

Bon, revenir à une différence ou pas, fait la confusion entre la comptabilité communale et la comptabilité du CPAS. La comptabilité communale tient, les dépenses de la dette sont une dépense du service ordinaire, les dépenses d'amortissement de remboursement de capitaux d'emprunt au niveau de la comptabilité CPAS est une dépense d'Investissement aussi bien au budget qu'au niveau du compte, les dépenses d'investissement sont budgétisés et sont, enfin les dépenses de remboursement de capitaux, excusez-moi, j'utilise du jargon sont financés, sont financés et, par définition, un service d'investissement. L'investissement sera financé. Le service d'investissement sera toujours en déficit. Le service d'investissement, toujours puisque les capitaux d'emprunt sont dans le service d'investissements. Il n'est nullement question ici, on a raté une prévision, la prévision budgétaire a été prévue, les dépenses engagées ont été faites. C'est simplement, ok, c'est une dépense qui se trouve au service d'investissement. Avoir raté l'estimation ça, c'est un argument qui n'est pas tout à fait correct.

M. le Président :

Merci beaucoup, conscient que ces éléments sont assez techniques et il n'est pas le lieu propice pour aller davantage dans la technicité et la complexité de ce sujet, je propose aux collègues de passer au vote sans trop tarder.

Je donne la parole à madame Bastin.

Mme Bastin :

Je voudrais remercier les collègues pour leur écoute dans quand même un domaine qui n'est pas très facile. Et merci beaucoup à tous et merci pour votre vote. Bonne soirée.

M. le Président :

Je vous en prie, merci madame Bastin.

Le Conseil approuve le point.

27 votants : 21 votes positifs, 5 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

27 stemmers : 21 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 1 onthouding.

Jamel Azaoum entre en séance / treedt in zitting.

Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.

Hicham Chakir entre en séance / treedt in zitting.

Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.

Mohamed Amine Akrouh entre en séance / treedt in zitting.

Emre Sumlu entre en séance / treedt in zitting.

Taoufik Hamzaoui entre en séance / treedt in zitting.

Fatima Zahmidi entre en séance / treedt in zitting.

Abdelkarim Haouari entre en séance / treedt in zitting.

Pascale Barret entre en séance / treedt in zitting.

10. GRH - Règlement de travail - Horaires de travail - Petite enfance - Modification.

HRM - Arbeidsreglement - Werkuren - Kinderopvang - Wijziging.

M. le Président :

Il s'agit d'une modification. Y-a-t' il des éléments ou remarques?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

**11. GRH - Règlement de travail - Horaires de travail - Petite enfance - Crèche les petites alouettes.
HRM - Arbeidsreglement - Werkuren - Kinderopvang - Crèche les petites alouettes.**

M. le Président :

Il s'agit d'un règlement de travail de la Petite enfance. Y-a-t' il des éléments ou remarques ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

**12. GRH - Personnel administratif - Promotion attaché principal A4 Service des Sports - Appel aux candidatures.
HRM - Administratief personeel - Promotie Attaché A4 Sportdienst - Oproep tot het indienen van kandidaturen.**

M. le Président :

Il s'agit d'un appel aux candidatures - Personnel administratif - Promotion, attachée principal A4 Service des sports.

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

**13. Développement durable - Déclassement machines - Pelleteuse et dumper.
Duurzame ontwikkeling - Ontmanteling machines - Graafmachine en dumper.**

M. le Président :

C'est un point qui me concerne. Il s'agit simplement d'un déclassement de matériel.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**14. Mobilité - Journée sans voiture du 17 septembre 2023 - Règlement d'administration intérieure.
Mobiliteit - Zonder automobiel in de stad op 17 september 2023 - Intern administratief reglement.**

M. le Président :

C'est un point important, c'est la journée sans voiture du 17 septembre 2023.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

15. Mobilité - Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Modifications.

Mobiliteit - Politie op het wegverkeer - Aanvullend algemeen reglement - Wijziging.

M. le Président :

Police de la circulation routière. C'est un point qui revient régulièrement chaque mois, suite à des modifications de sens, de rajout au niveau de la sécurité. Je ne pense pas qu'il y ait matière à discussion pour ce point-là.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

16. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre établissant un périmètre de sécurité et d'exclusion aux abords du Stade Edmond Machtens lors des matches de football saison 2023-2024.

Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening van de Burgemeester tot instelling van een beveiligings- en uitsluitingsperimeter rond het Edmond Machtensstadion tijdens voetbalwedstrijden in het seizoen 2023-2024.

M. le Président :

Confirmation de l'ordonnance de police de la bourgmestre établissant un périmètre de sécurité et d'exclusion aux abords du stade Edmond Machtens lors des matchs de football, comme vous le savez le RWDM est en première division.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, monsieur président. Je voulais simplement signaler qu'il y a des personnes qui descendent des bus ou qui prennent le bus après ou avant les matchs et qui se livrent à des gestes pas très corrects, de faire pipi un peu partout, de laisser des crasses, de crier le soir et qui réveillent les gens. J'en ai parlé au chef de corps hier. Il m'a dit que ce n'était pas facile, mais qu'ils allaient essayer de faire en sorte que ce soit plus calme. Je vous le signale quand même, parce que je ne sais pas si c'est revenu jusqu'à vous qu'il y a des soucis de ce côté-là.

La deuxième remarque que je voulais faire, c'est que des riverains qui sont obligés de déplacer leurs voitures, puisqu'ils ne peuvent pas être là, constatent que pendant le match ou pendant la période où eux ne peuvent pas parquer, il y a des voitures qui arrivent et qui se parquent et ça, ça les énerve un peu. A partir du moment où on interdit aux riverains de bouger, quand ils voient des voitures qui viennent s'installer là, ils ne sont pas contents.

M. le Président :

Merci, madame Evraud, une petite explication, cela par rapport à la première remarque. Bien évidemment, un match de première division, de seconde division, suscite beaucoup de mouvements et ce n'est pas propre au RWDM ou dans notre quartier. Je pense que toutes les capitales et même les communes qui ont la possibilité d'avoir un club au sein de leur commune, connaissent ce genre de problème.

Par rapport au deuxième point, effectivement, les voitures qui viennent, c'est souvent des voitures des invités des clubs adverses qui ont évidemment un VIP, et il y a cette possibilité de leur permettre, c'est une prérogative. Il faut pouvoir répondre positivement aux visiteurs de l'équipe adverse et ce ne sont pas des locaux qui se mettent sur des emplacements qui ont été évacués.

Je donne la parole à monsieur Duquesne.

M. Duquesne :

Oui, merci. Pendant qu'on parle de mobilité dans ce quartier-là, il y a aussi un point qui me semble assez dangereux, c'est que, il y a beaucoup de gens qui sortent de la piscine, du parking de la piscine, qui prennent la rue Charles Malis à contre sens. Elle est à sens unique et ça arrive vraiment souvent. Et quand on entre dans la rue Charles Malis en vélo et qu'on se retrouve face à un véhicule qu'on n'attend pas, qu'il prend la rue qui est dans le sens interdit, du côté du sens interdit, un jour il va se passer vraiment quelque chose de catastrophique. Il serait peut-être bien de rajouter un panneau ou quelque chose.

M. le Président :

Bonne remarque, très bonne remarque. Merci, monsieur Duquesne. Je ne manquerai pas puisque ça concerne mes services.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**17. Affaires juridiques – Accès au Stade Edmond Machtens – Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre l'instauration d'un système de « ticket-combi-bus » pour tous les matches de la saison de football 2023- 2024
Juridische Zaken – Toegang tot het Edmond Machtensstadion - Bevestiging van de politieverordening van de burgemeester om een "ticket-combi-bussysteem" in te voeren voor alle wedstrijden in het voetbalseizoen 2023-2024**

M. le Président :

C'est similaire. C'est toujours la problématique du stade Edmond Machtens. C'est également l'instauration d'Un système de « ticket-combi-bus » pour pouvoir faciliter évidemment le déroulement des matchs et de, je dirais, d'éviter les grandes files à l'entrée.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

18. Département infrastructure et Développement Urbain - Prise de connaissance par le Conseil communal des décisions prises par le Collège des Bourgmestre et Echevins en matière de lancement de marchés publics (art.234, §3 NLC).

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Kennisname door de gemeenteraad van de door het College van Burgemeester en Schepenen genomen besluiten inzake lancering van overheidsopdrachten (art.234. §3 NGW).

M. le Président :

C'est une prise de connaissance en matière de lancement du marchés publics.

Le Conseil est informé.

De Raad wordt geïnformeerd.

19. Département infrastructures et Développement urbain - Marché de travaux relatif à l'entretien, la réfection du revêtement hydrocarboné des voiries, des trottoirs et espaces publics ainsi que la plantation d'arbres sur les voiries et espaces publics de la commune de Molenbeek-Saint-Jean - Modification du cahier des charges n° 23.006.

Departement Infrastructuur en stedelijke ontwikkeling - Opdracht voor werken met betrekking tot het onderhoud, de vernieuwing van de koolwaterstofcoating van de wegen, stoepen en openbare ruimtes alsook de aanplanting van bomen op de wegen en openbare ruimtes van de gemeente van Sint-Jans-Molenbeek - Wijziging van het bestek nr 23.006.

M. le Président :

C'est exactement la même matière également marchés publics dans le cadre des plantations sur les voiries espaces publics.

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

20. Département infrastructures et Développement Urbain - Marché conjoint de travaux relatif au réaménagement de l'espace Beekkant situé entre le chemin de fer et les deux tours de logements ainsi que l'espace autour de la station de métro Beekkant en lien direct avec les futurs aménagements de la STIB - Opération b.6 place Beekkant du contrat de rénovation urbaine (cru) 3 - CDC 23.017 - Fixation et approbation des conditions du marché.

Departement infrastructures en stedelijke ontwikkeling - Gezamenlijke opdracht voor werken betreffende het herinrichten van het beekkantgebied gelegen tussen de spoorweg en de twee woontorens en het gebied rond het metrostation Beekkant in directe samenhang met de toekomstige inrichtingen van de MIVB - Operatie b.6 beekkantplein van het stadsvernieuwingscontract (svc) 3 - Bestek 23.017 – Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht.

M. le Président :

C'est également un marché conjoint travaux relatifs au réaménagement de l'espace Beekkant situé entre le chemin-de-fer et les deux tours. C'est le fameux

aménagement place Beekkant entre les deux tours. C'est un aménagement important qui va être lancé.

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.

Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur Achoui. Merci à tous.

Madame Evraud, vous vouliez intervenir ?

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

C'est une remarque générale, ce n'est pas sur ce point-là particulièrement. Certaines personnes me disent: écoutez, on aménage, c'est bien, on dépense de l'argent pour aménager, c'est très bien. Mais il faudrait peut-être aussi mieux entretenir ceux qui existent. Au niveau de la propreté, ça, on fait des efforts énormes. Mais au niveau des plantations, il y a parfois des endroits où il y a des endroits qui ne sont pas sympa ou qui sont abîmés par les gens malheureusement. Et puis peut être aussi, penser à refaire les trottoirs existants avant de faire des grandes dépenses. Je vous fais le relais de ce que j'entends. Je tenais à vous le faire savoir.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Madame Evraud, pour votre question, l'aménagement qui est proposé va au-delà d'un aménagement de trottoir. Il y a d'abord la problématique de la STIB. Vous savez que Beekkant est une place importante, c'est un terminus, et un métro. La priorité des priorités par rapport à cela, il fallait absolument trouver les moyens et la STIB participe à ce financement. Il y a également l'espace entre les deux tours, qui est une belle placette, mais qu'il faut réaménager parce qu'elle n'est pas appropriée par rapport à la situation actuelle. Il y a aussi une demande des parents et des habitants qui nous ont sollicité, par rapport à ça, et je pense que ce sera une belle place qui sera beaucoup plus sécurisée en termes de piétonnier, en termes de piste cyclable également, et surtout pour la STIB, qui rencontre un sérieux problème par rapport à cela.

Mme la Présidente :

Et moi, je voudrais avoir une réponse plus générale, pas centrée sur ce projet, et c'est vrai que c'est difficile à comprendre pour les citoyens et moi, personnellement, je me mets à leur place et je comprends vraiment leurs doutes et leurs questions. Mais c'est deux portefeuilles, souvent très, très différents. Dans la commune, on a un budget ordinaire et un budget extraordinaire, et le budget ordinaire nous demande d'avoir des engagements sur plusieurs années qui sont très clairs et en particulier en ce qui concerne le personnel. Si on s'engage avec un membre du personnel, on sait que ce sera pour longtemps. Et puis, le budget extraordinaire, par contre, fait appel à l'emprunt

ou au subsidie et constitue le portefeuille des bâtiments et des réaménagements. Et, à vrai dire, en tant que commune en grande difficulté financière et sous tutelle budgétaire de la région, nous avons effectivement plus facile à aller chercher des subsides et à pouvoir investir dans des espaces qui méritent d'être refait. Et je mets un point d'honneur à ce qu'on ne refasse pas des espaces qui venaient d'être fait, parce que ça a déjà pu se passer parfois par le passé. Je le regrette. Ce n'est pas le cas ici, parce que c'est de mauvaise politique. On essaye de refaire des choses qui méritent d'être faites, donc on choisit les endroits où on intervient. Mais c'est ce portefeuille-là, c'est un portefeuille essentiellement basé sur la solidarité entre les communes, l'appel à la région, parfois à l'Europe parfois au fédéral, et qui nous permet de faire des belles réalisations nouvelles.

L'autre portefeuille, l'ordinaire en réalité, la tutelle nous a bloqué, et les nouveaux engagements de personnel, et nous faisons bien sûr des efforts à l'interne de notre corps actuel, et nous tentons de mettre en place, parfois des meilleures procédures, d'autres façons de travailler etc. qui donnent parfois un petit rendu supplémentaire. Mais, on le sait, on est fort coincé de ce côté-là. C'est l'explication et je comprends que ce soit frustrant, mais je pense qu'il ne faut pas hésiter à l'expliquer. Il y a une politique très dynamique dans le portefeuille de l'extra qui est créé grâce à des investissements, je vais dire de nos personnes, pour aller chercher de l'argent ailleurs et par contre, à l'ordinaire effectivement, on doit gérer avec peu de moyens et essayer de trouver des moyens supplémentaires, etc, et en changeant un tout petit peu, qui, un processus qui a un fonctionnement de service, un fonctionnement personnel, parfois d'un fonctionnaire. Mais ce sont des choses qui sont évidemment à la marge et c'est frustrant. C'est clair, et pour nous aussi, à vrai dire.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

**21. Département Infrastructures et Développement Urbain – PTI 2022-2024 –
Marché de travaux relatif au réaménagement de façade à façade de la rue de
l'Indépendance avec création d'une piste cyclable et végétalisation partielle de
la voirie – CDC22.023 - Modification des documents du marché.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Driejarenplan 2022-2024
- Opdracht voor werken betreffende de heraanleg van gevel tot gevel van de
Onafhankelijkheidsstraat met creatie van een fietspad en gedeeltelijke
vergroening van de wegenis – Bestek22.023 - Wijziging van de documenten van
de opdracht.**

Mme la Présidente :

On va sur une modification des documents de marché. C'est de nouveau un point assez technique de la DIDU concernant le réaménagement façade, la façade de la rue de l'indépendance un projet dont on a déjà parlé. Est-ce que je peux avoir l'unanimité, s'il vous plaît?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

22. Département Infrastructures et Développement Urbain - PTI 2022-2024 - Marché de travaux relatif au réaménagement de façade à façade de la rue de l'Indépendance avec création d'une piste cyclable et végétalisation partielle de la voirie - CDC22.023 - Modification des documents du marché.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Driejarenplan 2022-2024 - Opdracht voor werken betreffende de heraanleg van gevel tot gevel van de Onafhankelijkheidsstraat met creatie van een fietspad en gedeeltelijke vergroening van de wegenis - Bestek22.023 - Wijziging van de documenten van de opdracht.

Mme la Présidente :

On me signale qu'à la demande des services le point doit repasser chez les services et être retiré de l'ordre du jour.

23. Département Infrastructures et Développement urbain - PTI 2022-2024 - Marché de travaux relatif au réaménagement de façade à façade de la rue de l'Indépendance avec création d'une piste cyclable et végétalisation partielle de la voirie - Modification d'une disposition des clauses du cahier des charges n° 22.023.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Driejarenplan 2022-2024 - Opdracht voor werken betreffende de heraanleg van gevel tot gevel van de Onafhankelijkheidsstraat met creatie van een fietspad en gedeeltelijke vergroening van de wegenis - Wijziging van een bepaling van de clausules van het bestek nr 22.023

Mme la Présidente :

Il s'agit à nouveau sur ce projet et également une modification technique, c'est une modification d'une des dispositions des clauses du cahier des charges. Est-ce que je peux avoir l'unanimité, s'il vous plaît ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 36 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 36 positieve stemmen.

24. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier "Autour du Parc de l'Ouest" - Prolongation des conventions d'occupation temporaire - Rue de Lessines 37-39 (1er et 2ème étage).

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Verlenging van de overeenkomsten voor tijdelijke bezetting - Lessenstraat 37-39 (1ste en 2de verdieping).

Mme la Présidente :

Nous vous proposons, vous vous souviendrez, que dans le cadre du contrat de quartier autour du parc de l'ouest on avait conventionné avec une série d'ASBL pour des conventions d'occupation temporaire, de l'occupation précaire de bâtiments avant qu'on puisse réaffecter. Ici, vu les délais qui sont un peu plus long que prévu, on vous propose de pouvoir prolonger ces occupations. Il s'agit d'une occupation de Amena Montessori et de A Pied d'Œuvre et on vous propose une prolongation d'un an supplémentaire qui correspond à l'utilisation qu'on fera de ces bâtiments. Est-ce que je peux avoir l'unanimité? Ok, c'est une bonne nouvelle pour ces deux associations.

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen*

25. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de travaux en vue de la rénovation partielle d'un immeuble industriel ainsi que d'une nouvelle construction pour le centre de jeunesse, sis rue Jean-Baptiste Decock 86/88 à Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Opération 1.2 Centre de Jeunesse - Modification de l'estimation du marché - CDC 22.015.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken betreffende de gedeeltelijke renovatie van een industrieel gebouw alsook een nieuwe constructie voor het jeugdcentrum, gelegen Jean-Baptiste Decockstraat 86/88 te Sint-Jans-Molenbeek in het kader van het Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Operatie 1.2. Jeugdcentrum - Wijziging van de raming van de opdracht - Bestek 22.015.

Mme la Présidente :

Il s'agit d'une ré estimation de marché pour relancer le marché pour notre opération 1.2 dans le contrat de quartier autour du Parc de l'Ouest et c'est la création du centre de jeunesse. Pourquoi? Tout simplement parce qu'on n'a pas reçu, dans le cadre de ce que nous proposons de proposition. Donc, on propose d'adapter le montant légèrement à la hausse. Est-ce que vous en êtes d'accord ? Unanimité? Merci à tous.

*Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

26. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Opération 1.2 Centre de Jeunesse - Approbation de la convention entre la Commune et la Commission Communautaire Flamande relative à la coopération occasionnelle pour la réalisation du projet Centre de jeunesse "Centrum West" de l'asbl D'Broej à Molenbeek-Saint-Jean.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Operatie 1.2. Jeugdcentrum - Goedkeuring van de overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de Vlaamse Gemeenschapscommissie betreffende de occasionele samenwerking voor de realisatie van het project Jeugdhuis "Centrum West" van de vzw D'Broej te Sint-Jans-Molenbeek.

Mme la Présidente :

Toujours dans le cadre de la réalisation de ce projet, il nous faut approuver une convention entre la commune, la commission communautaire flamande, autour du projet et c'est la manière dont on va délimiter les droits et devoirs de chacun.

Est-ce que je peux vous demander l'unanimité c'est une pièce administrative aux dossiers. Merci.

*Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdelkarim Haouari quitte la séance / verlaat de zitting.*

27. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable (CQD) « Etangs Noirs » - Contrat de Rénovation Urbaine (CRU) 6 « Autour de Simonis » - Approbation de l'acquisition d'un parking situé rue Tazieaux 39-41 à Molenbeek-Saint-Jean.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract (DWC) "Zwarte Vijvers" - Stadsvernieuwingscontract (SVC) 6 « Rondom Simonis » - Goedkeuring van de aankoop van een parking gelegen Tazieauxstraat 39-41 te Sint-Jans-Molenbeek.

Mme la Présidente :

Celui-ci concerne cette fois le contrat de quartier durable Etangs Noirs et nous vous proposons, puisque vous savez qu'un des projets phares du contrat de quartier Etangs Noirs, c'est un projet de relocaliser le parking de la place des Etangs Noirs au coin Tazieaux, Piers, chaussée de Gand, en sous terrain pour pouvoir faire de cette place une place verte et tout à fait la rénover. Donc, c'est vraiment un point focal du contrat de quartier, justement par rapport aux discussions qu'on a eu tout à l'heure sur le fait d'avoir plus d'espace vert. C'est un quartier qui en manque singulièrement et pour lequel ça pourra apporter une plus-value énorme, et nous avons absolument besoin, pour relocaliser ces places, de trouver une façon de fonctionner.

La première façon de fonctionner que nous avons tentée, c'était la création dans le bâtiment attenant à la maison des cultures, d'un parking. Ceci n'a pas l'air de fonctionner et nous avons ici une proposition qui vous est faite de sauter sur une occasion qui se dégage juste à côté de la place, rue Tazieaux 39-41, de pouvoir acquérir un parking de 43 places.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je voulais vous poser plusieurs questions. D'abord est-ce que d'autres personnes que les riverains pourront entrer dans ce parking? Est-ce que des camionnettes pourront y entrer? Est-ce que les véhicules électriques pourront stationner et est-ce qu'il y a des garanties qui seront prévues pour les risques qu'on sait maintenant que ces voitures présentent et à quelles conditions est-ce que ce parking pourrait être fréquenté? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci pour vos questions. Y a-t-il d'autres questions sur ce point? Ok, c'est moi qui vais répondre.

En ce qui concerne les camionnettes et les véhicules électriques je n'ai pas ce degré de connaissance du dossier. Si vous voulez, je peux regarder demain et essayer de vous répondre.

En ce qui concerne, par contre la, question primordiale, je pense qu'il est la première. C'est est-ce que ce sera accessible aux riverains? L'idée c'est d'en faire un parking accessible selon les mêmes modalités que les places accessibles aujourd'hui. Pourquoi? Tout simplement parce que l'idée c'est de ne pas supprimer de places de stationnement et de garder la même opérationnalité que ce qu'on a aujourd'hui, et simplement de remplacer les places actuelles en surface par des places souterraines et les places actuelles en surface par de l'espace vert. Tout simplement.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Question subsidiaire ou complémentaire: est-ce qu'il y aura un accès pour handicapés si les personnes ne savent pas monter une rampe ou ... ?

Mme la Présidente :

Je n'ai pas visité le parking, je ne sais pas y répondre non plus. Je vais noter et je vais essayer de vous répondre demain. Je vous le dis tout de suite pour 43 places, le prix qui est proposé ici est vraiment intéressant et, comme je vous l'ai dit, on saute sur l'occasion et on espère pouvoir l'acquérir. Est-ce que je peux avoir l'unanimité du conseil sur cette façon d'avancer sur ce projet? Merci beaucoup.

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 36 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 36 positieve stemmen.

Abdelkarim Haouari entre en séance / treedt in zitting.

**28. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Rénovation Urbaine 6 "Autour de Simonis" et Contrat de quartier Durable "Etangs Noirs" - Occupation temporaire du bâtiment sis rue Piers 93-97.
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract 6 "Rondom Simonis" en Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers" - Tijdelijke bezetting van het gebouw gelegen te Piersstraat 93-97.**

Mme la Présidente :

Toujours dans le contrat de quartier durable Etangs-Noirs, vous savez qu'on a acquis un bâtiment rue Piers 93-97, qui sera le nouveau centre attenant à la maison des cultures et qui va permettre de développer un horeca avec de l'insertion socioprofessionnelle, une petite salle de sport, de dévouer tout un étage à Imagine 1080 et, par la même, de créer l'espace suffisant pour créer un centre de santé mentale, infanto juvénile dans le site de la maison des cultures. Il s'agit de ce bâtiment là et maintenant j'ai un doute. Est-ce qu'il s'agit bien de ce bâtiment-là? Oui, c'est bien ce bâtiment là et ici, il s'agit de pouvoir créer une convention d'occupation précaire avant d'avoir le transfert de droits réels de la régie foncière vers la commune de l'ensemble du bâtiment. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ce point? Je vous remercie.

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 37 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

29. Département Infrastructures et Développement Urbain - CRU 5 « Heyvaert-Poincaré » : Opération B1 - Logements Quai de l'Industrie 5-5B - Avenant à la convention de subvention - Subvention complémentaire.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - SVC 5 " Heyvaert-Poincaré" - Operatie B1 - Woningen Nijverheidskaai 5-5B - Aanhangsel bij de subsidieovereenkomst - Bijkomende subsidie.

Mme la Présidente :

Nous allons vers le CRU 5 à Heyvaert et nous vous proposons de pouvoir, par un acte administratif qui est qui est-ce qui est en cause ici, recevoir un subside de 93.000 € qui va nous permettre de compléter le travail dans les logements du Quai de l'industrie 5 et 5B. L'opération concerne une dépollution qui n'était pas prévue au départ, mais qui sera entièrement subsidié. Est-ce que je peux avoir l'unanimité?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 37 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

30. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de l'extension de la salle de sport, le réaménagement de la zone de gestion de déchets, la réalisation de nouveaux espaces de stockage du site sportif du Sippelberg, sis 5 avenue Mahatma Gandhi à 1080 Molenbeek-Saint-Jean ainsi que la réalisation d'un espace public, nommé « parvis Gandhi » et la démolition du bâtiment nommé « Chalet Normand », sis 1-3 avenue Mahatma Gandhi à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Modification du document de candidature - CDC 23.016.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor diensten met betrekking tot de volledige missie van projectontwerper voor de uitbreiding van de sportzaal, de herinrichting van de zone voor afvalbeheer, de realisatie van nieuwe opslagruimtes van de sportsite Sippelberg, gelegen Mahatma Gandhilaan 5 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek alsook de realisatie van een openbare ruimte, het "Gandhi voorplein" genaamd, en de afbraak van het gebouw, "Normandisch Chalet" genaamd, gelegen Mahatma Gandhilaan 1-3 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Wijziging van het document van de kandidatuur - Bestek 23.016.

Mme la Présidente :

Alors, dans les différents projets dont on a parlé tout à l'heure pour faire l'éloge du travail de Jef Van Damme, vous savez qui s'est investi énormément, comme l'a dit Jamel Azaoum au sujet du sport. Ici, c'est la suite d'un travail qui avait été lancé, c'est la transformation, agrandissement de la salle de sport, qui existe déjà au Sippelberg et la démolition du Chalet Normand et sa transformation également. Ici, il s'agit de lancer le marché en vue de choisir l'architecte, la mission d'auteur.

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 37 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

31. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de services ayant pour objet la mission complète d'auteur de projet d'une équipe pluridisciplinaire, agissant en qualité d'auteur de projet, en vue de concevoir et d'assurer le suivi de l'exécution des travaux de la rénovation et du réaménagement de la crèche Reine Fabiola sise Avenue Jean Dubrucq 90 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - DUB0090_001 - Lot 1 - Retrait de la décision du Conseil communal du 26 avril 2023.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor diensten betreffende de volledige opdracht van projectontwerper van een multidisciplinair team, handelend in de hoedanigheid van projectontwerper om het ontwerp te ontwikkelen en de uitvoering van de renovatie - en herinrichtingswerken van het kinderdagverblijf 'Koningin Fabiola' gelegen te Jean Dubrucq laan 90, 1080 Sint-Jans-Molenbeek, op te volgen - DUB0090_001 - Perceel 1 - Intrekking van de beslissing van de Gemeenteraad van 26 april 2023.

Mme la Présidente :

Ce point concerne un choix qu'on n'avait pas encore finalisé et le collège l'a finalisé. On avait réservé la possibilité de rénover la crèche Reine Fabiola. Le collège a fait un gros travail. C'était monsieur Mahy et monsieur Van Damme, qui ont fait ceci pour étudier différents scénarios, tant au niveau financier qu'au niveau service à la population. Et finalement, ici, nous avons dû constater que l'option portant sur la rénovation du bâtiment existant était fort défavorable au niveau financier, même si elle avait un intérêt social certain, et nous vous proposons plutôt d'annuler notre décision de rénovation de cet endroit et, par contre, d'aller vers l'achat d'une partie du nouveau bâtiment qui est en cours de construction sur l'avenue du Port, où nous avons réservé un équipement crèche, et de plutôt aller vers l'option que ce soit une crèche publique et que nous acquérions cette crèche plutôt que de laisser en crèche privée et de rénover la crèche Reine Fabiola.

C'est un choix qui n'a pas été facile. Ça a fait, je vous dis, l'objet de plusieurs séances de collège et d'un gros travail de la part des deux échevins, mais c'était extrêmement difficile, au niveau financier, de pouvoir porter la rénovation de l'énorme bâtiment de l'avenue Jean Dubrucq 90. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ce choix?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 37 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

32. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat d'Axe et Contrat d'Îlot Courtrai-Ostende - Approbation du Règlement d'ordre intérieur et de la composition de la Commission de Quartier.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - As- en Huizenblokcontract Kortrijk-Oostende - Goedkeuring van het reglement van inwendige orde en van de samenstelling van de Wijkcommissie.

Mme la Présidente :

Ce point concerne le contrat d'Axe contrat D'îlot, rue de Courtrai, rue d'Ostende, et c'est l'acte par lequel on crée le règlement d'ordre intérieur et la composition de la commission de quartier. On est tenu par une législation dans

laquelle, s'insère de la participation citoyenne de manière très importante, et ici, c'est la concrétisation de ce que nous allons en faire au niveau du CASI.

Je voudrais dire qu'on a déjà tenu deux réunions du CASI, à ma connaissance, et que c'est quelque chose qui se passe assez bien. Les habitants se saisissent de l'outil c'est l'outil. Vous vous souvenez, c'est l'outil un peu nouveau de l'année passée du gouvernement régional, qui permet de s'attaquer non pas à tout un quartier, voir à deux quartiers, mais bien juste un îlot et son intérieur d'îlot et le premier CASI sur la région c'est nous qui l'avons obtenu et on est en train de le faire travailler. Ça permettra de rendre l'intérieur d'îlot beaucoup plus vert et d'avoir toute sorte de développement en fonction de ce que les habitants choisissent.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la présidente, j'ai une petite question: comment ça a été choisi? Comment vous avez choisi les membres de cette commission, parce qu'il y a un règlement qui a été envoyé par la région, ou est-ce que c'est un choix? Comment, en tout cas, ce choix a été fait? Est-ce que ces membres appartiennent à ce même îlot où ils font partie des membres du quartier? Merci.

Mme la Présidente :

Ici Il ne s'agit pas de la désignation des personnes, mais bien de l'enveloppe. Donc autant de personnes vont venir de de tels organes. Si vous regardez à la deuxième page, vous allez le voir: il y aura trois délégués de la commune, il y aura huit habitants, il y aura deux représentants du tissu associatif et scolaire.

M. Hamzaoui :

Il y a une liste de personnes aussi.

Mme la Présidente :

S'il y a déjà la liste de personnes c'est la suite de la dernière réunion à laquelle, malheureusement, je n'ai pas pu aller, mais on a toujours fonctionné de la même façon depuis qu'on est arrivé. Monsieur Van Damme et moi, c'est-à-dire qu'on a laissé très, très ouvert et on a fait de la publicité. La toute première réunion qu'on avait faite, c'était dans le cadre du contrat de quartier durable Etangs Noirs. On n'avait pas eu grand monde et moi, j'avais demandé qu'on puisse aller vraiment, beaucoup, beaucoup plus chercher les gens, et on a fait beaucoup plus de tractage, également du porte-à-porte à certains moments. Et c'est comme ça qu'on fait. On a non seulement des gens qui sont devenus des habitués depuis le début, mais à chaque fois, on ré invite et on espère qu'il y a plus de monde. C'est très, très ouvert de fait. Et ensuite, quand c'est fort ouvert, les gens choisissent entre eux qui va être représentant, mais ils ont le droit de vote, les représentants, mais on réunit toujours tout le monde. Moi, j'ai plutôt l'impression que maintenant, on est arrivé dans une étape en ce qui concerne la technique contrat de quartier, où on est, on a, on n'a jamais tout le monde et on sait que la participation, c'est compliqué, mais on a vraiment beaucoup de gens et de toutes sortes. Ça nous indique quand même qu'on est dans le bon.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je trouve que pour ce quartier, c'est quand même relatif. Quand je vois le nom, je peux m'imaginer un peu les origines aussi. Spontanément je pense qu'il faudrait encore faire un effort. Est-ce que c'est clôturé, est-ce que c'est décidé?

Mme la Présidente :

Je pense qu'on pourrait inclure de nouvelles personnes. Par contre, je vous dis: on a déjà fait plusieurs réunions et s'il y en a une où je n'étais pas, ça veut dire trois, puisque moi, j'ai été à deux et c'est beaucoup. Mais par contre, ce que je dois vous dire, qu'il est un peu frustrant, on en a parlé à la dernière réunion où moi j'ai été, c'est qu'on voit que les propriétaires s'investissent beaucoup plus que les locataires, et je pense que c'est ça que vous voyez aussi dans la composition. Et ça, c'est compliqué à changer. On a, on a évoqué cette question et on essaye d'avoir aussi des locataires, mais on voit que c'est compliqué. On voit qu'ils s'intéressent moins et qu'ils ont moins envie de venir. Et ça, c'est dans le porte-à-porte qu'on l'a qu'on l'a constaté. Je crois que, malheureusement, ça a une certaine logique et c'est plus compliqué.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Vous n'allez pas me dire que dans ce quartier-là, on ne peut pas trouver plus que quatre propriétaires avec des origines arabophones, par exemple. Ce n'est pas possible dans ce quartier.

Mme la Présidente :

Moi, je vais, je vous ai juste parlé de la technique. Je ne sais pas vous dire après ce que les gens font ou ne font pas. Malheureusement, je pense qu'à certains moments, on a tous des, des envies que certains fassent des choses qu'ils ne font pas. Moi, je vous parle juste la technique qu'on a utilisé et, honnêtement, je pense qu'on a, on est dans le bon à ce niveau-là, même si c'est pas effectivement, on doit, on doit probablement continuer et encore, être attentif à cette question. Je vous dis que ce débat a eu lieu

M. De Block :

Est-ce que c'est encore ouvert? Ça, c'est ma question. Vous semblez dire: il y a déjà eu des réunions. C'est n'est peut-être pas bien que les gens se rajoutent, mais si c'est ouvert.

Mme la Présidente :

Non, pas du tout. Je n'ai pas dit ça et je vais écouter la question de monsieur Hamzaoui et puis je vais redire, parce que je n'ai pas été bien comprise. C'est pas du tout ça que j'ai dit.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, je vais juste rebondir ce que Dirk venait de dire. En fait, cette question de diversité dans les commissions de quartier est très importante. Je pense que je

l'avais soulevé dans le contrat quartier Etangs Noirs, à l'époque. Je vous avais clairement dit qu'à cette époque-là, et dans cette commission de quartier Etangs Noirs aussi, la composition n'était pas assez diversifiée. Je pense qu'il faut faire vraiment attention à ce point-là, parce que le cas se produit également maintenant dans ce contrat qu'on a, qu'on discute actuellement. Et je pense qu'il faut vraiment élargir, comme mon collègue dit, élargir cette concertation à tout le monde et essayer d'avoir une composition diversifiée, pas se limiter vraiment à quelques-uns, seulement à quelques personnes, comme c'est le cas dans cette composition que vous nous proposez aujourd'hui.

Mme la Présidente :

Très bien, merci à tous les deux.

D'abord c'est quelque chose de tout à fait important et je suis 100 % d'accord avec vous, vraiment. Je pense que la diversité doit être là, et ceux qui doivent s'exprimer sur ce que va devenir le quartier, c'est tout ceux qui habitent le quartier. Et je pense que, par rapport à la remarque que vous aviez faite à l'époque sur le contrat de quartier Etangs Noirs, qui est en fait une remarque que j'ai également faite à nos services, on a beaucoup, beaucoup avancé. Ici sur le CASI on est sur quelque chose de beaucoup plus petit. Et je vous dis: on a eu la discussion avec les habitants, c'était évident qu'il y avait une difficulté à attirer les locataires et c'était flagrant. On doit encore travailler à ça, parce que les locataires font partie intégrante du quartier, même s'ils sont locataires. Ils représentent des familles, représentent des gens, et ils sont souvent là depuis très longtemps aussi. Tout ça est normal.

Moi, je veux finir sur le fait: est-ce que c'est ouvert ou pas? Je dois dire qu'il y a une loi et moi, je ne sais pas, répond précisément à la question. Je suis très humble par rapport à ça et on respecte la loi et c'est ce qu'on fait aujourd'hui.

Par contre, là où, peut-être, je me suis fait mal comprendre, et je vais réexpliquer, c'est qu'il y a la loi qui conditionne qui va pouvoir voter. Et puis, il y a toute la dynamique où les gens peuvent s'exprimer et parler. Et même si, et je pense que c'est le cas ici, ceux qui vont être désignés, c'est ceux qu'on va choisir aujourd'hui, c'est eux qui auront quelque part le droit de vote en réalité, à chaque fois, on essaye d'avoir de plus en plus de gens et le but, ce n'est pas de voter, voter dans ces commissions, c'est assez formelle et d'ailleurs souvent, les citoyens sont, c'est pas ça, qu'ils demandent. Ils demandent surtout de pouvoir parler et de pouvoir discuter entre eux et de pouvoir discuter avec les fonctionnaires en charge du projet. Et tout ça, ça se fait et donc c'est cette étape, là où je vous dis: on continue d'amener des gens, il n'y a rien qui est fermé, il y a, il y a aucune étape qui est fermée. Ça, ça, ça n'existe pas, ce n'est pas fermé. On fait venir des gens sans arrêt et tout le monde peut discuter.

Par contre, je pense, mais je ne vais pas m'avancer parce que je n'en suis pas sûr, que la composition qui est là est celle qui va voter, et ça, c'est une obligation légale, qu'on la désigne, nous, comme conseil communal.

Un dernier mot, monsieur Hamzaoui ?

Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ceci?

Le groupe PTB s'abstient.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense qu'il faut vraiment, la réponse que vous donnez n'est pas satisfaisante. D'abord il y a, à mon avis, dans ce quartier, assez de propriétaires qui ont un mot à dire, qui ont des choses à dire là-dessus, mais j'ai l'impression qu'on s'y prend un peu trop formel. Je pense déjà qu'ici, dans ce conseil, il y a au moins deux ou trois personnes qui connaissent très bien le quartier, qui pourraient être, pour faire très bien, le relais, pour faire en sorte qu'il y a des gens qui se motivent. Et on sait que c'est chaque fois comme ça, au niveau socio-économique, vraiment, que, spontanément, ce sont les gens, avec certaines études, qui se présentent, il y a toujours un billet, c'est toujours comme ça. Et puis on peut répondre formellement, on a fait le travail et c'est ceux qui répondent. Je pense que ce genre de choses, ce genre d'attitude si, si on pense que c'est satisfaisant, on va avoir des décisions qui sont mauvaises et qui seront remises en question dès qu'elles seront concrètes pour les gens. Donc, tout l'enjeu je trouve, dans ce sens-là, c'est qu'il faut vraiment aller dans le quartier, savoir qui joue un rôle important là-dedans. C'est quoi, les familles qui sont fédérateurs dans ce quartier? Et je suis sûr que, déjà dans le collège, vous en connaissez quelques-unes. Est-ce que, est-ce qu'on fait l'effort de dire: ok, on va vers ces familles? Parce que sinon, si vous n'avez pas ces familles avec ces propriétaires, avec, vous allez vous faire bloquer vraiment, je pense, il faut vraiment remettre en question la façon comment on s'y prend au niveau de la participation.

Mme la Présidente :

Je vous remercie beaucoup. À ma connaissance, vous avez tous été invité à toutes les réunions et je ne peux que vous inciter à y participer et inciter les gens que vous connaissez à y participer.

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 32 votes positifs, 5 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 32 positieve stemmen, 5 onthoudingen.

**33. Département Infrastructures et Développement Urbain - Création d'une ASBL "Centre de Quartier Ouest" - Accord de principe.
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Creatie van een VZW "Wijkcentrum West" - Principeakkoord.**

Mme la Présidente :

C'est assez important et original. Il s'agit de choisir la forme que prendra la manière de gérer le nouveau centre de quartier qui prend la place de l'ancien Pythagoras à la gare de l'Ouest. Vous vous souvenez de ce projet, on en a déjà parlé beaucoup. C'est un bâtiment qui est composé de plusieurs salles polyvalentes avec des possibilités de bureau, avec une salle de sport, avec les nouveaux vestiaires pour le stade Verbiest, une conciergerie, un espace horeca, un toit avec beaucoup d'aspects verts. Je pense qu'il y aura un potager sur ce toit. Et ici, on vous propose une formule pour le gérer. On vous demande un accord de principe sur la création d'une ASBL.

En fait, le modèle qui a servi à cette proposition, c'est le modèle du CCM où nous nous trouvons, et c'est l'idée de créer une association dans laquelle on pourra avoir des habitants, mais également des représentants du conseil communal, qui pourront gérer le centre de quartier.

Pour cela, nous vous proposons de nous faire accompagner par périphéria, puisque, dans le cadre du contrat de quartier, nous avons encore l'occasion de travailler avec eux et qu'ils ont les compétences pour le faire et le souhait de travailler avec nous là-dessus. Je voulais vous proposer cette façon de fonctionner pour la suite à cet endroit.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci madame la présidente. Nous avons une épicerie sociale, sur tout Molenbeek. Est-ce qu'il ne serait pas intéressant d'en ajouter une à cet endroit-là?

Mme la Présidente :

Je ne vais pas répondre. On va tenir compte de votre idée et on verra ce que les habitants proposent. C'est un centre de quartier et dans ce quartier, les demandes qu'on a eues jusqu'ici c'est principalement des demandes de réunion pour des personnes âgées et de maisons de jeunes. Et avec ça, on a déjà presque rempli le bâtiment, puisque la salle de sport, évidemment, elle ne sera pas propice à développer le projet que vous proposez. Et l'espace horeca sera un espace horeca. Je ne suis pas sûr, mais on va le noter. Merci pour votre idée.

Est-ce que je peux considérer que vous êtes unanime sur ce projet de cette façon de fonctionner? Merci.

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 37 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

34. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 236 alinéa 2 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Dienst Gemeentelijke Eigendommen - Artikel 236, alinea 2 Nieuwe Gemeentewet – Overheidsopdrachten – Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.

Mme la Présidente :

Vous voyez qu'en application de la loi communale, nous communiquerons les décisions du collège en ce qui concerne les marchés publics.

Le Conseil est informé.

De Raad wordt geïnformeerd.

35. Propriétés communales - Bail emphytéotique entre l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Elmer pour les locaux et le jardin de la crèche sise rue Fernand Brunfaut 42-44, approbation.
Gemeentelijke eigendommen - Erfpacht tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans Molenbeek en de vzw Elmer voor de lokalen en de tuin van het kinderdagverblijf gelegen Fernand Brunfautstraat 42-44, goedkeuring.

Mme la Présidente :

C'est un point qui permet de mettre un peu plus à l'aise une crèche, justement sur le territoire qui s'appelle la crèche Elmer. L'idée c'est de poursuivre la collaboration qui avait lieu jusqu'ici avec une convention classique, sous-forme d'un bail emphytéotique de 33 ans, qui permet à l'association d'investir et qui permet à la commune de sécuriser une crèche sur son territoire, ce qui est quand même quelque chose d'utile à mon avis.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la présidente, moi, je suis vraiment très embêtée pour les trois points qui arrivent, et celui-ci est le premier point. A ma connaissance, je pense que c'est la première fois qu'on accorde en tout cas, une occupation sous forme d'un bail emphytéotique. Dans ce cas-là, une emphytéose pour une durée de 33 ans, avec un canon de 1€ symbolique pour une crèche. Alors, oui, d'accord mais mes questions sont les suivantes: vu que c'est un bail emphytéotique gratuit. Est-ce que le service qui sera donné par après aux molenbeekois, sera gratuit ou au moins pour un prix réduit? Ça, c'est ma première question.

La deuxième question: je voudrais savoir pourquoi donner un bail emphytéotique de 33 ans, alors qu'on pourrait se contenter d'un contrat normal d'occupation comme pour toutes les autres associations et ASBL, un contrat de neuf ans, dix ans, quinze ans maximum. Mais pourquoi s'engager sur 33 ans?

Troisième remarque aussi: pourquoi nous n'arrivons pas à traiter toutes les associations, moi, sur le même pied d'égalité je pense que c'est un précédent. C'est la première fois qu'on donne une emphytéose de 33 ans. Pourquoi on ne le fait pas pour les autres associations et ASBL également ? Trois questions pour lesquelles j'aimerais avoir un retour. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Oui, merci. Madame la présidente. Je rejoins monsieur Hamzaoui par rapport à ces remarques, et notamment sur la périodicité de ce bail emphytéotique de 33 ans. Je me demande aussi pourquoi, si la structure qui est censée gérer cette crèche arrive à dysfonctionner dans le futur? On ne sait pas ce qui peut arriver, on ne sait pas qui va présider cette association dans le futur mais si elle dysfonctionne et qu'elle ne remplit plus sa mission, qu'est-ce qui est prévu pour interrompre ce bien emphytéotique? Et comme l'a dit monsieur Hamzaoui, l'idéal serait justement de prévoir un autre type d'occupation et surtout avec une périodicité plus courte. Merci.

Mme la Présidente :

Ik geef het woord aan de Heer Bijmens.

De Heer Bijmens:

Ik sluit me aan bij de vragen van de twee andere raadsleden.

Ik zie dat de huurovereenkomst nog liep tot 2027. Waarom wordt die nu beëindigd? En ook erfpacht. Ik denk dat de minimum termijn 27 jaar is en dus waarom komen die 33 jaar erbij? Ik vraag mij ook af, we horen hier wel vaak de gemeente heeft geen geld, dat zijn ook inkomsten die verdwijnen. Wordt dat ook in de begroting aangepast? Daar stel ik mij dan ook vragen bij.

Aansluitend bij de anderen, wordt er dan een korting gegeven op de tarieven bij de crèche of heeft de gemeente daar niets over te zeggen?

Dat zijn enkele vragen waarop ik een antwoord zou willen.

Mme la Présidente :

Ok. Dank U. Est-ce qu'un autre conseiller veut s'inscrire ?

Est-ce que ce serait la première fois qu'on a un bail emphytéotique avec une association? Non, il y en a plusieurs autres, et au moins le Vaartkapoen, qui est très clairement dans le même état juridique.

Par contre, ici, qu'est-ce qui amène ceci? Ce qui amène ceci, c'est la poursuite d'engagements pris dans le cadre du programme objectif deux 2001 -2006, ce sont des engagements pris par le passé avec cette ASBL. L'idée c'était qu'on était, on recevait des subsides importants, européens, et qu'on servait de courroie de transmission vers cette ASBL. Et cette ASBL, par ailleurs, faisait des investissements, qu'on a pu vérifier, qui ont été faits dans la crèche, et c'est comme ça que se créait le bail. C'est une, c'est une obligation, je pense, que nous avons de poursuivre. Maintenant, il est possible que nous puissions choisir une autre durée d'emphytéose ça, je ne le sais pas, je n'ai pas ce degré de technicité du dossier, mais en tout cas, c'est la poursuite d'engagements pris.

M. Hamzaoui :

Merci, merci. Madame la présidente. Madame la présidente, j'ai posé trois questions et vous m'avez répondu à une, mais à moitié. Je vous ai demandé, madame la bourgmestre un bail emphytéotique sur 33 ans. J'entends bien que c'est une obligation, mais pourquoi sur 33 ans? Pourquoi pas? Moi, je pense. Ça, c'est la première chose. Et la deuxième chose, franchement, je vous ai posé aussi la question par rapport au service qui sera rendu par après. Est-ce que ce sera un service gratuit? Est-ce que ce sera un service qui sera à moitié, avec une réduction pour les Molenbeekois ou pas? Puisque nous donnons, nous donnons un acte emphytéotique gratuitement à cette asbl, cette asbl va avoir des recettes supplémentaires. Mais est-ce que les Molenbeekois vont profiter de cet endroit qu'on donne gratuitement? C'est un bien qui appartient à la commune, et les Molenbeekois doivent profiter de ce bien-là. Et donc là, encore une fois, madame la bourgmestre, vous ne répondez pas à cette question. Et troisième chose, et ça, c'est ça m'embête aussi, c'est comment on traite nos asbl et les associations qui sont sur notre territoire. Le point suivant, ça concerne l'occupation de la Croix-Rouge. Pour la Croix-Rouge, vous donnez neuf ans, d'accord

et là, et là, dans ce point-là, vous donnez 33 ans. Et ça, c'est vraiment discriminatoire, c'est vraiment discriminatoire ! On ne traite pas les associations et les asbl sur notre territoire sur le même pied d'égalité et ça, c'est malheureux. Et nous votons contre pour ce poids. En tout cas, personnellement, je vote contre ce point.

Mme la Présidente :

D'accord, monsieur Houari.

M. Haouari :

Comme le dit Monsieur Hamzaoui, vous ne répondez que partiellement ou à peine, c'est une obligation. Il serait intéressant de nous présenter le document qui fait que c'est une obligation, une obligation légale, une obligation qui a été, où la commune s'est engagée entre 2001 et 2006, comme vous le dites, je ne vois pas d'où découle cette obligation. Et puis, vous dites que vous n'avez pas la technicité de ce dossier. Vous ne savez pas s'il est possible de présenter un autre type de contrat, mais il serait plus intéressant de vérifier et de vous assurer s'il est possible ou non de présenter un autre type de contrat d'occupation avant de voter ce point, reportez ce point. Vous engagez la commune par rapport à ce bâtiment pour 33 ans. La moindre des choses serait d'être sûr de ce que vous avancez et s'il y a réellement une obligation, il serait intéressant de présenter au conseillers communaux et à l'ensemble de la population d'où découle cette obligation. Merci.

Mme la Présidente :

Merci à tous pour vos remarques excellentes. Je dois dire que c'est le premier point pour lequel Jef Van Damme nous manque et, malheureusement, nous n'avons pas encore pu, pour des raisons indépendantes de ma volonté, le remplacer. Et effectivement, c'est un projet qui n'a pas été géré par mes soins et que j'ai essayé de vous présenter le mieux possible dans ces conditions. Maintenant, j'entends votre volonté d'avoir plus de précisions et ce que je propose, tout simplement parce que je pense que nous ne sommes pas pressés, c'est de le reporter et de vous apporter des précisions que vous demandez, je pense, de manière légitime.

Mais les trois points suivants, je ne sais pas, ce qui est certain, c'est que le 35, dont nous venons de débattre et que nous allons reporter, pour pouvoir répondre de manière pleine et entière à vos questions, et probablement avec la personne qui va succéder à Jef Van Damme, est doublée du point 36. C'est le même. C'est une erreur administrative. Il ne doit pas être inscrit deux fois. En ce qui concerne la Croix-Rouge, par contre, je vais quand même aller regarder ce qu'on me signale. Oui, je pense savoir répondre à la question maintenant, si vous souhaitez lier les deux, moi, je n'y vois pas vraiment d'inconvénient, mais la Croix-Rouge, ce qui se passe, c'est que, elle n'est pas véritablement à 100 pourcents satisfaite de de cet endroit-là et il y a eu beaucoup de discussions pour savoir s'ils allaient rester là et combien de temps on allait donner à cette convention. Je pense que c'est quelque chose qui est arrivé, comme une, comment dire une, une discussion entre la Commune et la Croix-Rouge. Et voilà ce que je pouvais vous dire, en plus de ce que vous voyez là, si vous le souhaitez, on peut également le reporter. Moi, personnellement, je n'envoie pas le sens. Il ne s'agit pas du tout du même type d'engagement ou de montant, monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la présidente, la comparaison, l'allusion, le fait d'évoquer la Croix-Rouge dans ma précédente prise de parole, c'était pour comparer la durée

d'occupation, elle ne visait nullement à mettre en question ce que vous proposez pour ce point-là. Personnellement, on n'a pas de remarques par rapport à ce point.

Mme la Présidente :

Alors, l'échevin Gjanaj me signale qu'il a des réponses pour le point sur la crèche Elmer. Allez-y, monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Merci, madame la présidente, c'était pour dire que, par rapport à cette crèche, pourquoi on a octroyé une emphytéose? Parce que j'ai travaillé avec l'échevin Van Damme, par rapport aux aspects juridiques qui ont été traités par le service juridique, c'est parce que, ce bâtiment a été octroyé brut, et il y a des investissements énormes à faire, plus d'une centaine de milliers d'euros à faire dans le bâtiment. Et c'est pour ça qu'on a octroyé le l'emphytéose à cette asbl qui va faire tous les investissements et il y a aussi un bénéfice par rapport à ça, c'est que toutes les personnes, il y a une diversité énorme dans cette asbl, les personnes sont vraiment formées, et c'est aussi un aspect au niveau du soutien à l'emploi etc., parce que toutes les personnes sont formées, avec tous les plans de formation, tout ça a été négocié avec cette asbl pour avoir les bénéfices par rapport à cette asbl, bien sûr, on maintient la propriété et pour dire aussi quelque chose qui est aussi important, on a aussi un bâtiment qui est celui du centre d'entreprise où est installé aussi Molengeek, où il y a aussi un contrat, une emphytéose, qui a été octroyée. On le fait quand on retire un bénéfice, et que ce soit au niveau des investissements ou en tout cas, d'une réduction du coût, un coût d'opportunité et que ce soit aussi au niveau du développement de l'économie de l'emploi ce qui est le cas aussi, par rapport à ça, j'ai répondu à quelques, je pense, quelques questions.

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Mais j'entends bien votre développement, monsieur l'échevin, mais en tant que conseiller, je pense qu'il nous faut vraiment avoir une vue globale sur ces investissements qui doivent être faits, sur cette crèche, est-ce qu'il y a, par exemple, une liste d'éléments est-ce qu'il y a des travaux qui sont les travaux qui doivent être réalisés pour ces crèches, quels montants? Ce sont des informations supplémentaires que les conseillers communaux doivent avoir pour pouvoir statuer. Est-ce que ce bail emphytéotique est vraiment quelque chose qu'on pourrait donner, vu qu'ils vont réaliser des travaux supplémentaires avec des investissements supplémentaires?

M. l'échevin Gjanaj :

Tous les investissements sont prévus dans le dans le contrat, et ils ont déjà été faits. Si vous passez là, vous pouvez le constater.

M. Hamzaoui :

Je vous l'assure, j'ai Lu le contrat, j'ai la convention devant moi, je ne vois pas de...

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, attendez, écoutez. Je propose les choses suivantes: on va écouter la question de monsieur Haouari, on va écouter la réponse de l'échevin, vous aurez encore une réponse et puis on votera, parce que je pense qu'il amène les réponses. Et soit vous êtes satisfaits, soit il vous ne l'êtes pas. Mais ça, c'est autre chose. Monsieur Haouari, allez-y.

M. Haouari :

Il me semblait que le point avait été reporté. Je vois qu'on revient sur un point qui est reporté.

Mme la Présidente :

Oui, parce qu'on a trouvé les informations.

M. Haouari :

Mais les travaux dont parle monsieur l'échevin, ce sont des travaux que vous avez évoqués. Vous avez dit que les travaux ont été faits pour un montant de 195.000 €, si ma mémoire est bonne, et que les travaux ont été vérifiés. Les travaux ont déjà été fait. Ça, c'est par rapport à l'ancienne emphytéose. Aujourd'hui, pourquoi on donne une nouvelle emphytéose? Il n'y a pas d'obligation de travaux par rapport à la nouvelle emphytéose. C'est ça la question? Et pourquoi on est une emphytéose de 33 ans? Est-ce qu'il est nécessaire de donner une emphytéose 33 ans? Vous avez parlé d'une obligation. On a demandé d'où découle cette obligation, on n'a pas eu de réponse. Et pourquoi ce type de contrat? On comprend bien qu'il y a de l'emploi derrière et nous soutenons bien sur l'emploi, pourquoi c'est emphytéose? Et puis, la question fondamentale: pourquoi on compare avec Molengeek? Molengeek, je ne pense pas qu'ils ont une emphytéose à 1€ symbolique. Ici, on parle d'un montant dérisoire. Donc, il y a un tas de questions auxquelles on n'a pas de réponse, bien qu'on comprenne un peu mieux avec les explications de monsieur l'échevin. Mais je pense que quand vous l'avez proposé à madame la bourgmestre, d'ailleurs j'avais remercié votre sagesse. Il est intéressant plutôt de reporter le point et d'avoir toutes les réponses lors de la prochaine séance, d'autant plus que vous dites que ce n'est pas urgent. Merci.

Mme la Présidente :

Écoutez, je voudrais juste réentendre la phrase sur ma sagesse, et puis, allez, on va reporter, ça marche.

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

**36. Propriétés communales - Bail emphytéotique entre l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Elmer pour les locaux et le jardin de la crèche sise rue Fernand Brunfaut 42-44, approbation
Gemeentelijke eigendommen - Erfpacht tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans Molenbeek en de vzw Elmer voor de lokalen en de tuin van het kinderdagverblijf gelegen Fernand Brunfautstraat 42-44, goedkeuring**

Le point est retiré de l'ordre du jour (double emploi avec le point 35)

Het punt wordt van de dagorde gehaald (punt gelijk aan 35)

37. Propriétés communales - Convention d'occupation entre l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et section molenbeekoise de la Croix-Rouge pour les locaux de la rue Tazieaux 45 - Approbation.
Gemeentelijke eigendommen - Huurovereenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en de afdeling Molenbeek van het Rode Kruis voor de lokalen in de Tazieauxstraat 45 - Goedkeuring.

Mme la Présidente :

Merci Mijnheer Bijmens.

M. Bijmens :

Ik zie in de huurovereenkomst staan dat er een forfait van 150 € wordt betaald voor gas, elektriciteit en water. Er staat niets in over een afrekening, ik heb dus een vraag over hoe dat in zijn werk gaat?

Mevr. de Voorzitster :

Dank u voor uw vraag.

Monsieur Haouari.

M. Haouari :

Madame la présidente, je voulais vous remercier pour votre sagesse d'avoir reporté le point précédent. Par rapport au point de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge étant une ONG, sa pérennité étant garantie, nous n'avons pas de remarques par rapport à ce point. Nous soutenons ce point. Merci.

Mme la Présidente :

Ok, il reste une question: c'est pourquoi est-ce qu'on choisit un forfait en lieu d'une afrekening. Est-ce qu'on sait répondre? Madame Vandeput, parce que moi, je n'étais pas dans cette négociation. Je suppose que c'est par facilité pour les uns et les autres, mais ?

Il est possible que, dans ce bâtiment, ce soit compliqué de faire le décompte exact et que ce soit la raison pour laquelle il y a un accord sur un forfait. Ok, est-ce qu'on peut avoir l'unanimité sur la Croix-Rouge? Merci à tous.

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 37 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.

Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.

Joke Vandembemt quitte la séance / verlaat de zitting.

Pascal Paul Duquesne quitte la séance / verlaat de zitting.

Fatima Zahmidi quitte la séance / verlaat de zitting.

Mohammed Kalandar quitte la séance / verlaat de zitting.

38. Propriétés communales – Convention d'occupation entre l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Tennis Club "Le Chalet" pour le site sportif sis rue Charles Malis, 1, approbation.

Gemeentelijke eigendommen - Gebruiksovereenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans Molenbeek en de vzw Tennisclub "Le Chalet" voor het sportsite gelegen Charles Malisstraat, 1, goedkeuring.

Mme la Présidente :

On va sur le point 38, qui est une convention qu'on vous propose entre la Commune et le tennis club, le Chalet. Elle concerne le site qui est rue Charles Malis, que certains d'entre vous connaissent, et l'idée c'est de pouvoir donner, puisque là, ce sont un terrain et une infrastructure qui appartiennent à la Commune mais dans laquelle vit depuis des dizaines d'années un club de tennis, de pouvoir donner des facilités pour continuer l'existence de ce club de tennis moyennant investissement. C'était un peu le même thème que pour Elmer. Mais ici, je pense que les choses sont beaucoup plus clairement décrites dans les documents. Vous aurez beaucoup moins d'inquiétude je crois, et l'idée c'est qu'on puisse réduire le loyer moyennant preuve d'investissement dans le bien et dans une convention qui dure quinze ans. Monsieur Duquesne.

M. Duquesne :

Merci, madame la présidente, je vais évidemment m'abstenir pour ce point en tant que président du tennis club le Chalet, qui exploite le site depuis 31 ans et, pour ma part, depuis 2017, mais je voulais profiter de ce petit moment pour mettre un peu de lumière sur le tennis à Molenbeek, parce que je pense que beaucoup de gens ignorent qu'on possède à Molenbeek une infrastructure incroyable de tennis. Le Chalet est au tennis, en région bruxelloise, ce que le château du Karreveld est à la culture. C'est une pépite. Ce sont onze terrains, dont six sont couverts en permanence. C'est unique en région Bruxelloise. C'est unique dans notre région de tennis qui va jusqu'à Wavre, d'un côté, et Nivelles de l'autre côté. Je vous assure qu'avec l'été légèrement pluvieux qu'on a eu cette saison, de nombreux clubs ont dû annuler leur tournoi, qui sont des moments importants pour les clubs, à la fois financier, pour leur notoriété. De nombreux clubs du nord de Bruxelles sont venus jouer à Molenbeek. On a sauvé leur saison, on a sauvé leur tournoi et c'est important que les Molenbeekois sachent qu'on a vraiment des infrastructures exceptionnelles à Molenbeek. On n'oublie pas non plus notre responsabilité sociale. Le club est ouvert à de nombreuses associations, comme Tada, comme la cité joyeuse. On a aussi un partenariat depuis de nombreuses années avec une association flamande molenbeekoise qui apporte le sport à des enfants défavorisés, qui est d'ailleurs partie prenante du contrat Sport en Spel. C'est deux cents enfants qui jouent toute l'année au tennis chez-nous. Si on ajoute les trois cents membres de l'école du Chalet et environ autant d'adultes, c'est plus de huit cents personnes qui jouent au tennis toute l'année, c'est plus que la majorité des clubs de sport à Molenbeek, c'est plus que les clubs de foot en dehors du Rwdm, peut-être. Et pourtant, on ne parle pas beaucoup du tennis à Molenbeek. Je pourrais parler pendant des heures des projets qu'on a développé depuis six ans au sein du club. J'en prendrai deux. Le premier, c'est le placement de 350 panneaux solaires qui a sauvé le club avec la crise énergétique qu'on vient de traverser, nos factures avaient explosé et, grâce à de nombreuses astuces et à ces panneaux solaires, on a pu survivre et aujourd'hui, on est revenu à la normale. Et le deuxième élément, et là, j'ai besoin de vous, j'ai besoin que vous nous aidiez un petit peu, c'est que depuis un an, on a ouvert une section de tennis en chaise. C'est assez unique aussi en région bruxelloise, mais c'est assez peu connu. C'est trop peu connu. Et si vous avez, vous, dans vos fonctions, dans vos associations, si vous connaissez des PMR qui ont envie d'essayer ce sport,

vraiment envoyez-les vers le Chalet. On a du temps, on a de l'espace on a des moniteurs diplômés pour ça. On ne manque plus que des membres pour venir faire ce sport. On en a, mais on en veut beaucoup plus. D'ailleurs à cet effet, il faut savoir que la fédération handisport et de tennis nous a agréé club jeunesse et performance de tennis en chaise, c'est-à-dire c'est un projet un peu fou qu'ils ont créé l'année dernière pour penser aux Joaquim Gérard de demain. Et on a seulement six clubs dans toute la fédération Wallonie Bruxelles et deux seulement à Bruxelles, et il y en a un à Molenbeek. On a fait de nombreux investissements, il y en a encore beaucoup à faire, et ce contrat va nous être utile, parce que les quinze ans vont nous permettre d'avoir accès au secteur financier, au secteur bancaire. Ce qui n'était pas possible avec l'ancien contrat va nous donner aussi accès aux subsides de la région et du fédéral, qui n'était pas possible avant avec l'ancien contrat. Et je rappelle évidemment que tous les investissements qu'on fait sur le site resteront la propriété de la commune bien sûr. Un dernier petit point, c'est que, on sait que le sport est un enjeu de santé publique. Toutes les petites-filles et tous les petits garçons ne veulent pas forcément faire du football ou des sports de combat. On a un voisin mitoyen qui est monté en première division. C'est super pour la commune. J'étais un des premiers à prendre mon abonnement. Mais on a un voisin ambitieux qui aimerait bien grignoter, toujours en rigolant, avec le sourire, mais qui aimerait bien grignoter des mètres carrés. Et je pense que c'est notre responsabilité à nous, les représentants des Molenbeekois de faire en sorte que la commune puisse conserver la pluralité de son sport, et notamment du tennis, qui est le dernier club de tennis de la commune sur Molenbeek, et d'ailleurs les Urban games, c'est une des raisons pour lesquelles on les a accueillis à Molenbeek, c'est pour la pluralité des sports qu'on peut offrir ici, je pense. C'est important, évidemment, de tenir le tennis chez-nous. Merci.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur Duquesne. Merci pour votre engagement pour le tennis des jeunes molenbeekois et même des plus âgés. Mijnheer De Bloc.

M. De Block :

J'ai quelques questions quand même, par rapport aux deux points. Ce point-là est le point du bail emphytéotique suivant, sur la durée, spécifiquement sur l'exclusivité que la commune accorde. C'est un débat que je trouve important. On a des infrastructures publiques communales, comme d'ailleurs le stade, j'ai fait, je pense, les mêmes remarques à l'époque et la commune accorde en exclusivité, quelque part la gestion de ces infrastructures à une ASBL qui est privée et qui gère après, selon ce que le privé juge correctement. Certes, il y a un loyer cette fois-ci, mais je pense que, comme dans la discussion précédente, en tant que commune, nous avons besoin d'une transparence. On doit un peu estimer qu'est-ce qui est la valeur de mettre à disposition une telle infrastructure, avec une telle superficie, onze terrains, je ne sais pas combien de mètres carrés? C'est un énorme soutien et je trouve qu'avec cet énorme soutien, vient aussi le besoin, la nécessité d'un engagement d'une énorme transparence. Et un mot à dire, je trouve aussi, en tant que commune, parce qu'évidemment si, comme vous dites, il n'y a pas seulement votre club avec ses membres, il y a aussi des autres clubs qui louent, j'imagine les terrains, il y a des rentrées, il y a le chalet, il y a des rentrées, et toutes ces rentrées sont rendues possibles grâce à l'Infrastructure communale publique. Mais les bénéfices de ces rentrées sont entièrement au gré de l'ASBL et la commune a zéro mot à dire là-dessus, et je ferai la même remarque que j'ai faite à l'époque pour le stade Machtens. Là, c'était pour que, je pense que c'était 1€ effectivement symbolique, qu'on l'a loué au RWDM. Moi, je ne suis pas contre le fait qu'on soutienne le sport avec les infrastructures sportives, mais quand on donne un cadeau qui vaut des dizaines de milliers, et je crois

même des centaines de milliers d'euros, certainement sur toute une année, toute une série d'années, la commune a le droit et le devoir d'inclure avec cela une demande de transparence financière. Et je trouve aussi un mot à dire sur les politiques et les priorités, c'est-à-dire quand nous donnons à n'importe quel club, association, on donne des 2000 € à des clubs, on donne des 1500 euros à des clubs et on attend des justificatifs pour 1500, pour 3000 € aux plus petites initiatives. Et là, on donne un soutien en matériel qui vaut le multiple de cela et en retour, on donne, on demande zéro transparence, on demande zéro, on l'implique zéro politique sportive spécifique, et je trouve que ça ne va pas. Et puis, il y a des questions qui se posent sérieusement. Je pose la question, je pense qu'il y a peu de contrats où quelqu'un reçoit un bail emphytéotique qui a déjà et encore des dettes. Monsieur Duquesne, merci pour l'explication et je suis pour la diversité sportive à Molenbeek. Vraiment loin de moi de dire que le tennis n'a pas sa place à Molenbeek. Je trouve qu'il faut encore beaucoup plus de sport à Molenbeek, y compris le rugby, y compris plein d'autres choses. Mais il faut des réponses face à ces énormes possibilités de créer des bénéfiques. Il faut des réponses. Qu'est-ce qu'on en fait? Et là, là-dessus, zéro transparence. Et ça, je ne suis pas d'accord on ne votera pas pour si on n'a pas une vue claire là-dessus. Et c'était la même chose avec Machtens, parce que maintenant, ils sont en première division. Mais on a eu des problèmes aussi au niveau de l'accessibilité, de l'inscription du tri. J'espère qu'on a un mot à dire quand il y a des clubs dans notre infrastructure sportive, et je trouve qu'il y a zéro débat là-dessus ici, il n'y a rien dans les contrats là-dessus, et ça ne va pas. Je trouve que ça ne va pas et je n'ai rien contre les bonnes intentions des uns et des autres, mais ici, je parle: qu'est-ce que la commune offre et demande en retour comme transparence et conditions? Et ça, je trouve ça en dessous de tout.

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la présidente, je rejoins également mon collègue De Block par rapport à ce point de transparence que je trouve très, très, très important. J'ai plusieurs questions et des questions que je ne retrouve pas, en tout cas, dans les documents que vous nous avez fournis. La première question, c'est que la liste des investissements qui figurent, en tout cas, dont le dossier, est une liste qui a été établie par nos services communaux, ou c'est une proposition d'investissement que l'occupant a fait à la commune? Ça, c'est la première question. Est-ce que les services communaux vont contrôler ces investissements qui sont proposés? Ça, c'est la deuxième question. La troisième question: est-ce qu'il y a un planning d'investissement pendant cette durée de quinze ans qu'on propose, est-ce que ces investissements sont planifiés dans le temps? Ça, c'est la troisième question. Également dans cette convention que vous nous proposez, vous ne parlez pas du restaurant. Il y a un restaurant au sein de ce chalet. J'aimerais bien savoir quelles sont les rentrées de ce restaurant, parce qu'on n'a pas, nous, en tant que conseillers communaux, on n'a pas une vue précise sur les rentrées de ce restaurant. Ça, ce n'est pas spécifié non plus dans ce contrat. Et puis, il y a un montant de dette qui est très important. On parle de plus de 62.000 € pour quand cette dette sera remboursée à la commune, et ça, c'est très, très important aussi, parce qu'on ne peut pas donner, en tout cas, un contrat, on ne peut pas donner un accord sur un contrat de quinze ans alors que les dettes n'ont pas été encore apurées. Franchement, il y a plusieurs questions qui restent sans réponse et sur lesquelles nous, en tant que conseiller communaux, nous devons avoir une vue claire, on ne peut pas engager notre commune sur quelque chose qui n'est pas claire, sur quelque chose où il y a encore des réponses qui devraient être

amenées. Ce sont quelques questions auxquelles j'aimerais vraiment avoir des réponses. Merci.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur Hamzaoui, monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, madame la présidente, d'abord j'ai une question, un point d'ordre, peut-être que la question sera adressée à la secrétaire faisant fonction, monsieur Duquesne dit qu'il va s'abstenir, je me demande s'il peut réellement participer. C'est pour éviter les problèmes de procédure.

Mme la Présidente :

Moi, je pense qu'il doit, qu'il ne peut pas participer au vote.

M. Haouari :

Merci, comme l'ont dit un peu, mes deux collègues, monsieur De Block notamment, c'est une infrastructure communale. Quel est l'avantage pour les citoyens molenbeekoïses? Je rappelle que cette infrastructure n'appartient pas à la commune, elle appartient au citoyen avant d'appartenir à la commune. Quel est l'avantage pour les Molenbeekoïses par rapport aux habitants des autres communes du pays? C'était ça, ma question. Merci.

Mme la Présidente :

Merci pour vos questions, monsieur Duquesne et puis, on écoute l'échevin des sports et je répondrai également, monsieur Duquesne.

M. Duquesne :

Merci, madame la présidente, je vais essayer d'apporter quelques réponses. D'abord, en termes financiers, c'est un club de sport. Est-ce que vous connaissez un club de sport qui fait des bénéfices? Un club de sport, en tout cas, le tennis, vous savez qu'on vit une période, depuis une dizaine d'années très, très compliquée en matière de tennis. On a perdu nos portes flambeaux, Kim Clijsters et Justine, et depuis, le tennis est en chute libre. Malgré ça, on a réussi à redévelopper le club depuis six ans, on a multiplié le nombre d'heures dans l'école, on a multiplié le nombre de membres, on a fait un gros travail, sur tout ça. Mais malgré tout, le club n'est pas en équilibre. On a besoin de quelques sponsors pour mettre le club en équilibre. N'oubliez pas qu'on génère des bénéfices plantureux. En plus, c'est une ASBL, même s'il y avait des bénéfices. Et ça me permet aussi de mettre la lumière sur un autre point, ce sont les bénévoles. Comme dans beaucoup d'autres clubs de la commune, il y a beaucoup de bénévoles qui travaillent au tennis club Le Chalet, ce sont des gens qui prennent sur leur temps libre, sur leurs congés, pour entretenir le club, un club qui ne leur appartient pas qui appartient à la commune, mais parce qu'ils aiment ce qu'ils font, ils aiment ce club. Ils réalisent l'importance qu'on a un club comme ça sur la commune. Et j'aimerais en profiter d'ailleurs pour remercier tous ces bénévoles qui travaillent tout au long de l'année parce qu'il n'y a pas d'aide au niveau de la commune. C'est pas du tout une critique ce que je dis, mais on est, on est livré à nous-mêmes pour l'entretien du club. On a fait déjà des gros investissements dans le club, mais on a besoin de ce contrat pour avoir accès à des financements bancaires

pour continuer les investissements. Mais un club, et si vous connaissez des clubs de sport qui font des bénéfiques, il faut m'expliquer comment ils font. Généralement, encore moins les clubs amateurs comme les nôtres. On ne fait pas de bénéfice. Qu'est-ce qu'il y avait encore comme question?

Oui, il faut savoir qu'on sait qu'on est à Molenbeek. Les cotisations au club sont les moins chers de la région bruxelloise, en dehors d'un club à Anderlecht, qui, qui a des aides énormes de la commune, nous sommes avec les cotisations les moins chers de la région bruxelloise. Il faut savoir que l'accès au club est gratuit pour les enfants jusqu'à neuf ans. C'est seulement 50 € jusqu'à 18 ans et 125 € tant qu'on est étudiant pour les six mois de printemps été, un enfant de douze ans peut jouer pour 50 € pour 6 mois, c'est-à-dire moins de 10 € par mois. On a vraiment fait des gros efforts pour que les jeunes puissent accéder au tennis, et en particulier les jeunes qui pensent que ce sont des sports, un sport élitiste, réservé à une certaine catégorie de personnes. C'est absolument faux. D'ailleurs venez un mercredi après-midi dans l'école du tennis et vous verrez à quel point la diversité de la commune est représentée dans l'école de tennis.

Quant à la transparence, le contrat prévoit, si je me trompe, un suivi des projets annuels par le service des sports de la commune. Il y a des bilans, il y a une comptabilité qui est tenue en toute transparence. Et à nouveau, un club de sport amateur ne fait pas, ne fait pas de bénéfice. C'est vrai qu'on a des belles infrastructures, mais ça reste du tennis et du tennis, ce n'est pas un sport qui ramène beaucoup d'argent, il faut savoir que les tournois qu'on organise ne ramène jamais d'argent, un tournoi, et ça, c'est pour les autres clubs aussi, un tournoi sert essentiellement à la notoriété du club, et là, c'est aussi un élément important. Le tennis et le club sont un levier en termes de visibilité et de notoriété de la commune très important. Avec le championnat, avec les tournois, avec les interclubs, ce sont des milliers de joueurs qu'on reçoit, qui viennent de partout, et même de bien plus loin de la région, et le club fait rayonner l'image de la commune bien au-delà de la région. Et je vous assure que quand les joueurs arrivent chez-nous, quand ils ne connaissent pas Molenbeek, qu'ils ne connaissent pas nos infrastructures sportives, ils ouvrent des grands yeux et ils sont tout à fait surpris de ce qu'ils voient à Molenbeek. Et le club participe à une image extrêmement positive de la commune, bien bien au-delà de la région bruxelloise. Je peux répondre à vos autres questions si vous en avez.

Mme la Présidente :

Encore une question sur le restaurant. Je pense que ça, c'est important.

M. Duquesne :

Oui, le restaurant est exploité par un, par une personne privée qui nous paye un loyer. Nous n'avons pas de commissionnement sur son chiffre d'affaires. La raison est la suivante: lorsque j'ai repris la présidence du club en 2017, le restaurant ne fonctionnait plus, plus personne ne mangeait, c'était très sombre, c'était pas très agréable. On a investi dans le restaurant pour le rénover, plutôt que de le tenir nous-mêmes et faire comme dans beaucoup de clubs, du spaghetti et des choses comme ça, on a préféré sous-traiter un restaurateur pour qu'il nous apporte de la qualité, et nous avons un loyer du restaurateur, et ça se limite à ça de notre côté. Pour le reste, c'est une exploitation privée du restaurateur.

Mme la Présidente :

Monsieur Azaoum, vous avez la parole.

M. Azaoum :

Oui, merci. Madame la présidente, juste pour vous dire, chers collègues, moi, j'ai eu l'occasion de rencontrer et le responsable du chalet, monsieur Duquesne, et également le responsable du Daring Hokey, et je vous avoue honnêtement que, des deux côtés, comme a pu vous le rappeler monsieur Duquesne, dans le milieu du sport amateur, on ne parle pas de bénéfice, on parle d'investissements en temps, on parle d'investissements en moyen, mais on ne parle certainement pas de bénéfices. Et ce que j'ai en tout cas, moi, particulièrement apprécié des deux opérateurs, c'est que, finalement, ils ont joué le jeu, chacun à leur manière, mais ils ont joué le jeu. Ils ont joué le jeu, notamment de l'ouverture, plusieurs écoles fréquentent notamment ces clubs. Même chose lorsqu'on a lancé le gros event avec les gamins des écoles. Ils ont été des partenaires fiables et sérieux. Je ne vous cache pas, et je mets de côté aussi toutes les difficultés financières qu'ils ont pu vivre, notamment particulièrement pendant la période covid, et c'est vrai pour les deux clubs. Mais malgré toutes ces difficultés, ils ont montré qu'ils étaient passionnés par ce qu'ils faisaient. Ils ont respecté, et c'est vrai pour les deux opérateurs. On a proposé un plan de paiement qui a été quasi parfaitement respecté, à nouveau, malgré les grosses difficultés financières qu'ils avaient. Et je vous avoue honnêtement que, lorsqu'il y a eu la demande de pouvoir sécuriser leur activité, sécuriser juridiquement leur activité et pouvoir prétendre du sponsoring, pouvoir demander du sponsoring avec ce contrat d'une certaine durée, mais également demander des subsides, bien évidemment, lorsque moi, j'ai vu l'effort qui a été fait de leur part vers la commune et les jeunes en particulier avec le collège, on s'est concerté, on a estimé que c'était une demande qui était absolument légitime et raisonnable, et peut-être que madame la Bourgmestre complètera sur certains aspects liés au contrat.

Mme la Présidente :

Oui, je vais compléter en me basant sur l'ensemble des questions posées par les trois conseillers qui sont intervenus. D'abord, vous demandez ce qu'il en est au niveau de la politique sportive et je pense que c'est important de noter que la diversité des sports en tant que telle, est un élément crucial de notre politique sportive. Et la diversité des sports, elle ne se décrète pas, elle ne se crée pas non plus du jour au lendemain. Et soutenir des opérateurs historiques et ou ne pas les laisser mourir, parce que c'est de ça dont il s'agit, ça fait partie d'avoir une politique sportive de diversité. Vous nous accusez de ne pas avoir de transparence, je pense qu'ici c'est tout à fait évident que c'est l'inverse puisque tous les chiffres sont notés, toutes toutes les considérations techniques sont là. Le débat a lieu de manière publique, je veux dire: je ne vois pas où il n'y aurait pas de transparence. Il y a une transparence qui est extrêmement importante.

Vous pensez que ces deux clubs ne vont rien payer à la commune. C'est faux. Chacun des deux clubs, dans les deux conventions qui sont là, se voient réitérer la demande d'un loyer de plusieurs milliers d'euros par mois. La question, c'était de savoir comment pouvoir allier le fait que la commune ait une sécurité sur ses rentrées financières et que le club puisse malgré tout avoir une sécurité sur sa vie et sur ses investissements. Et c'est ce qui a été imaginé de manière assez créative par les deux clubs et Jef Van Damme, c'est lui qui est l'architecte de ces deux conventions, et je le remercie, parce qu'il fallait trouver, dans les deux cas, mêler à la fois les intérêts de la commune, qui sont d'avoir une rentrée financière qui est la plus sûre possible, d'avoir un entretien des bâtiments, d'avoir une certaine facilité aussi, parce que par le passé, si je prends l'exemple du Daring Hockey club en particulier, il y a eu des difficultés à pouvoir avoir ce grand club comme locataire et de voir, par exemple, s'occuper des conduites d'eau de Vivaqua qui passent en dessous des terrains. C'était la commune

qui devait le faire. Ici, la convention qui est proposée permet de ne plus avoir ce type d'ennui et de vraiment, grâce à l'emphytéose et c'est pour ça qu'elle est choisie pour le Daring. Et ce n'est pas la façon dont on travaille avec le Tennis club le Chalet. C'était une manière, dans les deux cas, pour les deux conventions, d'aller appréhender et résoudre les problèmes réels rencontrés par ces opérateurs historiques et par la commune dans sa relation avec ces opérateurs historiques. L'élément principal de politique du sport, c'est bien la diversité. C'est vrai qu'on a travaillé, que ce soit avec le tennis club le Chalet ou avec Daring Hockey Club, sur l'ouverture aux enfants de nos quartiers. Et récemment encore, j'ai rencontré le Daring Hockey Club et nous travaillons avec les écoles pour qu'ils aient des initiations gratuites au Hockey club. Ça, c'est le genre de choses qu'on fait pour avoir un bénéfice direct pour les Molenbeekois. Mais je ne voudrais pas que vous pensiez que la diversité des sports, c'est quelque chose de facile. À vrai dire, c'est quelque chose de très difficile. Si on prend l'exemple du tennis club le Chalet, si on ne sécurise pas. Je sais qu'il y a des grands fans du Rwdm, et j'en fais partie, dans la salle, le Rwdm, à un moment ou à un autre, prendra ce terrain-là, parce que le tennis club tout seul, si on n'a pas une appréhension de la réalité de ce qu'il vit, ne peut pas survivre à cet endroit. Et le foot est le sport qui mange potentiellement tous les autres sur notre territoire. Il ne faut pas négliger ça. C'est vraiment important de pouvoir soutenir les opérateurs qui sont crédibles, qui sont déjà là et qui pratiquent d'autres sports que le football. Et c'est ce qu'on vous propose ce soir.

En ce qui concerne la liste des investissements, c'était une question de monsieur Hamzaoui et la manière dont ça va être un contrôlé, je pense que je vais réexpliquer le mécanisme qui est prévu dans la convention avec le tennis club le Chalet. Le mécanisme qui est prévu est un petit peu compliqué, il est créatif, mais il tient compte, je l'ai dit, des besoins de la commune et du club. C'est qu'il y a un loyer qui est élevé, qui est demandé, à-peu-près 4.500 euros par mois, mais de ce loyer peuvent être déduits, une série de montants qui sont décrits dans une liste. Et ces montants valent un peu plus de 300.000 € en tout et sont des investissements lourds sur lesquels vous avez demandé comment est-ce qu'on a établi cette liste. On a eu une discussion, une négociation. Évidemment, il ne s'agissait pas pour nous que les investissements soient, par exemple, des rideaux. Ça n'a aucun sens. Nous sommes propriétaires, demain, ce que nous voulons, c'est avoir un terrain en bon état et des infrastructures qui fonctionnent, mais nous voulons aussi que le terrain vive et que le sport vive. Et c'est la manière dont on a, dont on a conventionné la chose dont on vous propose de conventionner la chose, c'est que de ce loyer d'à peu près 4.500 euros peuvent être déduits, des montants qui doivent être justifiés et pour lesquels, effectivement, il doit y avoir une visite sur place pour vérifier qu'ils sont réels, pas qu'ils sont, qu'ils sont juste un papier, un papier, un document. Et ces investissements vont permettre d'avoir une forme de crédit de loyer à hauteur de l'investissement réalisé. Ça permet de ne pas s'enfermer dans un calendrier. S'il y a des mois où il n'y a pas d'investissement réalisé, ces mois seront dus, pleins et entiers. Et par contre, s'il y a un investissement important réalisé, le loyer va permettre, va être un peu réduit et permettre au club d'avoir cet investissement.

En ce qui concerne les investissements du Daring Hockey club, c'est une autre technique qui est prise. Là, il y a eu, vous l'avez voté, un masterplan Pevénage, un masterplan pour le site qui permet de reprendre en espace public une partie du site qui avait été investi par le club et, d'autre part, de renouveler les installations et de leur donner le souffle, et c'est pour ça que c'est l'emphytéose qui est proposée chez eux, le souffle suffisant pour pouvoir créer un nouveau bâtiment. Comment est-ce qu'ils appellent ça? Ça porte un nom, le club-house, un nouveau club-house. Pour ça, il faut des moyens quand même assez importants. Ils doivent réaliser un nouveau club-house. Celui-ci n'est plus aux normes, il est trop grand et il a une implantation qui, qui

prend trop de place par rapport à l'espace public. On va récupérer de l'espace et ils ont l'obligation de le faire. Ça va permettre d'augmenter la qualité du site, de récupérer de l'espace public et par contre, ça leur donne, eux, la possibilité de le faire. Vous comprenez que c'est chaque fois un équilibre où la commune et les habitants ont beaucoup à gagner, parce qu'on récupère de l'espace public, parce qu'on sécurise les rentrées, parce qu'on sécurise les opérateurs et, de l'autre côté, les opérateurs peuvent investir. C'est ça qui est proposé moyennement ces deux conventions.

En ce qui concerne la question sur les dettes, effectivement, il y avait des engagements pris pour l'année passée qui n'ont pas pu être respectés. Et monsieur Azaoum a rappelé les difficultés que connaissaient les clubs sur le territoire et il a parlé de ces deux clubs en particulier. Mais je peux vous dire que tous nos clubs sportifs n'ont pas faciles, pour l'instant, c'est la réalité. Et on a considéré que, en laissant, ce rabe jusqu'au au 30 septembre, si je ne me trompe pas, on pouvait s'engager dans cette convention et on avait réussi à la travailler en manière telle qu'elle soit satisfaisante pour les deux parties.

Voilà ce que je voulais répondre à vos questions. Je propose que ce soit le dernier tour et puis qu'on vote. Monsieur De Block, allez-y!

M. De Block :

Je répète, je n'ai rien contre le tennis, je n'ai rien contre le bon engagement de tous ces bénévoles. Ce n'est pas monsieur Duquesne qui doit répondre, c'est ça que je veux dire. Ici, la commune donne un cadeau. Ce que je voudrais demander, c'est qu'on objective ce que vaut ce cadeau, parce qu'on parle de bénévole. Tous les clubs sportifs tournent sur des bénévoles, mais pas que. Il y a toujours quelques-uns qui en font leur boulot. On sait comment ça fonctionne. Il y a un côté aussi pécuniaire qui est là. Mais tous les clubs font ça avec plein de bénévoles et ils doivent payer pleinement, ont peu de subsides pour payer leurs infrastructures, font payer beaucoup plus que 60 € par demi-année leurs inscrits et le fait qu'il peut faire ça, vraiment chouette, je suis vraiment content que des enfants peuvent s'inscrire dans un club à 60 €. Mais le fait que c'est possible montre aussi qu'il y a un cadeau énorme et que la seule chose que je demande ici, c'est qu'on objectivise et qu'en face de ce cadeau, il y a une transparence et une politique qui est mise aussi clairement. Et par exemple, vous parlez de certaines activités, le hockey club, c'est super, mais ce n'est pas dans le contrat. Face à cet énorme cadeau, il n'y a rien de cela dans le contrat, le retour de cela, et je trouve les investissements, tous les clubs doivent faire de certains investissements. Ils doivent le faire sur les frais propres, ils ne peuvent pas le déduire de leur loyer. Je veux dire, objectivons les choses. Je trouve que c'est vraiment important. Et deux, pas tous les clubs ont la possibilité d'avoir un restaurant qui génère un loyer. Pas tous les clubs ont la possibilité d'avoir une cantine qui rapporte de l'argent et je trouve que c'est vraiment important de tenir compte de tout ça, parce qu'on a créé une infrastructure qui le permet et ça vaut de l'argent, c'est un subside. Face à ce subside, il faut avoir quelque chose de retour et une transparence claire et des attentes claires. Et je trouve qu'ici, la réponse, vous dites qu'ils font du bon boulot, je ne dis pas qu'ils ne font pas du bon boulot, mais plein de clubs font du bon boulot, mais ils n'ont pas une infrastructure, des centaines et des milliers de mètres carrés à ce prix-là, je dis: j'ai un peu fait le calcul: 5.000 € dans quelques années, quand le prix est plein par année, c'est 500 euros par mois, c'est 50 € par terrain. Je peux vous dire que les clubs qui louent, ils payent plus. Je trouve que tu vois, des gamins ou des potes à moi qui vont louer une salle, une heure, une heure de salle de sport, ils payent autant 50 € parfois, je trouve qu'il faut aller, il faut un peu équilibrer les choses. Et oui, je veux une diversité, mais il faut un peu équilibrer. Et je trouve que personne n'a répondu là-dessus. C'est une question précise et personne n'a répondu là-dessus. Ça, c'est la

politique sportive et de subside, et personne n'a répondu là-dessus. On fait de la politique ici, on décide ensemble, une politique communale ou pas, et ce n'est rien contre Duquesne, c'est rien contre le sport.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur De Block. Est-ce que vous pouvez maintenant conclure? Parce que je vous ai laissé beaucoup plus de temps, mais il faut conclure à un moment donné. Merci, monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Oui, merci Madame la présidente, j'ai plusieurs points sur lesquels j'aimerais revenir. La première, c'est cette question de transparence. Vous dites que c'est transparent, madame la bourgmestre, mais dans votre réponse, vous n'avez pas amené la réponse à la question. On parlait du restaurant, on parlait aussi du loyer de ce restaurant. On ne connaît pas ce loyer, on ne connaît pas quel loyer est donné par ce restaurant. Ce n'est pas transparent Madame la Bourgmestre, ça, c'est le premier point. Soutenir une politique sportive, oui, mais transparente, ce n'est pas le cas. Je suis, je suis vraiment désolé et j'insiste là-dessus, nous devons, en tant que conseillers communaux ici présent, savoir vraiment tous les détails de cette sous location. Et ça, je le demande, Madame la secrétaire communale, j'ai vraiment besoin de savoir, d'avoir des informations par rapport à cette sous-location. J'insiste là-dessus. Vous parlez aussi, vous avez parlé, madame la bourgmestre, vous avez parlé, madame la bourgmestre, aussi des investissements. Vous dites que les loyers seront diminués une fois que des preuves seront amenées par l'occupant, d'accord mais ça veut dire aussi que la commune participe à ces investissements. Il n'y a pas que l'occupant qui investit, la commune participe, puisqu'elle va diminuer les prix de ces locations. Et ça, ce n'est pas normal. C'est vraiment inéquitable. Vous ne traitez pas vraiment les associations et les clubs Molenbeekoïses sur le même pied d'égalité et je suis désolé.

Je reviens encore sur la question de la durée. La durée de quinze ans, la réduction de cette durée, de cette durée, je pense que c'est une sécurité pour la commune. Et je mets ça en parallèle avec les dettes, parce que là, les dettes s'élèvent à 62.000 €, là, on donne une durée de quinze ans, une durée de quinze ans. C'est énorme. Réduire, réduire cette durée, réduire la durée de ce contrat, est une sécurité pour notre commune. Et on s'engage et on engage, on engage la commune, la commune, dans un, dans un contrat de quinze ans. Je reviens encore, j'assiste c'est énorme, c'est beaucoup.

Moi, sincèrement, je pense que, sur ce point-là, le dossier devait être vraiment réfléchi et je pense qu'il faut retirer ce point et revenir avec, prendre en compte les remarques des conseillers communaux et fournir des informations, déjà qu'on demande, et prendre en compte toutes les remarques qui ont été, qui ont été identifiées, et revenir, pourquoi pas le mois prochain, avec un dossier un peu plus transparent, mieux ficelé.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, madame la bourgmestre, j'ai encore quelques questions. Avant tout, nous soutenons bien sûr la diversité du sport. Nous soutenons les clubs sportifs, et

notamment les clubs de tennis. C'est une nécessité au sein de notre commune. Mais là n'est pas la question. J'avais une question, d'abord par rapport à la sous-location du restaurant. Comme me fait remarquer mon collègue ici, le contrat est transmis à la commune, mais il n'y a pas plus de détail. Il serait intéressant peut-être de savoir quel est le montant de cette location. Quelle est le montant de cette location. C'est une information qui n'est pas disponible dans le dossier.

Et puis, par rapport à ma remarque première, j'avais dit: monsieur Duquesne fait remarquer que les cotisations sont l'une des plus basses de la région bruxelloise, mais très bien. Mais ici, ce sont les molenbeekoïses qui mettent à disposition une infrastructure très importante pour l'asbl, les Molenbeekoïses doivent en tirer profit, doivent être avantagés par rapport aux autres. Et ici, personne n'apporte de réponses par rapport à ça. Quel est l'avantage pour les Molenbeekoïses du fait de la présence de ce club sur le territoire de leur commune et du fait que, surtout, qu'ils participent indirectement au financement de ce club, étant donné que les loyers, comme l'a fait remarquer mon collègue, Dirk De Block, sont dérisoires, les Molenbeekoïses doivent en tirer un avantage certain et, comme, comme l'a dit Dirk, un avantage qu'on puisse objectiver? C'étaient mes questions. Merci.

Mme la Présidente :

Monsieur Duquesne, et puis, nous allons voter.

M. Duquesne :

Oui, merci, madame la présidente.

Mme la Présidente :

Attendez, attendez, attendez, s'il vous plaît, vous posez une question très importante et je vous remercie beaucoup. On est en train de vérifier. Je pense que, jusqu'ici il a plutôt apporté des éclairages qui étaient de nature technique, d'après moi. Mais je comprends tout à fait votre préoccupation. C'est correct, Madame vandeput ?

Oui, oui, c'est parce que, effectivement, je pense, qu'il a, il a eu le souci de vous répondre. Mais, monsieur Duquesne, je pense que, le règlement étant confirmé par madame Vandeput, vous allez devoir sortir. Je suis désolée. Je vous remercie beaucoup.

M. Haouari :

Mais c'est trop tard, il devait sortir depuis le début de la discussion.

Mme la Présidente :

Ecoutez, très bien, très bien, très bien. Je vous remercie beaucoup tous. Je comprends que vous n'aimez pas ce point. Ça, on l'a tous bien compris, maintenant...

Monsieur Duquesne, je vous demande de sortir, s'il vous plaît! C'est sérieux, parce que je pense que le règlement, il est là et on va le respecter.

Je vous remercie tous parce que je pense que je comprends tout à fait que vous ne soyez pas satisfaits des réponses apportées. Mais il y a eu un débat tout à fait valide et valable, au cours duquel j'ai pris moi-même, ainsi que l'échevin beaucoup

de temps pour tenter de vous répondre, et je propose maintenant qu'on ait le vote sur ces points.

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 21 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 21 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

Mme la Présidente :

Une justification d'abstention de monsieur Haouari, allez-y!

M. Haouari :

Je justifie mon abstention par deux choses. La première, c'est la première chose que j'ai évoquée quand j'ai pris la parole, c'était la présence de monsieur Duquesne qui posait problème. Je me suis adressé à la Secrétaire faisant fonction. Je n'ai pas eu de réponse. Pour moi, le vote est nul, étant donné que la délibération, le débat, fait partie de la délibération. Pour moi, le point est nul. Pour moi, le mieux et la prudence serait de reporter le point pour éviter une annulation auprès de la tutelle.

Et la deuxième remarque, si je n'ai pas reçu de réponse par rapport à ma question, quel est l'avantage pour le Molenbeekois de cette occupation avec un loyer dérisoire? Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Haouari, monsieur Hamzaoui, vous voulez justifier votre abstention également, allez-y.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la présidente, on n'est pas contre les politiques sportives qu'on veut mener sur le territoire molenbeekois, bien au contraire. Mais ce qu'on a essayé de pointer, en tout cas dans ce point-là, c'est le manque de transparence, le manque d'information vis-à-vis des conseillers communaux, et c'est ce qu'on a essayé de mettre en évidence. Je rejoins également mon collègue par rapport au fait que la présence de monsieur Duquesne au sein de ce conseil et au sein de ce débat pose problème et qui risque d'avoir une annulation par la tutelle, et qui vaut mieux revenir avec ce point-là lors d'un autre conseil communal pour éviter toute perte de temps à monsieur Duquesne pour ses activités.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Tania Dekens entre en séance / treedt in zitting.

Pascal Paul Duquesne entre en séance / treedt in zitting.

Fatima Zahmidi entre en séance / treedt in zitting.

Mohammed Kalandar entre en séance / treedt in zitting.

39. Propriétés communales - Bail emphytéotique entre l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Royal Daring Tennis Hockey Club Molenbeek pour le site sportif Pévenage sis avenue du Château, 1, approbation. Gemeentelijke eigendommen - Erfpacht tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans Molenbeek en de vzw Royal Daring Tennis Hockey Club Molenbeek voor de sportsite Pévenage gelegen Kasteellaan, 1, goedkeuring.

Mme la Présidente :

Je voudrais l'écran de vote pour le point 39. Il s'agit du bail emphytéotique avec le Daring Hockey club, qui complète le masterplan Pevenage qu'on vous avait déjà présenté. Je dis, il s'agit du bail emphytéotique entre la commune et le Daring Hockey club, qui complète le masterplan Pévenage qu'on vous avait déjà présenté. Je ne parle pas de ce conseil-ci, ça date déjà depuis un certain temps. Monsieur Duquesne peut revenir tout à fait. Une justification d'abstention monsieur Hamzaoui, allez-y!

M. Hamzaoui :

Oui, merci. Madame la présidente, ce que je voulais mettre en évidence par rapport à ce point, c'est que votre collègue est en train d'hypothéquer les biens communaux. Vous êtes en train, vraiment d'hypothéquer les biens communaux. Vous donnez un bail de 30 ans pour quelqu'un qui va faire du fric sur notre dos. Je le dis, j'insiste là-dessus, alors que vous pouvez en tout cas, faire une occupation, une convention d'occupation de dix, quinze ans, mais pour sécuriser, pour sécuriser la durée, là, vous proposez 33 ans. C'est énorme! J'insiste encore là-dessus et c'est dommage pour notre commune.

Mme la Présidente :

Merci.

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 25 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 25 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

40. Enseignement néerlandophone - Accord de coopération et de prêt - Debateville ASBL. Nederlandstalig onderwijs - Samenwerkings- en bruikleenovereenkomst - Debateville vzw.

Mme la Présidente :

Je vous propose de passer à deux points de l'enseignement néerlandophone. Vous me pardonnerez si je ne les présente pas aussi bien que Jef Van Damme, puisque vous avez compris que, il s'agit de points que lui-même a géré.

Le point 40, c'est d'abord un accord de coopération avec une asbl. C'est une organisation qui crée des ateliers après l'école et débat dans l'école Ket&co et aussi dans d'autres écoles. Ils ont des tarifs assez attractifs et ici, le but de la convention, c'est aussi un win win, c'est de pouvoir avoir une activité intéressante pour nos élèves et, en même temps, pratiquer la technique de l'école au centre du quartier. J'ai encore

eu l'occasion de parler ce matin, lors de l'inauguration de l'école une, c'est l'idée que l'école soit un bâtiment communautaire à part entière dans le quartier, que les gens peuvent fréquenter, même quand leurs enfants n'y sont pas, et dans lequel peuvent travailler des associations. Madame Evraud !

Mme Evraud :

Merci, madame la présidente, une association me demande, elle veut s'occuper d'aider les enfants en difficulté scolaire, me demandait si, justement, il y aurait moyen d'avoir un local. Est-ce que ce serait, je pourrais leur répondre positivement avec ce que vous proposez là ?

Mme la Présidente :

Il faudrait les inviter à prendre au contact, si ce sont des francophones avec moi et si ce sont des néerlandophones, bientôt avec Saliha.

Mme la Présidente :

Est-ce que je peux avoir l'unanimité, merci.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

**41. Enseignement néerlandophone - Adhésion au centre de soutien à l'apprentissage Kasterlinden Sint-Agatha-Berchem.
Nederlandstalig onderwijs - Aansluiting bij het leersteuncentrum Kasterlinden Sint-Agatha-Berchem.**

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

**42. Enseignement néerlandophone - Lettre d'intention - Fusion entre De Verliefde Wolk vzw et De Molenketjes vzw.
Nederlandstalig onderwijs - Intentieverklaring - Fusie tussen De Verliefde Wolk vzw en De Molenketjes vzw.**

Mme la Présidente :

Ce sont deux associations, aujourd'hui, qui ont des buts proches, qui sont séparées et qui vont désormais vouloir travailler ensemble. C'est la première étape pour prévoir une fusion des deux associations.

M. De Block :

Pourquoi, le conseil communal doit voter sur une décision de deux ASBL ?

Mme la Présidente :

Molenketjes est une ASBL paracommunale et je pense que c'est la raison pour laquelle on a souhaité vous demander votre avis sur cette intention.

M. De Block :

Ces votes sont faites par les ASBL, paracommunales ou pas. Les votes des ASBL sont souverains, faites par l'AG ou par le conseil d'administration, ça n'a rien à voir ici.

Mme la Présidente :

Je pense que c'est de bonne politique. Étant donné que Ibo et Molenketjes travaillent toutes les deux de manière très, très proche avec la commune et dans nos bâtiments, c'est normal d'avoir ce type de réflexion et de vous demander votre avis. Est-ce que oui, une fois, que le président soit échevin ou pas, c'est vraiment de bonne politique que le conseil puisse donner son avis sur une intention pareille.

Est-ce que je peux avoir l'unanimité là-dessus ? Merci.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

Taoufik Hamzaoui entre en séance / treedt in zitting.

43. Sports - Règlement communal et ses annexes (annexe A : Fiche signalétique, annexe B : Grille de tarification) relatifs à l'octroi de créneaux horaires d'occupation de la piscine olympique Louis Namèche - Modification.

Sport - Gemeentelijk reglement en bijlagen (bijlage A: Identificatieblad, bijlage B: Tarieftabel) betreffende de toekenning van tijdslots voor het gebruik van het Olympische zwembad Louis Nameche - Wijziging.

Mme la Présidente :

Ensuite, il s'agit d'un point de monsieur Azaoum et je suis très contente de lui donner la parole.

M. l'échevin Azaoum :

Oui, merci, Madame la présidente. Et bien, écoutez, chers collègues, nous vous proposons le règlement de la piscine accompagné des tarifications. La seule modification que vous trouverez dans le dans le tarif, est un effort que nous avons fait par rapport à notre seul club de natation qu'on peut qualifier de professionnel, n'ayons pas peur du terme. D'ailleurs ils nous reviennent d'une compétition mondiale avec plusieurs médailles. Vous vous souvenez, que nous avons proposé une nouvelle tarification qui permettait d'avoir de l'équité entre l'ensemble des prestataires et clubs de natation, suite à cela, sur tous nos opérateurs, et je tiens à être précis parce que la plupart de nos opérateurs en piscine proposent des cours de natation, mais ils s'arrêtent là. Par contre, le Cnba centre national bruxellois, notre gros club de natation, lui, fait de la compétition. Pour ceux qui ont un club sportif ou qui participent à un club sportif, vous savez mieux que moi ce que peut coûter, notamment pour le club en lui-même, ces compétitions. Ils sont souvent à l'étranger et il y avait deux possibilités: ou

la mort du club, et je vous dis franchement, c'est un fleuron ici, en région bruxelloise, avec le nombre de médailles qu'ils nous rapportent. Il y avait deux options: où ils mettaient la clé sous la porte, où nous, de notre côté, autorité communale, faisons un effort pour, justement, leur permettre de pérenniser leurs activités, et ils continuent à glaner énormément de prix et de médailles. Juste pour la parenthèse, ils sont revenus avec, dans leurs gamins, un champion, un champion du monde de natation. Je pourrais vous donner le détail si vous le voulez. Je l'ai même d'ailleurs partagé sur ma page Facebook. Je vous invite, pour ceux qui aiment la natation, aller consulter ma page. Nous avons deux options: ou la mort du club où, finalement, un prix adapté, en raison du caractère particulier de ce club de natation. Et d'ailleurs j'invite les autres clubs aussi de notation à prendre un petit peu la même tangente et à nous faire de grands champions, de grands nageurs.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur Azaoum. Est-ce qu'il y a des questions sur ce point ?

M. De Block :

C'est un détail peut-être, mais je me rappelle une discussion où nous avons eu un débat sur le nombre de couloirs qui sont réservés aux clubs pour permettre, pendant certaines heures aussi au public un peu tous azimuts de participer. Je vois nulle part, dans ce règlement, quelque part, les contraintes dans lesquelles vous allez choisir ou contraindre l'ouverture des couloirs à disposition, et je pense qu'on avait dit aussi que pendant l'été qu'on allait encore réduire aussi un peu plus pour les clubs, je vois ça nulle part ici. Je voudrais juste savoir comment vous allez trier, sélectionner, vu ces contraintes qui ne sont pas notées ici.

Mme la Présidente :

Madame Zamouri.

Mme Zamouri :

J'ai juste une petite question concernant, peut-être que c'est mis dans le point, mais je ne l'ai pas très bien lu, je vais avouer, je l'avoue, mais est-ce que nos écoles de Molenbeek, est-ce qu'elles ont toutes des cours de natation et de la place pour aller nager dans la piscine de Molenbeek ou pas?

Mme la Présidente :

Oui, tout à fait oui, tout à fait.

Mijnheer Bijmens.

M. Bijmens :

Ik heb er ook een vraag er zit ook geen kalender bij en ook de tijd dat er banen konden worden gereserveerd. De Nederlandstalig scholen tijdens Franstalige school vakanties niet terecht kunnen in zwembad, klopt die informatie?

Mme la Présidente :

OK, bedankt.

Monsieur Azaoum.

M. l'échevin Azaoum :

Oui, merci. Madame la présidente, pour commencer, peut-être avec les questions de monsieur De Block. Il est vrai qu'avant notre arrivée, si vous voulez, c'était un petit peu la croix et la bannière, et d'ailleurs notre administration a été pris de cours, notamment par les clubs, parce qu'il y avait occupation, manque de clarification. Et finalement, on est arrivé à une situation complètement ubuesque où, finalement, la population molenbeekoise, les premiers contributeurs de cette piscine, avaient finalement très peu d'espace lorsque ceux-ci venaient en famille. On a décidé, de manière très claire et très ferme, d'organiser la chose de la manière suivante: nous laissons toujours quatre couloirs ouverts au public, peu importe le moment, peu importe l'heure même en matinée, la règle quatre couloirs soient constamment et régulièrement ouverts au public. Le reste est dévolu en matinée pour les écoles et durant les après-midis pour les clubs de natation. Ce que nous avons également mis en place pour la période particulière des vacances estivales, c'est et d'ailleurs on a encore modifié l'horaire puisque, de mémoire, si vous voulez, le planning de location des clubs s'arrêtait au mois de juin. On a demandé encore un effort supplémentaire aux clubs pour que, pour que ceci s'arrête au mois de mai, et c'est vraiment lié aux conditions météorologiques. Vous avez constaté, tout comme nous, qu'on a des étés, voire même de la canicule, de manière précoce chaque année. Et là, on a mis vraiment un halte là et une très grosse fermeté avec les clubs pour que ceux-ci, à la fin du mois de mai, qu'on puisse partir du principe que le que lorsque le contrat arrive à terme, de manière à donner un maximum d'espace et ça, on y est extrêmement attentif, donner un maximum d'espace et de possibilités aux familles Molenbeekoises et plus largement aux familles bruxelloises, parce qu'on sait que dans énormément de communes bruxelloises, il n'y a pas de, il n'y a pas de piscine, on sait qu'il a également énormément de piscines qui ont été en travaux durant une certaine période. Je prends l'exemple de Ganshoren qui me vient en tête, et on a vraiment mis une volonté très forte et affichée d'ailleurs sur ces règles, sur ces règles liées à l'occupation de la piscine. On a également réglementé. Ça faisait partie de notre premier règlement. On a également réglementé le nombre de gamins, les prix, avec de l'équité et tout ce qui s'en suivait. Sur les écoles néerlandophones, je vous avoue honnêtement: on accueille toutes les écoles de la même manière. On a bien sûr, on priorise d'abord les écoles communales, parce qu'on a une responsabilité dirigée vers les écoles communales. Mais la piscine est bien sûr ouverte à l'ensemble des écoles, en commençant par les écoles communales et sur les autres possibilités, absolument ouverte, complètement ouverte à tous les réseaux d'ailleurs. Donc sur les écoles de néerlandophones, notamment les écoles communales, elles sont considérées de la même que les écoles francophones. Il y a vraiment une équité absolue là-dessus et pour le reste, comme je vous dis, on commence par les écoles communales, ensuite on regarde s'il y a d'autres opérateurs, d'autres écoles qui sont même pas du territoire communal notamment, et au fur et à mesure, on complète un petit peu nos horaires, jusqu'au moment où on arrive à une occupation complète de ces couloirs, en retirant bien sûr les couloirs publics, parce qu'il était important pour nous que le public puisse continuer à avoir accès de manière très régulière et en famille. Et c'est vrai pour la piscine, mais également pour la pataugeoire. C'est vraiment ces deux espaces. On les a délimités, on les a balisés de manière à ce que les clubs, qui avaient tendance à un petit peu augmenter, soient clairement limités dans l'espace qu'on leur a consacré. J'espère avoir répondu à l'ensemble des questions qui m'ont été posées. Je vous remercie encore.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Je propose qu'on adopte le point. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ce point? Super! Merci à tous.

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

44. Recette communale - Marché de services pour la conclusion de crédits destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2023 - Cahier des charges.

Gemeenteontvangerij - Opdracht van diensten voor het afsluiten van kredieten voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2023 - Bestek.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Van Leeckwyck, pour un marché de services, je vous en prie.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

D'accord pour le point 44, marché de services, c'est comme chaque année, c'est le cahier de charges qu'on va remettre aux banques pour le financement de l'extraordinaire de ce que ce qu'on va devoir emprunter pour l'extraordinaire, avez-vous des questions?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.

Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.

45. Marchés Publics - Nouvelle Loi communale articles 234 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Dienst Overheid Opdrachten - Artikel 234, Nieuwe Gemeentewet - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Monsieur Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

C'est comme on a déjà-vu précédemment, c'est la publication de tous les marchés que nous allons engager.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

En plus, il s'agit d'une communication. Il n'y a pas lieu de demander le vote.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

46. Marchés Publics - Services Postaux - Extension des Services - Adhésion à « Connect ».

Overheidsopdrachten - Postdiensten - Uitbreiding van diensten - Lidmaatschap "Connect".

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Le point 46, services postaux, l'extension des services adhésions.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui, on a déjà un contrat avec Postalia, ils nous proposent un service qui s'appelle to connect, et ceci permettra d'envoyer électroniquement des courriers. Ça pourrait, ça devrait faire diminuer le coût des envois papiers. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder ce qui était en annexe, mais là, on voit un peu les bénéfices qu'on pourrait faire. Avez-vous des questions, Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, mais peut-être une petite explication supplémentaire, parce que vous dites: vous envoyez électroniquement les courriers, est-ce que vous pouvez un peu expliquer davantage ?

On attend d'abord les explications du point avant de poser les questions qu'on a.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Monsieur l'échevin vient de présenter le point. Si vous avez des questions supplémentaires à lui poser, je vous invite à lui adresser les questions.

M. Hamzaoui :

Merci, monsieur le président faisant fonction, j'ai des questions par rapport à ce point-là, mais je n'ai pas encore une explication claire. Je pense que monsieur l'échevin des finances, a essayé d'expliquer un petit peu le point, mais il n'a pas donné tous les éléments nécessaires pour qu'on puisse d'abord comprendre les points et poser les questions par après. Je demande qu'on nous explique d'abord le point et après, ensuite, on vous pose les questions qu'on a.

M. Haouari :

Merci, monsieur le président, au fait, j'ai la même remarque que monsieur Hamzaoui. Effectivement, c'est un point important. Il serait intéressant de faire un résumé sur la situation, d'autant plus qu'effectivement monsieur l'échevin, vous dites qu'on a les annexes et on les a effectivement. Je rappelle aussi qu'il y a un public

présent ici, il y a un public qui nous suit en ligne. Donc, il serait intéressant de résumer un minimum la situation, et d'entrer plus dans le détail, d'autant plus que c'est quelque chose d'important, vous dites que la commune va commencer à envoyer des courriers électroniquement. Il est important d'expliquer de quelle manière et quels sont les intérêts, les bénéfices pour le budget communal. Merci.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Bien évidemment, désolé ne pas avoir expliqué dès le début, et vous êtes là justement pour rectifier, poser les questions. Moi, je pensais qu'envoyer du courrier électroniquement, ça allait de soi pour tout le monde. Comment ça se passe avant? Vous savez qu'on envoie du courrier papier, enveloppe, lettres. Mais Postalia, qui s'occupait de courrier chez-nous, qui travaille aussi sous le nom de Easypost, a créé ce qu'ils appellent, Easypost connect, et au lieu d'envoyer le document sur l'Imprimante et puis l'imprimer ils sont directement digitalisés et envoyer, si vous voulez, c'est comme un mail, et c'est ça vraiment la forme d'un courrier.

M. Hamzaoui :

Sincèrement, je n'ai pas compris. Je vous le dis, je ne comprends pas. C'est quoi, est-ce que c'est une digitalisation? Est-ce que c'est un courrier comme le Cirb propose? Est-ce que c'est différent de ce que le Cirb propose? Parce que j'avais entendu dire que le Cirb va proposer, en tout cas aussi, un programme courrier qui va être, qui va être proposé aux communes dans les prochains mois. Est-ce que ce ne sera pas un doublon, ce que vous êtes en train de contracter aujourd'hui? Est-ce que ce ne sera pas un doublon avec ce que le Cirb va proposer? Et puis, ça concerne quel type de courrier, ce programme, ça concerne quel type de courrier? Est-ce qu'on parle d'une lettre, d'une simple lettre? Et puis, est-ce qu'au jour d'aujourd'hui on n'a pas déjà un programme courrier? Est-ce que la commune n'a pas déjà un programme courrier et pourquoi il est remplacé, ce programme courrier? Pourquoi vous proposez quelque chose d'autre que ce qu'on a déjà aujourd'hui, tout simplement, est-ce que le programme d'aujourd'hui ne fonctionne pas?

M. Haouari :

Merci, monsieur le président, monsieur l'échevin je pense que ce point mérite plus de détails et notamment, on sait que la commune a adhéré à un nouveau service poste depuis la libération du marché du marché postal. Il serait intéressant de voir quelle est l'évolution au niveau du nombre d'envois, quelle est l'économie réalisée grâce à ce marché public et un tas d'autres questions peut-être, auxquelles il faudra répondre à travers une présentation de tout ce qui touche aux services postaux, d'autant plus que ce sont des services qui coûtent une somme assez importante au niveau du budget communal. Peut-être que, d'ailleurs vous pourriez rappeler quel est le montant prévu au budget pour les services postaux d'une manière générale, est-ce que, suite à cette modification, est-ce que vous prévoyez, vous prévoyez d'augmenter les crédits budgétaires en modification budgétaire? Merci.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Je pensais pas que ce point allait faire autant de ... Excusez-moi, monsieur, quand vous dites, c'est le Cirb, maintenant, ça s'appelle Paradigme. Et oui, mais il existe sur le marché toute une série de possibilités d'envoyer des courriers de façon électronique. Ici, si le Cirb revient, puisque vous savez qu'on a, on s'est engagé dans le programme Wepulse, il pourrait avoir un crm ou ainsi de suite, il y a toujours possibilité d'annuler ce projet. Ici, comme on a déjà un contrat avec Postalia, ils sont

venus nous voir et ils ont dit: dans le cadre du contrat actuel, on a simplement une extension qui ne vous coûte rien et qui permet d'alléger le système du courrier. Et au lieu d'envoyer le courrier, vous envoyez une lettre. C'est un côté plus, plus officiel. On peut envoyer un mail, tout le monde sait qu'on peut envoyer un mail, mais ici, le courrier est digitalisé, il est scanné et il est envoyé par mail à la personne. Évidemment, c'est comme actuellement. Vous savez aussi qu'il y a des systèmes de facturation électronique, c'est un peu le même principe. Au lieu que ça soit la facturation qui arrive en digital, ça arrive par courrier. Ici, Easypost nous a fait quelques propositions et, en prenant la situation de 2022, ils projettent que si on fait 50 % de digitalisation, on aurait un gain de 38.406 €. Si on passe à 75 % de digitalisation, on passerait à 85.521. Mais évidemment, ça, ce sont des projections. Mais on sait que toutes les sociétés avec lesquelles on travaille, je ne sais pas quand on a pris un marché dans certains commerces, tous les commerces, actuellement, n'ont pas encore la possibilité de travailler en digitalisation. On doit se mettre comme pour les facturations d'un côté, on a eu une certaine pression de certains acteurs sur le marché qui souhaitaient nous envoyer les factures par digitalisation. D'autres continuent de nous les envoyer par papier. Ici, ça sera le même principe maintenant. Pardon, peut-être que la secrétaire faisant fonction, peut peut-être me corriger ou me compléter, mais je pense quand même avoir répondu globalement.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je pense que l'incident est clos, oui, mais, mais je pense que le sujet est très simple à comprendre.

Il s'agit précédemment, vous savez, je ne vous apprend rien en vous disant que précédemment, c'était les envois papier postaux. Aujourd'hui, le principe de digitalisation est un phénomène nouveau. Beaucoup de sociétés le font, c'est-à-dire qu'on scanne le courrier et le récepteur le reçoit automatiquement. Ça, c'est le principe fondamental, c'est un marché.

La question de monsieur Haouari, forcément, il faut d'abord s'inscrire dans ce nouveau projet pour pouvoir l'évaluer à terme, d'une certaine manière, d'une manière beaucoup plus objective. Il n'y a pas lieu de débattre outre maintenant, si vous avez d'autres questions, et c'est à vous que revient le dernier mot. Je vous en prie, monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Je vais, je vais, vous remercier pour les explications supplémentaires que vous avez apportées. Merci.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

47. Marchés Publics - Achat d'un Bus Scolaire - Approbation des conditions et du mode de passation.
Overheidsopdrachten - Aankoop Schoolbus - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Le point 47, achat d'un bus scolaire, approbation des conditions et des modes de passation. Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Oui, c'est monsieur le président, c'est un débat dans lequel nous sommes intervenus plusieurs fois déjà, pour, pour plaider pour acheter un bus, mais le collègue, apparemment, s'attache à faire appel au privé. On avait un débat. J'avais fait un petit calcul comme ça, qui montrait, selon moi que c'était plus avantageux d'acheter soi-même son bus. Et j'attends toujours votre calcul pour montrer le contraire, mais maintenant je vois que vous avez changé d'idée. C'est une bonne nouvelle, mais je voulais savoir si vous avez fait le calcul aussi maintenant et que vous êtes arrivés à la même conclusion que moi. Parce que, sinon pourquoi tout-à-coup, vous avez changé? Merci.

M. Hamzaoui :

Petite question, monsieur le président, qui en profitera de ce nouveau bus? Est-ce que ce sont les activités parascolaires ou ...

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Très bonne question demain Monsieur Hamzaoui, enfin !

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Mais je peux répondre, je ne m'occupe pas spécialement de tout ce qui est transport, mais pour l'achat du bus scolaire, et nous n'avons pas changé de point de vue, on vous avait expliqué qu'on faisait un mixte. Nous avons des bus et nous avons de la location, du leasing. Ici, on doit acheter un nouveau bus, non seulement parce que l'autre est assez vieux et il tombait souvent en panne, en panne, mais c'est aussi parce que nous voulons avoir un bus qui, qui, qui répond à la zone de basse émission.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Excusez-moi, excusez-moi. Je demanderais aux conseillers, s'il vous plaît, de rejoindre leur place et, en tout cas, de faire moins de bruit, s'il vous plaît, les débats. Monsieur, monsieur Azaoum, Monsieur Chakir, merci.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Nous avons une zone, je ne sais plus comment on dit, oui, une zone de basse émission pour tout ce qui est pollution et pour 2024, on va devoir changer de bus. Ça vous fait rire quand je vous explique quelque chose? Ça me fait plaisir que je suis le clown de service. Au moins, les points sont marrants. Moi, je trouve plutôt que ce sont vos questions qui pourraient prêter à sourire ou à rire.

On n'a pas changé le système, on fait toujours de la location et on a aussi des achats. À quoi va servir les bus? Oui, entre autres, à conduire les enfants. C'est toujours uniquement pour la commune, des besoins communaux, parce que certaines asbl nous ont parfois déjà demandé si on ne pouvait pas les louer à un prix plus intéressant, c'est toujours pour le transport, évidemment, des enfants, soit pour aller à la piscine ou éventuellement pour des voyages scolaires. J'espère avoir répondu à vos questions, je suis à votre disposition où je peux transférer à l'Instruction publique, pour savoir avec exactitude, jour par jour et heure par heure, qu'est-ce qu'ils vont faire avec le bus. Merci.

M. Vancauwenberge :

Monsieur l'échevin, mais combien de bus il y a maintenant? Est-ce que vous avez déjà fait le calcul, si ce n'est pas plus avantageux d'acheter des bus aussi pour ce que vous avez maintenant en leasing? Parce que vous m'aviez déjà promis, et j'attends toujours avec impatience. Ça prend du temps.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Non, non, le document existe apparemment. Désolé, je pensais l'avoir envoyé. Je vais renoter ça, maintenant, l'histoire des bus, c'est au charroi qu'il faut un peu voir ce qui, comment ils s'organisent, mais le calcul qui nous avait été donné, comme on a déjà expliqué, n'est pas tout d'avoir des bus, mais il faut aussi des chauffeurs. Et ce n'est pas aussi évident de trouver des chauffeurs. On a aussi souvent des pannes avec les bus. Pouvoir compter sur un service de leasing ou de location, c'est indispensable, parce que chaque fois qu'on cite le bus, on revient avec le même sujet. Donc, je vais reprendre le document qui m'avait été envoyé la fois passée et on peut en reparler une prochaine fois. Merci.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Oui, madame Garcia, je suis désolé, mais vous n'avez pas participé depuis le début au débat, le règlement est très strict et je ne peux vous donner la parole, mais cette fois, je suis gentil, je vous la donne.

Mme l'Echevine Garcia :

En tant que chien du charroi, Monsieur Vancauwenberge, de m'envoyer une question par écrit vraiment très précise, ce que vous voulez comme calcul, ce que vous attendez comme réponse par rapport au nombre de bus? Et je, je m'engage à ce que vous ayez ça très, très vite.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci pour la proposition.

M. Vancauwenberge :

J'ai le dernier mot, et je voulais faire encore une petite réponse: je remercie l'échevine pour sa proposition, et je veux déjà vous dire que monsieur Clairfays a clairement dit que si on montre que c'est bénéfique au niveau des budgets et que c'est payable, qu'on peut engager un chauffeur. On vient toujours avec les mêmes arguments, comme vous dites, mais vous ne répondez pas et vous dites oui, mais dans la pratique, c'est non, c'est pour ça que j'insiste un peu.

M. l'Echevin Van Leeckwyck :

Mais je ne veux pas, comment dire, fuir mes responsabilités. Je suis responsable des finances et des marchés. Je peux vous répondre, maintenant, je ne suis pas responsable, ce que vous dites là, engager un chauffeur, ça, c'est dans les services de base. Je connais déjà avec l'expérience maintenant, je connais évidemment pas mal de choses sur la commune, mais je n'ai pas non plus la science infuse pour tout connaître. Je remercie fortement madame Garcia, qui est prête à vous aider sur le domaine. Et, globalement, c'est ainsi que ça doit se passer. C'est que chaque service peut lui apporter plus d'informations que moi-même, puisque moi, je m'occupe du marché. Ici, le marché, c'est un bus et on a voté le financement du bus et on remplace un bus pour la problématique de la zone de basse émission. Voilà mon rôle! Merci.

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.
Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Merci à tous.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 33 votes positifs, 1 abstention.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 33 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**48. Fabrique d'église Résurrection Molenbeek - Compte 2022.
Kerkefabriek Verrijzenisparochie St-Jans-Molenbeek - Rekening 2022.**

Mme la Présidente :

On fait passer devant vous les comptes de des fabriques d'église Résurrection, Saint Charles et Saint-Jean-Baptiste et Saint Rémi.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui, ce que je voulais simplement dire, c'est que c'est on n'a même plus, c'est passé à la Région. Ici, c'est la dernière fois qu'on a reçu les comptes, sur lequel d'abord ce sont les comptes. On n'a pas beaucoup, comme pour le CPAS, c'est une information. Et oui, maintenant, ça passe à la Région. Si vous avez quand même des questions, je peux les faire suivre. Si je ne sais pas répondre, je vous remercie.

M. Bijns :

Het gaat alleen op een opmerking bij punt 51 over de kerkefabriek Sint Remigus, in de tekst in het nederlands, wordt over Sint Karel gesproken. Het moet dus aangepast worden.

Mme la Présidente :

Bedankt, il faut corriger le point 51, c'est au début, ce n'est pas dans le titre, c'est la première ligne.

M. Haouari :

Monsieur l'échevin, j'entends que les fabriques d'église vont passer à la Région. Cela fait un gain financier pour la commune. Les quelques centaines de milliers d'euros que la commune prévoit pour financer le fonctionnement des fabriques d'église ne sera plus dépensé par la commune. Il sera dépensé au niveau régional, si j'ai bien compris ?

M. l'échevin Van Leeckwyck :

C'est bien ça.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**49. Finances - Fabrique d'église Saint-Charles - Compte 2022.
Financiën - Kerkfabriek Sint-Karel Sint-Jans-Molenbeek - Rekening 2022.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**50. Finances - Fabrique d'église Sainte-Barbe et Saint-Jean-Baptiste - Compte 2022.
Financiën - Kerkfabriek Sint Barbara en Sint-Jan-De-Doper - Rekening 2022.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**51. Finances - Fabrique d'église Saint-Rémi - Compte 2022.
Financiën - Kerkfabriek Sint-Remigius - Rekening 2022.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

Mohamed Daif quitte la séance / verlaat de zitting.

52. Prévention et Cohésion Sociales - MOVE ASBL - Décret de Cohésion sociale du 30 novembre 2018 et procédure d'agrément des associations du programme de Cohésion sociale : validation du «Pacte local pour le renforcement de la Cohésion sociale 2024-2028 ».

Preventie en Sociale Cohesie - MOVE vzw - Decreet Sociale Cohesie van 30 november 2018 en goedkeuringsprocedure voor verenigingen in het programma Sociale Cohesie: validatie van het «lokaal Pact voor de versterking van de sociale cohesie 2024-2028 ».

Mme la Présidente :

Je me tourne vers l'échevine de la cohésion sociale pour le point suivant: madame Garcia, à vous.

Mme l'échevine Garcia :

Oui, merci Madame la présidente, chers collègues, ce qui vous est proposé ici, c'est de valider le pacte local pour le renforcement de la cohésion sociale. Comme vous le savez sans doute, c'est un pacte qui a une durée qui va de 2024 à 2028. Ce pacte établit les modalités de collaboration entre la Cocof, la Commune, la concertation sociale de cohésion sociale et la coordination communale, avec le secteur associatif, qui comprend une vingtaine d'associations, d'ASBL qui sont réparties en trois priorités. Pour ceux qui n'ont pas lu, je vais faire un petit résumé. Vous avez d'abord la première priorité, qui est le soutien scolaire, qui est reprise comme P1. Ensuite, l'apprentissage du français, c'est repris comme P2. Et le vivre-ensemble, qui est repris comme P4. Ce qui est nouveau dans le pacte en question, c'est que le P3, la citoyenneté interculturelle, ça concerne l'Accueil des primo arrivants, les cours de citoyenneté, c'est désormais une compétence régionale et ce n'est plus une compétence communale. Ça, il faut le savoir, c'est nouveau dans ce pacte. Au chapitre trois de la convention, vous avez l'organisation de la concertation locale. Moi, je suis l'échevine de la cohésion sociale et, à ce titre, je préside les différentes réunions. Il y a bien sûr le coordinateur communal qui les anime. C'est vraiment la cheville ouvrière de toute la cohésion sociale de la commune ici, à Molenbeek. Lors de ces réunions, nous réunissons les différents acteurs de la cohésion sociale et l'idée de ces réunions, c'est de faire du lien, de pouvoir se mettre autour de la table et de voir ce que chacun fait, de communiquer et surtout, de voir s'il n'y a pas des doubles emplois, parfois, qui sont faits ou si on ne peut pas, parfois, apporter de l'aide à l'une ou l'autre ASBL.

Le chapitre quatre plan reprend, pardon, l'ensemble des missions et l'organisation de la coordination locale, et le chapitre cinq reprend les orientations spécifiques locales. Pour Molenbeek-Saint-Jean, indépendamment des trois priorités que j'ai citées, nous avons choisi deux orientations spécifiques. La première, c'est le travail qui est fait avec, avec les Roms et plus largement, avec les pays des Balkans, je veux dire avec les personnes originaires des pays des Balkans, avec des populations syriennes et ukrainiennes implantées dans la commune, et la deuxième de nos orientations, c'est le fait de mener des activités d'information et de formation qui visent à diminuer la fracture numérique.

Le chapitre six de ce pacte décrit le plan d'action de la coordination locale pour les cinq ans à venir. Il est question, entre autres, de rencontres dans les quartiers, de rencontres entre les associations qui sont implantées dans le quartier, entre la commune et, bien sûr, entre les citoyens. Ça, c'est vraiment un gros, gros gros travail, et on a une vision vraiment communautaire de la cohésion sociale. Et on aimerait que toutes les ASBL, c'est déjà le cas pour les asbl para communales, soient des asbl qui

soient tournées vers le quartier, vraiment une vision communautaire, c'est vraiment très important pour nous. On voudrait aussi, pendant les années à venir en tout cas, poursuivre la réflexion au niveau de la médiation culturelle et artistique. Et il y a une réflexion qui doit être poursuivie, parce qu'on a énormément de débats, sur les relations entre la santé, la santé mentale et la cohésion sociale, toujours au travers du travail communautaire.

Enfin, le pacte précise que l'appel à projet impulsion, l'ex FIPI pour ceux qui se souviennent, c'était le fonds d'impulsion pour la politique des immigrés. C'est important de savoir que, dorénavant, ce fond impulsion est complètement géré par le service de cohésion sociale de la cocof, plus du tout par la commune. Avant, on était boîtes aux lettres, maintenant c'est terminé. Ce que la commune fait, c'est la mise en œuvre, vraiment du volet local, des appels à projet, qui sont retenus par la coordination locale. Et, pour terminer, le pacte précise, au chapitre neuf, le nombre minimum et maximum d'opérateurs agréés pour chaque action prioritaire de type local pour les cinq ans à venir. Je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Madame Evraud :

Madame la présidente, est-ce que je peux vous demander un petit peu plus de détails sur la médiation culturelle et artistique? Qu'est-ce que ça représente exactement? Je vous remercie.

Mme l'échevine Garcia :

La médiation culturelle et artistique, c'est le fait d'aller chercher des publics qui ne vont pas, qui ne sont pas forcément ouverts à l'art de manière générale, et de les amener, que ce soit par exemple, à la maison des cultes ou que ce soit en dehors de Molenbeek aussi, vraiment de les ouvrir à l'art de manière générale. Et ça commence à l'école primaire déjà, et on le fait, on essaye de le faire avec des publics justement originaire des Balkans, qui ont une culture extraordinaire, et on leur demande de présenter leur culture et ensuite, on les amène dans des endroits où ils vont voir d'autres cultures. Mais ce sont vraiment des publics et ce sont des activités très, très riches et vraiment très, très chouette.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ce point? Merci à tous.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

53. Evènements - Comité de quartier « Michel Zwaab - Pierre Victor Jacobs » - Octroi d'un subside.

Evenementen - Toekenning van een toelage: wijkcomité "Michel Zwaab - Pierre Victor Jacobs".

Mme la Présidente :

Ensuite, on a un subside pour le comité de quartier. C'est une fête de quartier. Ça fait déjà, c'est la troisième édition, elle a commencé pas le premier été du covid, mais le deuxième, si je me souviens bien. Toutes sortes d'activités ont lieu, la dernière

semaine de juin et ici, ça a connu beaucoup de succès. On propose, on leur a octroyé un subside de 700 euros. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur cette décision? Ok.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

Mohamed Daif entre en séance / treedt in zitting.

54. Emploi - Octroi d'un subside à l'a.s.b.l. Bubbletech. Werkgelegenheid - Subsidieverlening aan de v.s.b.l. bubbletech.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à M. Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

C'est une association molenbeekoise qui a quand même pas mal de liens avec le tissu socio-culturel et économique à Molenbeek, qui développe des actions en direction d'un public qui est de différente nature, notamment les jeunes, pour ce qui concerne l'accompagnement intensif des jeunes, pour développer des initiatives économiques, mais également maintenant, depuis quelques temps, ils sont installés, on leur a octroyé un local au centre d'entreprise pour développer un centre de digitalisation. Et l'objectif de cette initiative, c'est d'arriver à un EPN, un centre numérique, un espace public numérique qui va permettre un public qui est de plus en plus nombreux, puisque vous savez que le public molenbekois, les chercheurs d'emploi ont quand même notamment aussi une fracture numérique. Et pour ce qui concerne les différentes formations que l'on donne notamment via le service de l'emploi et avec l'aide financière d'Actiris, on était obligé de faire des contrats avec des centres de formation qui sont à l'extérieur de la commune. Le fait d'avoir maintenant, de développer ce centre-là, on va arriver à terme à ce que le public ait la possibilité de faire ça à proximité, au lieu de chaque fois se déplacer, non pas qu'on déteste se déplacer et aillent dans d'autres communes, mais il est quand même important d'avoir ça à Molenbeek, étant donné que Molenbeek a les caractéristiques qu'elle a, et c'est un soutien que l'on octroie à cette asbl pour développer ses activités à Molenbeek.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions? Est-ce qu'on peut avoir l'unanimité sur ce subside? Merci beaucoup.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**55. Secrétariat communal - Motion déposée par le PTB-PVDA, relative aux tests de situation contre les discriminations - Report du 21/06/2023.
Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de PTB-PVDA, over de situatietests tegen de discriminaties - Uitsel van 21/06/2023.**

Mme la Présidente :

J'ai appris que madame Addi se concerta avec les chefs de groupe par rapport à sa proposition de motion et nous la rediscuterons à un autre moment.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**56. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la fermeture du service des Etrangers. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de sluiting van de vreemdelingendienst. (Aanvullend)**

Mme la Présidente :

Et puis, il y a deux interpellations de monsieur Sumlu, l'une à l'intention de monsieur Mahy et l'autre à l'intention de monsieur Achaoui.

M. Sumlu :

Merci, madame le Bourgmestre, ici, évidemment, il s'agit d'un point qui concerne plutôt la fermeture du service des étrangers, et je ferai très attention, évidemment, de ne pas citer de noms ou d'aller dans d'autres sens sur ce point-là, ne vous inquiétez pas.

Ici, durant le mois de juillet nous avons appris par la presse la fermeture du service des Etrangers et les syndicats en front commun parlaient d'une ingérence politique au sein des services communaux. Quant aux travailleurs et travailleuses, ils dénonçaient un climat toxique dans le service. Des conséquences, surtout, étaient dramatiques, d'abord pour le personnel du service, mais aussi pour son bon fonctionnement, les impacts négatifs sur la population. Cette crise impacte de nombreuses personnes en situation précaire. Les personnes disposant d'un titre de séjour limité pour un étranger hors union européenne, ce qu'on appelle les cartes A, seront les plus impactés. Sans ce document de séjour, ces personnes, se verront en difficulté pour leur emploi, leur aide sociale et leur quotidien. Évidemment, nous demandons trois questions: c'est par rapport à l'évolution de la situation et une date possible pour un retour à une situation normale, entre guillemets, comment le service des étrangers pourrait se réorganiser pour attraper son retard pendant le retard qui est accumulé pendant la fermeture, et il y aura-t-il une amélioration pour l'obtention des rendez-vous auprès du service des étrangers. Merci pour réponse.

Mme la Présidente :

Yat-il d'autres conseillers qui souhaitent se joindre? Non, ok, monsieur Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Oui, merci, monsieur Sumlu en effet, cette période a été parfois dramatique pour certains demandeurs, certains citoyens, on ne peut pas se le cacher. Mais heureusement, aujourd'hui, depuis le début de la semaine, nous sommes revenus à une normalité dans le traitement et l'Accueil des demandes des citoyens. Pour ce qui est des citoyens qui ont, qui n'ont pas été servis pendant ce laps de temps et qui sont dans une situation urgente, ils sont contactés afin d'être intercalés dans l'agenda non seulement l'agenda du matin, mais aussi l'après-midi, puisque des plages horaires sont ouvertes et seront ouvertes les après-midi jusque fin septembre, pour épouger toutes les demandes qui ont été mises en suspens. Ça correspond plus ou moins à 901.000 demandes à épouger, et donc, non seulement en front office, le service sera plus qu'assuré, sera rattrapé et mais aussi derrière, le service tentera de répondre au maximum bien sûr aux emails notamment, qui ont été, qui n'ont pas pu trouver réponse. Bien sûr, les choses se feront toujours avec cette sensibilité par rapport à l'urgence, l'urgence des personnes, puisque toute personne se trouve face à un cas d'urgence il doit être bien sûr objectivé par le service pour faire un calendrier qui puisse servir à tout le monde et surtout, répondre à des urgences qui sont, comme vous l'avez dit, très, très compliquées pour certaines personnes, notamment en ce qui concerne leur emploi. J'espère avoir vous avoir rassuré, avoir rassuré les conseillers et rassuré, bien sûr, les demandeurs. Je vous remercie.

M. Sumlu :

Merci beaucoup pour vos réponses claires et je sais que, déjà avant que cette situation s'aggrave, il y avait déjà des retards. Parfois, je sais que certaines personnes qui voulaient obtenir des rendez-vous, ça prenait souvent du temps. Ça peut arriver, mais évidemment, pendant la fermeture, ça s'ajoute encore 900.000 personnes. Je sais aussi les capacités, le nombre de personnes qui travaillent dans ce service. Je connais, j'entends bien, les difficultés. Je crois qu'on doit vraiment, pour ce service-là, on doit faire attention, parce que ça fait quand même plusieurs années qu'on revient relativement sur ces questions de traitement des dossiers. La plupart du temps, les personnes qui se trouvent vraiment concernées par ce service, mais ce sont des personnes qui dépendent toujours d'une réponse à la fois des permis séjour, qui doivent être renouvelés annuellement, et c'est la plupart du temps, leurs permis de travail dépendent du renouvellement de leurs permis séjour. Je comprends bien, il y a des difficultés, mais je crois qu'on doit vraiment être attentif pour que ce genre de situation n'arrive plus, parce que sinon on pousse encore ces personnes-là dans la précarité. Je pense qu'on doit vraiment faire attention. Merci.

57. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la sécurité routière. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de verkeersveiligheid. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Merci, vous poursuivez avec votre question sur la sécurité routière.

M. Sumlu :

C'est un point sur lequel je reviens souvent. Oui, oui, c'est devenu notre pingpong avec monsieur échevin de la mobilité. Cette fois-ci, je me suis basé vraiment sur la publication de l'Institut bruxellois de statistiques et d'analyse parce que

dernièrement, il y a des nouveaux chiffres qui ont été publiés sur la sécurité routière et commune par commune. Ici, quand on prend Molenbeek, une comparaison entre 2021 et 2022, évidemment, quand on regarde les différents chiffres, on peut voir que les personnes qui sont tuées, et mortellement blessées ou blessées graves sur les voiries a triplé en nombre de personnes, le nombre de victimes d'accident de vélo en blessés légers a augmenté de 30 %, on passe et demande ce chiffre de 65 à 86. Je précise bien, c'est sûr, uniquement sur la commune de Molenbeek. Je vous demande simplement, comme chaque fois, je crois, que, quelles sont les mesures qu'on peut prendre vraiment, avec un effet immédiat, pour pouvoir diminuer ce nombre de victimes. Encore une fois, on revient avec des interpellations citoyennes à chaque conseil, il y a une question qui vient sur la mobilité, sur la question de sécurité routière, mais évidemment, c'est lié aussi à la pollution sonore. Cette sécurité routière, c'est lié à des zones 30, le respect des zones 30, c'est lié aussi à la pollution de l'air parce que plus on augmente la vitesse, c'est aussi polluant. Je peux vous inviter aussi, j'avais déjà posé la question à plusieurs reprises. Il y a, dans plein de rues de Molenbeek, il y a des signalétiques pour les cyclistes. Ça manque. Je vous, je vous avais déjà invité à faire le tour ensemble à vélo. Évidemment, ici, ça, c'est un des aspects, mais ça ne concerne pas uniquement les cyclistes, parce qu'ici parfois, en pleine soirée, je peux vous dire vraiment de propre expérience dans certaines voiries Molenbeekoises, ce n'est plus le respect des zones 30, ce n'est plus de respect de zone 50 qu'on parle, c'est des véhicules, vraiment, qui roulent extrêmement vite et aussi, parfois pendant la nuit, dans certains quartiers, parce qu'il y a aussi un effet, qui est une pollution sonore, tellement importante qu'il y a de plus en plus de personnes qui sont vraiment touchées par ces incidents. Parfois, mettre une politique, évidemment, ça peut prendre du temps. Parfois, il y a des aménagements qu'il faut, mais en même temps, je trouve aussi qu'il peut avoir aussi des mesures immédiates, qui pourront servir aussi, peut-être, pour diminuer. J'aimerais bien avoir quelques réponses, votre avis concernant ce point. Merci.

M. l'échevin Achaoui :

Merci, monsieur Sumlu, pour la question. Effectivement, la question de la mobilité est une question importante qui revient systématiquement et qui suscite beaucoup d'intérêt et de débat. Par rapport à vos chiffres, bien évidemment, un décès, est toujours un décès de trop. Mais je voudrais revenir et relativiser les chiffres que vous avez cités. Le nombre de tués reste très faible en moyenne, sur ces onze dernières années. Je parle du territoire molenbeekois. Il y a eu 1,5 décès par an variant de zéro à quatre tués. Oui, le chiffre a triplé entre 2021, un tué et 2022 trois tués. Il n'est pas normalement élevé par rapport aux autres communes et c'est d'autant plus que Molenbeek n'est pas la plus petite commune en termes de kilomètres de voirie. Encore une fois, je me répète, cela dit, un décès de trop, et on peut le déplorer bien évidemment.

Au niveau des blessés graves, nous avons une moyenne de 10,5 blessés graves par an sur ces onze dernières années, avec des chiffres oscillants entre cinq et 17 blessés graves par an. Ici encore, ces chiffres ne sont pas normalement élevés comparés aux autres communes bruxelloises surtout, si on tient compte de la taille de la commune. Bien évidemment, vous l'avez rappelé, la généralisation de la zone 30 sur le territoire, évidemment, ça a suscité évidemment un comportement différent. Quelles sont les mesures prises pour la sécurité routière? Je vous l'avais déjà énuméré lors du mi-mandat, depuis 2018, les mesures qui sont concrètes, justement pour réduire la vitesse, c'est d'abord objectiver les zones qui sont évidemment dangereuses et qui demandent une attention toute particulière, c'est-à-dire la pause de radar en 2018, et pour vous montrer l'évolution, c'est-à-dire que on est passé évidemment à une fréquence très importante, en 2018, par exemple, on a placé huit cousins berlinois

après une objectivation de huit radars. En 2019, nous avons placé 29 radars, justement pour objectiver du mieux possible cette question de vitesse à Molenbeek, et nous avons placé plus de 19 coussins berlinois, ce qui est important d'une année à l'autre. En 2020, nous avons encore une fois persévéré, c'est-à-dire qu'on a mis 18 radars sur d'autres voiries, qui suscitaient évidemment et qui interpellaient avec des ralentisseurs, d'un nombre de huit avec évidemment, en 2021, quatorze radars, pour quatorze ralentisseurs et en 2022, nous avons posé 28 coussins berlinois suite à une objectivation à partir de 19 radars, et ces 19 radars, évidemment, sont systématiquement placés en fonction des constats et des riverains. Bien évidemment, j'ai toute une liste ici, en étroite collaboration avec la police, qui évidemment, nous signale un certain nombre d'éléments et on objective réellement les rues pour pouvoir au mieux disposer des informations objectives et ensuite poser, les coussins nécessaires. Vous l'avez vu, d'une année à une autre, en quatre ans de temps, nous avons fortement alimenté le territoire molenbeekoïse de coussin berlinois. C'est très, très important. C'est quelque part l'élément essentiel pour ralentir la vitesse sur les voiries. Évidemment, on ne peut pas avoir un agent de police à chaque coin de rue. En termes d'effort et en termes d'outils en termes de solution, les coussins berlinois restent l'outil privilégié et nous avons évidemment, avec monsieur Van Damme, qui n'est plus, mais j'aurai le plaisir de travailler avec madame Raiss, nous avons déjà un cahier de charges pour les années futures, d'ici jusqu'à la fin de la législature, le placement d'un certain nombre de coussins berlinois, et donc, ça va crescendo, ça va être encore plus conséquent. L'attention particulière aux abords des écoles, les rues d'école constituent également une vision, une politique choisie. Nous privilégions les rues scolaires, c'est-à-dire quelque part, les heures d'entrée et de sortie, une meilleure gestion des rues scolaires. Il y a encore deux rues scolaires dans le pipe. D'ailleurs la semaine dernière, nous avons fait voter une rue scolaire rue de la Semence qui est à l'essai par rapport à ces questions. Bien évidemment, nous sommes conscients que ce n'est pas suffisant par rapport à cette question d'insécurité qui est grandissante, non seulement à Molenbeek, mais partout. Mais je peux vous dire que, sur, sur le principe de proactivité, des solutions qui sont préconisées au niveau du terrain, il y a eu une matière, il y a eu des réalisations, et tout ce que je peux vous dire, ce sont des chiffres qui sont parlant aujourd'hui, on ne peut pas nous reprocher que nous sommes restés, évidemment, je dirais, en retrait. A chaque fois qu'il y a une manifestation ou une plainte d'un riverain ou de la police, les équipes descendent sur place, on met des radars. Inutile de vous rappeler que ça coûte énormément d'argent néanmoins, la problématique et la question de la sécurité est une priorité et nous avons budgétisé un montant important justement pour rassurer et pour aller dans le sens positif qui est le nôtre. J'ose espérer vous avoir répondu en vous donnant des chiffres qui sont, je dirais, vérifiables, bien évidemment.

M. Sumlu :

Merci, monsieur Achaoui, vous avez fait un constat. Vous avez dit que c'est 1,5 décès par an. Vous avez dit qu'il y a 10,5 blessés graves par an. Pas très élevé. Oui, je comprends bien, mais je n'aimerais pas que ce soit dans ma famille. Non, non, non, non, je suis d'accord. Non, non, c'est honnêtement, quand ça touche la famille de quelqu'un, c'est un décès de trop. Je comprends votre point de vue, mais je trouve que ce n'est pas un argument de dire: relativisons un tout petit peu, c'est 1,5 par rapport à d'autres je comprends, ce sont des statistiques, mais j'estime que quand il s'agit vraiment, ça touche une famille, ça touche des personnes, on n'en discute pas de statistiques. Ça, c'est mon constat à moi.

Et, deuxième chose, j'entends bien le nombre de radars, j'entends bien le coussin berlinois, j'entends bien le 18, 19. Soit, c'est vérifiable. Je suis d'accord je vois bien que, dans mon constat, vous augmentez chaque fois ces aménagements. Mais

quand on regarde ces chiffres dans les statistiques, ça augmente encore. Le nombre de blessés, le nombre de tués, le nombre de blessés, c'est que ce n'est plus suffisant. Ce n'est plus suffisant. Il y a quand même un problème quelque part. Vous dites: on va encore augmenter en 2023, 2024, on regardera encore les chiffres, mais peut-être que ce n'est plus suffisant. Il faudrait peut-être trouver d'autres solutions et aménager peut-être différemment. Merci.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur Sumlu, merci, merci à tous les deux.

Bien, écoutez, je pense qu'on arrive à la fin de la séance publique. Il me reste à remercier tous ceux qui nous ont accompagné. Merci aux policiers, merci au public présent jusque tard ce soir, merci aux journalistes et, bien sûr, merci aux deux équipes techniques, l'équipe communale et l'équipe en support extérieur. Merci beaucoup. Bon retour.